POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XLVI.

CLOTILDE DE SURVILLE.

M. Raynouard ayant à parler, dans le *Journal des Savans* de juillet 1824, de la publication des *Poètes Français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe,* par M. Auguis, reprochait à l'éditeur d'avoir rangé dans sa collection Clotilde de Surville, sans avertir expressément que, si on l'admettait, ce ne pouvait être à titre de poète du xve siècle. Le juge si compétent n'hésitait pas à déclarer l'ingénieuse fraude, quelque temps protégée du nom de Vanderbourg, comme tout-à-fait décelée par sa perfection même, et il croyait peine perdue de s'arrêter à la discuter. « Ces poésies, disait-il, méritent sans doute d'obtenir un rang dans notre histoire littéraire; mais il n'est plus permis aujourd'hui de les donner pour authentiques. Leur qualité reconnue de pseudonymes n'empêchera pas de les rechercher comme on re-

cueille ces fausses médailles que les curieux s'empressent de mettre à côté des véritables, et dont le rapprochement est utile à l'étude même de l'art. » Et il citait l'exemple fameux de Chatterton, fabriquant, sous le nom du vieux Rowley, des poésies remarquables, qui, par le suranné de la diction et du tour, purent faire illusion un moment. Comme exemple plus récent encore de pareille supercherie assez piquante, il rappelait les *Poésies occitaniques*, publiées vers le même temps que Clotilde, et que Fabre d'Olivet donna comme traduites de l'ancienne langue des troubadours. Elles étaient, en grande partie, de sa propre composition; mais, en insérant dans ses notes des fragmens prétendus originaux, Fabre avait eu l'artifice d'y entremêler quelques fragmens véritables, dont il avait légèrement fondu le ton avec celui de ses pastiches; de sorte que la confusion devenait plus facile et que l'écheveau était mieux brouillé.

Si donc Clotilde de Surville, au jugement des philologues connaisseurs, n'est évidemment pas un poète du XV[e] siècle, ce ne peut être qu'un poète de la fin du XVIII[e], qui a paru au commencement du nôtre. Nous avons affaire en elle, sous son déguisement, à un recueil proche parent d'André Chénier, et nous le revendiquons.

M. Villemain, dans ses charmantes leçons, avec cette aisance de bon goût qui touchait à tant de choses, ne s'y est pas trompé, et il nous a tracé notre programme. « Encore une remarque, disait-il après quelques citations et quelques observations grammaticales et littéraires. M. de Surville était un fidèle serviteur de la cause royale. Il s'est plu, je crois, dans la solitude et l'exil, à cacher ses douleurs sous ce vieux langage. Quelques vers de ce morceau sur les malheurs du règne de Charles VII sont des allusions visibles aux troubles de la France à la fin du XVIII[e] siècle. C'est encore une explication du grand succès de ces poésies. Elles répondaient à de touchans souvenirs; comme l'ouvrage le plus célèbre du temps, *le Génie du Christianisme,* elles réveillaient la pitié et flattaient l'opposition (1). »

Mais, avant de chercher à s'expliquer d'un peu près comment M. de Surville a pu être amené à concevoir et à exécuter son poétique dessein, on rencontre l'opinion de ceux qui font honneur de l'invention, dans sa meilleure part du moins, à l'éditeur lui-même, à l'estimable Vanderbourg. Cette idée se produit assez ouvertement dans l'éloge de cet académicien, prononcé en août 1839 par M. Daunou, et je la lis résumée en trois lignes dans une lettre que le vénérable

(1) *Tableau de la Littérature au moyen-âge*, tome II.

maître, interrogé à ce sujet, me répondit : « Il me paraît impossible que les poésies de Clotilde soient du XVe siècle, et j'ai peine à croire qu'Étienne de Surville *ait été capable* de les composer au XVIIIe. Vanderbourg doit y avoir eu la principale part en 1803. »

Sans nier que Vanderbourg n'ait eu une très heureuse coopération dans le recueil dont il s'est fait le parrain, sans lui refuser d'y avoir mis son cadeau, d'y avoir pu piquer, si j'ose dire, çà et là plus d'un point d'érudition ornée, peut-être même en lui accordant, à lui qui qui a le goût des traductions, celle de l'ode de Sapho qu'il prend soin de ne donner en effet que dans sa préface, comme la seule traduction qu'on connaisse de Clotilde, et avec l'aveu qu'il n'en a que sa propre copie, je ne puis toutefois aller plus loin, et, entrant dans l'idée particulière de son favorable biographe, lui rien attribuer du fond général ni de la trame. Vanderbourg a laissé beaucoup de vers; il en a inséré notamment dans les dix-sept volumes des *Archives littéraires,* dont il était le principal rédacteur. Mais, sans sortir de sa traduction en vers des Odes d'Horace, qu'y trouvons-nous? J'ai lu cette traduction avec grand soin. Excellente pour les notes et les commentaires, combien d'ailleurs elle répond peu à l'idée du talent poétique que, tout plein de Clotilde encore, j'y épiais! Ce ne sont que vers prosaïques, abstraits, sans richesse et sans curiosité de forme; à peine quelques-uns de bons et coulans comme ceux-ci, que, détachés, on ne trouvera guère peut-être que passables. Dans l'ode à Posthumus (II, XIV), *linquenda tellus :*

La terre, et ta demeure, et l'épouse qui t'aime,
Il faudra quitter tout, possesseur passager!
Et des arbres chéris, cultivés par toi-même,
Le cyprès, sous la tombe, ira seul t'ombrager.

Et ceux-ci à Virgile : *Jam veris comites...* (IV, XII) :

Messagers du printemps, déjà les vents de Thrace
Sur les flots aplanis font voguer les vaisseaux;
La terre s'amollit, et des fleuves sans glace
On n'entend plus gronder les eaux.

Ou encore à Lydie (I, XXV) :

Bientôt, sous un portique à ton tour égarée,
Tu vas de ces amans essuyer les mépris,
Et voir les nuits sans lune aux fureurs de Borée
Livrer tes cheveux gris!

23.

Mais ce mieux, ce *passable* poétique est rare, et j'ai pu à peine glaner ces deux ou trois strophes. Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, et à moins que des vers originaux de Vanderbourg ne viennent démentir ceux de ses traductions, c'est bien lui qui, à titre de versificateur, me semble parfaitement *incapable* et innocent de Clotilde (1).

J'avais songé d'abord à découvrir dans les recueils du XVIIIe siècle quelques vers signés de Surville, avant qu'il se fût vieilli, à les mettre en parallèle, comme mérite de forme et comme manière, avec les vers que nous avons de Vanderbourg, et à instruire ainsi quant au fond le débat entre eux. Mais ma recherche a été vaine; je n'ai pu rien trouver de M. de Surville, et il m'a fallu renoncer à ce petit parallèle qui m'avait souri.

En était-il sérieusement besoin? Je ne me pose pas la question; car, le dirai-je? ce sont les préventions même qui pouvaient s'élever dans un esprit, héritier surtout de l'école philosophique, contre le marquis de Surville émigré, un peu chouan et fusillé comme tel, ce sont ces impressions justement qui me paraissent devoir se tourner plutôt en sa faveur, et qui me le confirment comme le *trouvère* bien plus probable d'une poésie chevaleresque, monarchique, toute consacrée aux regrets, à l'honneur des dames et au culte de la courtoisie.

Sans donc plus m'embarrasser, au début, de cette double discussion que, chemin faisant, plus d'un détail éclaircira, je suppose et tiens pour résolu :

1° Que les poésies de Clotilde ne sont pas du XVe siècle, mais qu'elles datent des dernières années du XVIIIe (2);

2° Que M. de Surville en est l'auteur, le rédacteur principal. Et si je parviens à montrer qu'il est tout naturel, en effet, qu'il ait conçu cette idée dans les conditions de société où il vivait, et à reproduire quelques-unes des mille circonstances qui, autour de lui, poussaient et concouraient à une inspiration pareille, la part exagérée qu'on

(1) Si on me demande comment j'accorde cette opinion avec l'idée que la traduction, très admirée, de l'ode de Sapho pourrait bien être de lui, je réponds qu'il aurait été soutenu dans cet unique essai par l'original, par les souvenirs très présens de Catulle et de Boileau, par les licences et les facilités que se donne le vieux langage, par la couleur enfin de Clotilde, dont il était tout imbu. Un homme de goût, long-temps en contact avec son poète, peut rendre ainsi l'étincelle *une fois*, sans que cela tire à conséquence.

(2) Pour ceux à qui les conclusions de M. Raynouard et la rapidité si juste de M. Villemain ne suffiraient pas, j'indiquerai une discussion à fond qui se rencontre dans un bon travail de M. Vaultier sur la poésie lyrique en France durant ces premiers siècles (Mémoires de l'Académie de Caën, 1840).

serait tenté de faire à l'éditeur posthume se trouvera par là même évanouie.

Le marquis de Surville était né en 1755, selon Vanderbourg, ou seulement vers 1760, selon M. Du Petit-Thouars (*Biographie universelle*) qui l'a personnellement connu; ce fut en 1782 qu'il découvrit, dit-on, les manuscrits de son aïeule, en fouillant dans des archives de famille pour de vieux titres; ce fut du moins à dater de ce moment qu'il trouva sa veine et creusa sa mine. Il avait vingt-deux ou vingt-sept ans alors, très peu d'années de plus qu'André Chénier. Or quel était, en ce temps-là, l'état de bien des esprits distingués, de bien des imaginations vives, et leur disposition à l'égard de notre vieille littérature?

On a parlé souvent de nos *trois siècles littéraires;* cette division reste juste : la littérature française se tranche très bien en deux moitiés de trois siècles, trois siècles et demi chacune. Celle qui est nôtre proprement, et qui commence au XVIe siècle, ne cesse plus dès-lors, et se poursuit sans interruption, et, à certains égards, de progrès en progrès, jusqu'à la fin du XVIIIe. Avant le XVIe, c'est à une autre littérature véritablement, même à une autre langue, qu'on a affaire, à une langue qui aspire à une espèce de formation dès le XIIe siècle, qui a ses variations, ses accidens perpétuels, et, sous un aspect, sa décadence jusqu'à la fin du XVe. La nôtre se dégage péniblement à travers et de dessous. On cite en physiologie des organes qui, très considérables dans l'enfant, sont destinés ensuite à disparaître : ainsi de cette littérature antérieure et comme provisoire. Telle qu'elle est, elle a son ensemble, son esprit, ses lois; elle demande à être étudiée dans son propre centre; tant qu'on a voulu la prendre à reculons, par bouts et fragmens, par ses extrémités aux XVe et XIVe siècles, on y a peu compris.

On en était là encore avant ces dix dernières années. Certes les notices, les extraits, les échantillons de toutes sortes, les matériaux en un mot, ne manquaient pas; mais on s'y perdait. Une seule vue d'ensemble et de suite, l'ordre et la marche, *l'organisation*, personne ne l'avait bien conçue. L'abbé de La Rue et Méon, ces derniers de l'ancienne école, et si estimables comme *fouilleurs*, ne pouvaient, je le crois, s'appeler des guides. Ce n'est que depuis peu que, les publications se multipliant à l'infini, et la grammaire en même temps s'étant déchiffrée, quelques esprits philosophiques ont jeté le regard dans cette étude, et y ont porté la vraie méthode. Tout cela a pris une tournure, une certaine suite, et on peut se faire

une idée assez satisfaisante aujourd'hui de ces trois siècles *littéraires* précurseurs, si on ose les qualifier ainsi.

Dans l'incertitude des origines, le XVI[e] siècle et l'extrémité du XV[e] restèrent long-temps le bout du monde pour la majorité même des littérateurs instruits. On n'avait jamais perdu de vue le XVI[e]; l'école de Ronsard, il est vrai, s'était complètement éclipsée; mais, au-delà, on voyait Marot, et on continuait de le lire, de l'imiter. Le genre marotique, chez Voiture, chez La Fontaine, chez J.-B. Rousseau, avait retrouvé des occasions de fleurir. Refaire après eux du Marot eût été chose commune. L'originalité de M. de Surville, c'est précisément d'avoir passé la frontière de Marot, et de s'être aventuré un peu au-delà, à la lisière du moyen-âge. De ce pays neuf alors, il rapporta la branche verte et le bouton d'or humide de rosée : dans la renaissance romantique moderne, voilà son fleuron.

Il se figura et transporta avant Marot cette élévation de ton, cette poésie ennoblie, qu'après Marot seulement, l'école de Ronsard s'était efforcée d'atteindre, et que Du Bellay, le premier, avait prêchée. Anachronisme piquant, qui mit son talent au défi, et d'où vint sa gloire!

Cette étude, pourtant, de notre moyen-âge poétique avait commencé au moment juste où l'on s'en détachait, c'est-à-dire à Marot même. C'était presque en antiquaire déjà que celui-ci avait donné son édition de Villon qu'il n'entendait pas toujours bien, et celle du *Roman de la Rose* qu'il arrangeait un peu trop. Vers la seconde moitié du siècle, les *Bibliothèques* françaises d'Antoine Du Verdier et de La Croix du Maine, surtout les doctes *Recherches* d'Étienne Pasquier, les *Origines* du président Fauchet qui précédèrent, établirent régulièrement cette branche de critique et d'érudition nationale, laquelle resta long-temps interrompue après eux, du moins quant à la partie poétique. Beaucoup de pêle-mêle dans les faits et dans les noms, des idées générales contestables lorsqu'il s'en présente, une singulière inexactitude matérielle dans la reproduction des textes, étonnent de la part de ces érudits, au milieu de la reconnaissance qu'on leur doit. Ceux qui étaient plus voisins des choses les embrassaient donc d'un moins juste coup d'œil, et même, pour le détail, il les savaient moins que n'ont fait leurs descendans (1). C'est

(1) En 1594, l'avocat Loisel fit imprimer le poème *de la Mort*, attribué à Hélinand, qu'il dédia au président Fauchet, comme au *père et restaurateur* des anciens poètes. Cette petite publication, une des premières et la première peut-être qui ait

qu'être plus voisin des choses et des hommes, une fois qu'on vient à plus de cinquante ans de distance, cela ne signifie trop rien, et que tout est également à rapprendre, à recommencer. Et puis il arrivait, au sortir du moyen-âge, ce qu'on éprouve en redescendant des montagnes : d'abord on ne voit derrière soi à l'horizon que les dernières pentes qui vous cachent les autres; ce n'est qu'en s'éloignant qu'on retrouve peu à peu les diverses cimes, et qu'elles s'échelonnent à mesure dans leur vraie proportion. Ainsi le XIIIe siècle littéraire, dans sa chaîne principale, a été long à se bien détacher et à réapparaître.

Au XVIIe siècle, il se fait une grande lacune dans l'étude de notre ancienne poésie, j'entends celle qui précède le XVIe. La préoccupation de l'éclat présent et de la gloire contemporaine remplit tout. De profonds érudits, des juristes, des feudistes, explorent sans doute dans tous les sens les sources de l'histoire; mais la poésie n'a point de part à leurs recherches : ils en rougiraient. Un jour, Chapelain, homme instruit, sinon poète, fut surpris par Ménage et Sarazin sur le roman de *Lancelot*, qu'il était en train de lire. Il n'eut pas le temps de le cacher, et Ménage, le classique érudit, lui en fit une belle querelle. Sarazin, qui avait trempé, comme Voiture, à ce vieux style, se montra plus accommodant. Il faut voir, dans un très agréable récit de ce dialogue, que Chapelain adresse au cardinal de Retz, et qui vaut mieux que toute sa *Pucelle*, avec quelle précaution il cherche à justifier sa lecture, et à prouver à M. Ménage qu'après tout il ne sied pas d'être si dédaigneux, quand on s'occupe, comme lui, des origines de la langue (1). — Un autre jour, en plein beau siècle, Louis XIV

été tentée d'un très vieux texte non rajeuni, est pleine de fautes, d'endroits corrompus et non compris. De Loisel à Méon inclusivement, quand on avait affaire même à de bons manuscrits, on paraissait croire que tous ces vieux poètes écrivaient au hasard, et qu'il suffisait de les entendre en gros. Un tel à-peu-près, depuis quelques années seulement, n'est plus permis.

(1) *Continuation des Mémoires* de Sallengre, par le P. Desmolets, t. VI, seconde partie. — Chapelain montre très bien le profit philologique qu'il y aurait, presque à chaque ligne, à tirer de ces vieilles lectures; mais il se trompe étrangement lui-même quand il croit que son roman de *Lancelot* en prose (édition Vérard probablement), qui était pour la rédaction de la fin du XVe siècle ou du XVIe, remonte à *plus de quatre cents ans,* et va rejoindre le français de Villehardouin. Il est d'ailleurs aussi judicieux qu'ingénieux lorsque, sortant de la pure considération du langage et en venant au fond, il dit que, « comme les poésies d'Homère étaient les fables des Grecs et des Romains, nos vieux romans sont aussi les fables des Français et des Anglais; » et quand il ajoute par une vue assez profonde : « *Lancelot*, qui a été composé dans les ténèbres de notre antiquité moderne, et sans autre lecture

était indisposé et s'ennuyait; il ordonna à Racine, qui lisait fort bien, de lui lire quelque chose. Celui-ci proposa les *Vies de Plutarque* par Amiot : « Mais c'est du gaulois, » répondit le roi. Racine promit de substituer, en lisant, des mots plus modernes aux termes trop vieillis, et s'en tira couramment sans choquer l'oreille superbe. Cette petite anecdote est toute une image et donne la mesure. Il fallait désormais que, dans cette langue polie, pas un vieux mot ne dépassât (1).

Fontenelle, qui est si peu de son siècle, et qui passa la première moitié de sa vie à le narguer et à attendre le suivant, marqua son opposition encore en publiant chez Barbin son Recueil des plus belles pièces des vieux poètes depuis Villon; mais ce qui remontait au-delà ne paraissait pas soupçonné.

L'Académie des Inscriptions, instituée d'abord, comme son nom l'indique, pour de simples médailles et inscriptions en l'honneur du roi, et qui ne reçut son véritable règlement qu'au commencement du XVIII[e] siècle, ouvre une ère nouvelle à ces études à peine jusqu'alors ébauchées. Les vieux manuscrits français, surtout de poésies, avaient tenu fort peu de place dans les grandes collections et les cabinets des Pithou, Du Puy, Baluze, Huet. M. Foucault, dans son intendance de Normandie, en avait recueilli un plus grand nombre; Galland, le traducteur des Contes arabes, en donna le premier un extrait; mais avec quelle inexpérience! Il s'y joue moins à l'aise qu'aux *Mille et une Nuits*. L'histoire seule ramenait de force à ces investigations, pour lesquelles les érudits eux-mêmes semblaient demander grace. Sainte-Palaye, en commençant à rendre compte de l'*Histoire des trois Maries*, confesse ce dégoût et cet ennui qu'il ne tardera pas à secouer. Dans la série des nombreux mémoires qu'il lit

que celle du livre du monde, est une relation fidèle, sinon de ce qui arrivait entre les rois et les chevaliers de ce temps-là, au moins de ce qu'on était persuadé qui pouvait arriver... Comme les médecins jugent de l'humeur peccante des malades par leurs songes, on peut par la même raison juger des mœurs et des actions de ce vieux siècle par les rêveries de ces écrits. » Le bonhomme Chapelain entendait donc déjà très bien en quel sens la littérature, même la plus romanesque et la plus fantastique, peut être dite l'expression de la société. Allons! nous n'avons pas tout inventé.

(1) « Pourquoi employer une autre langue que celle de son siècle, » disait le sévère bon sens de Boileau à propos de la fable du *Bûcheron*, par La Fontaine. Mais La Fontaine, dans ce ton demi-gaulois, parle sa vraie langue; il n'a fait expressément du pastiche que dans ses stances de *Janot et Catin*. M[me] Des Houlières et La Fare, s'il m'en souvient, en ont fait aussi en deux ou trois endroits.

à l'Académie, on peut saisir le progrès de sa propre inclination : il entre dans l'amour de cette vieille poésie par Froissart qu'il apprécie à merveille comme esprit littéraire fleuri, d'une imagination à la fois mobile et fidèle. L'abbé Sallier lit, vers le même temps (1734), ses observations sur un recueil manuscrit des Poésies de Charles d'Orléans. Sans guère revenir au-delà des idées de Boileau et de l'*Art poétique* qu'il cherche seulement à rectifier, et sans prétendre à plus qu'à transférer sur son prince poète l'éloge décerné à Villon, le docte abbé insiste avec justesse sur le règne de Charles V et sur tout ce qu'il a produit; il fait de ce roi *sage*, c'est-à-dire savant, le précurseur de François Ier. L'époque de Charles V, en effet, après les longs désastres qui avaient tout compromis, s'offrait comme une restauration, même littéraire, une restauration méditée et voulue. En bien ressaisir le caractère et l'effort, c'était remonter avec précision et s'asseoir sur une des terrasses les mieux établies du moyen-âge déclinant. Comme première étape, en quelque sorte, dans cette exploration rétrospective, il y avait là un résultat.

Charles d'Orléans et Froissart, ces deux fleurs de grace et de courtoisie, appelaient déjà vers les vieux temps l'imagination et le sourire. Hors de l'Académie, dans l'érudition plus libre et dans le public, par un mouvement parallèle, le même courant d'études et le même retour de goût se prononçaient. La première tentative en faveur des poètes d'avant Marot, et qui les remit en lumière, fut le joli recueil de Coustelier (1723), dirigé par La Monnoie, l'un des plus empressés rénovateurs. Les éditions de Marot par Lenglet-Dufresnoy (1731) divulguaient les sources où l'on pouvait retremper les rimes faciles et les envieillir. La réaction *chevaleresque* à proprement parler put dater des éditions du *petit Jehan de Saintré* (1724), et de *Gérard de Nevers* (1725), rendues dans le texte original par Guellette : Tressan ne fera que suivre et hâter la mode en les modernisant. On voit se créer dès-lors toute une école de chevalerie et de poésie moyen-âge, de trouvères et de troubadours plus ou moins factices; ils pavoisent la littérature courante par la quantité de leurs couleurs. Tandis qu'au sein de l'Académie les purs érudits continuaient leur lent sillon, ce qui s'en échappait au dehors éveillait les imaginations rapides. Le savant Lévesque de la Ravalière donnait, en 1742, son édition des Poésies de Thibaut de Champagne, roi de Navarre, une renommée romanesque encore et faite pour séduire. Sainte-Palaye en recueillant ses *Mémoires sur la Chevalerie,* le marquis de Paulmy en exécutant sa *Bibliothèque des Romans* et plus tard ses *Mélanges tirés d'une grande*

Bibliothèque (1), jetaient comme un pont de l'érudition au public : Tressan, en maître de cérémonies, donnait à chacun la main pour y passer. L'avocat La Combe fournissait le Vocabulaire. Qu'on y veuille songer, entre Tressan rajeunissant le vieux style, et Surville envieillissant le moderne, il n'y a qu'un pas : ils se rejoignent.

Ce n'est pas tout, et l'on serre de plus près la trace. Par l'entremise de ces académiciens-amateurs auxquels il faut adjoindre Caylus, il s'établit dans un certain public une notion provisoire sur le moyen-âge, et un lieu commun qu'on se mit à orner. Moncrif arrange son *Choix* d'anciennes chansons, et rime, pour son compte, ses deux célèbres romances dans le ton du bon vieux temps, *les constantes Amours d'Alix et d'Alexis*, et *les Infortunes inouies de la tant belle comtesse de Saulx*. Saint-Marc compose pour le mariage du comte de Provence (1771) son opéra d'*Adèle de Ponthieu*, dans lequel les fêtes de la chevalerie remplacent pour la première fois les ingrédiens de la magie mythologique; c'est un *Château d'Otrante* à la française; la pièce obtient un prodigieux succès et l'honneur de deux musiques. On raffole de chevaliers courtois, de gentes dames et de donjons. Du Belloy évoque *Gabrielle de Vergy;* Sédaine (Grétry aidant) s'empare du fabliau d'*Aucassin et Nicolette*. Legrand d'Aussy s'empresse de rendre plus accessibles à tous les Contes pur gaulois de Barbazan. Sautreau de Marsy avait lancé, en 1765, son *Almanach des Muses;* plus tard, avec Imbert, il compile les *Annales poétiques*, par où nos anciens échantillons quelque peu blanchis s'en vont dans toutes les mains. Dans le premier de ces recueils, c'est-à-dire l'*Almanach*, les rondeaux, triolets et fabliaux à la moderne foisonnent; le jargon puérilement vieillot gazouille; les vers pastiches ne manquent pas : c'est l'exact pendant des fausses ruines d'alors dans les jardins. Dans l'un des volumes (1769), sous le titre de *Chanson rustique de Darinel*, je lis, par exception, une charmante petite pièce gauloise communiquée peut-être par Sainte-Palaye (2). Enfin La Borde, éditeur des Chansons du châtelain de Coucy, ne ménage, pour reproduire nos vieilles romances avec musique, ni ses loisirs ni sa fortune, et il ne résiste pas non plus à un certain attrait d'imitation. On arrive

(1) Il y fut fort aidé par Contant d'Orville et par M. Magnin, de Salins, père du nôtre.

(2) M. Paul Lacroix, à qui je suis redevable de plus d'une indication en tout ceci, me signale encore d'Arnaud-Baculard comme un des auteurs les plus probables de vieux vers pastiches. En sujets fidèles, on prêtait surtout des chansons à nos rois.

ainsi tout droit à la romance drôlette du page dans *Figaro: Mon coursier hors d'haleine!*

Je n'ai point parlé encore d'un petit roman pastiche qui parut dans ces années (1765), et qui eut un instant de vogue, l'*Histoire amoureuse de Pierre Le Long et de Blanche Bazu*, par Sauvigny. Ce littérateur assez médiocre, mais spirituel, d'abord militaire, et qui avait servi à la cour de Lunéville, où il avait certainement connu Tressan, composa, rédigea dans le même goût, et d'après quelque manuscrit peut-être, cette gracieuse nouvelle un peu simplette, où d'assez jolies chansonnettes mi-vieillies et mi-rajeunies sont entremêlées. Tout cela doit suffire, je le crois, pour constater l'espèce d'engouement et de fureur qui, durant plus de trente ans, et jusqu'en 89, s'attachait à la renaissance de notre vieille poésie sous sa forme naïve ou chevaleresque. Rien ne manquait dans l'air, en quelque sorte, pour susciter ici ou là un Surville.

Ce que tant d'autres essayaient au hasard, sans suite, sans études, il le fit, lui, avec art, avec concentration et passion. Ce qui n'était qu'une boutade, un symptôme de chétive littérature qui s'évertuait, il le fixa dans l'ordre sévère. La source indiquée, mais vague, s'éparpillait en mille filets; il en resserra le jet, et y dressa, y consacra sa fontaine.

On ne sait rien de sa vie, de ses études et de son humeur, sinon que, sorti du Vivarais, il entra au service dans le régiment de colonel-général, qu'il fit les campagnes de Corse et d'Amérique, où il se distingua par son intrépidité, et qu'étant en garnison à Strasbourg il eut querelle avec un Anglais sur la bravoure des deux nations. L'Anglais piqué, mais ne pouvant ou ne voulant jeter le gant lui-même, en chargea un de ses compatriotes qui était en Allemagne : d'où il résulta entre M. de Surville et ce nouvel adversaire un cartel et une rencontre sur la frontière du duché des Deux-Ponts. Les deux champions légèrement blessés se séparèrent. M. de Surville, on le voit, avant de chanter la chevalerie, sut la pratiquer. A partir de 1782, il dut employer tous ses loisirs à la confection de sa *Clotilde*, dont quelque trouvaille particulière put, si on le veut absolument, lui suggérer la première idée. Sept ou huit ans lui suffirent. M. Du Petit-Thouars, qui le vit à Paris en 1790, un moment avant l'émigration, assure avoir eu communication du manuscrit, et l'avoir trouvé complet dès-lors et tel qu'il a été imprimé en 1803. Si, en effet, on examine la nature des principaux sujets traités dans ces poésies, et si on les déshabille de leur toilette brillamment surannée, on ne voit

rien que le XVIII[e] siècle à cette date, à cette veille juste de *Clotilde*, n'ait pu naturellement inspirer, et qui (forme et surface à part) ne cadre très bien avec le fond, avec les genres d'alentour. Énumérons un peu :

Une *Héroïde* à son époux Bérenger; Colardeau en avait fait (1). De plus, le nom d'*Héloïse* revient souvent, et c'est d'elle que Clotilde aime à dater la renaissance des muses françaises.

Des *Chants d'Amour* pour les quatre saisons; c'est une reprise, une variante de ces poèmes des *Saisons* et des *Mois* si à la mode depuis Roucher et Saint-Lambert.

Une ébauche d'un poème *de la Nature et de l'Univers;* c'était la marote du XVIII[e] siècle depuis Buffon. Le Brun et Fontanes l'ont tenté; André Chénier faisait *Hermès*.

Un poème de *la Phélyppéide;* voyez *la Pétréide*.

Les Trois Plaids d'or, c'est-à-dire *les Trois Manières* de Voltaire; une autre pièce qui rappelle *les Tu et les Vous*, et où la *Philis* est simplement retournée en *Corydon* (2). — Des stances et couplets dans les motifs de Berquin.

(1) Colardeau et bien d'autres. J'ai sous les yeux un petit recueil en dix volumes, intitulé *Collection d'Héroïdes* et de pièces fugitives de Dorat, Colardeau, Pezay, Blin de Sainmore, Poinsinet, etc. (1771). Je note exprès ces dates précises et cette menue statistique littéraire qui cotoie les années d'adolescence ou de jeunesse de Surville. On est toujours inspiré d'abord par ses contemporains immédiats, par le poète de la veille ou du matin, même quand c'est un mauvais poète et qu'on vaut mieux. Il faut du temps avant de s'allier aux anciens.

(2) Ici la réminiscence est manifeste et le *contre-calque* flagrant. Surville a été obligé, dans son roman-commentaire, de supposer que Voltaire avait connu le manuscrit. Ainsi, une pauvre *chanteresse* appelée Rosalinde chante devant son ancien amant, Corydon, devenu roi de Crimée, et qui n'a pas l'air de la reconnaître :

Viens ça, l'ami ! N'attends demain !...
Ah ! pardon, seigneur !... Je m'égare :
Tant comme ici, l'œil ni la main
N'ont vu ni touché rien de rare.
Qu'un baiser doit avoir d'appas
Cueilli dans ce palais superbe !...
Mais il ne te souvient donc pas
De ceux-là que prenions sur l'herbe?

Ce sont les derniers vers des *Tu* et des *Vous :*

Non, madame, tous ces tapis
Qu'a tissus la Savonnerie,
. . . .
Ces riches carcans, ces colliers,

Et ces noms pleins d'à-propos qui reviennent parmi les parens ou parmi les trouvères favoris, *Vergy*, Richard *Cœur-de-Lion!* Il y a telle ébauche grecque d'André Chénier qui me paraît avoir pu naître au sortir d'une représentation de *Nina ou la Folle par amour;* il me semble entendre encore, derrière certains noms chers à Clotilde,

Et cette pompe enchanteresse,
Ne valent pas un des baisers
Que tu donnais dans ta jeunesse.

Mais, chez Voltaire, le ton est badin; chez Surville, pour variante, la chanteresse chante *avec pleurs*. Et dans *les Trois Plaids d'or,* tout correspond avec *les Trois Manières*, soit à l'inverse, soit directement, et jusque dans le moindre détail. Quand l'un des conteurs, Tylphis, se met à raconter son aventure en vers de huit syllabes :

S'approcha leste et gai, l'œil vif et gracieux;
Réjouit tout chacun son air solacieux,
Et, dès qu'eut Lygdamon son affaire déduite,
Cy conte en verselets, sans tours ambitieux;

on a un contre-coup ralenti du ton de Voltaire :

. . . .
Les Grecs en la voyant se sentaient égayés.
Téone souriant conta son aventure
En vers moins allongés et d'une autre mesure,
Qui courent avec grace et vont à quatre pieds,
Comme en fit Hamilton, comme en fait la nature.

Et surtout quand on en vient au troisième amoureux chez Surville, à la troisième amante dans Voltaire, et au vers de dix syllabes si délicieusement défini par celui-ci :

Apamis raconta ses malheureux amours
En mètres qui n'étaient ni trop longs ni trop courts:
Dix syllabes, par vers mollement arrangées,
Se suivaient avec art et semblaient négligées;
Le rhythme en est facile, il est mélodieux;
L'héxamètre est plus beau, mais parfois ennuyeux;

on a de l'autre côté cette imitation qui, lue en son lieu, paraît jolie, mais qui, en regard du premier jet, accuse la surcharge ingénieuse :

Là, contant sans détour, ces mètres employa
Par qui douce Élégie autrefois larmoya,
Et qu'en France depuis, sur les rives du Rhône,
A Puytendre Apollo pour Justine octroya.

Géographie, généalogie, comme on sent le chemin à reculons et le besoin de dépayser!

l'écho de la tragédie de Du Belloy ou de l'opéra de Sedaine (1). Clotilde, à bien des égards, n'est qu'un *Blondel*, mais qui vise au ton exact et à la vraie couleur.

Et *Blondel* lui-même, à sa manière, y visait; rien ne montre mieux combien alors ces mêmes idées, sous diverses formes, occupaient les esprits distingués, qu'un passage des intéressans *Essais* ou mémoires de Grétry. Le célèbre musicien raconte par quelles réflexions il fut conduit à faire cet air passionné de Richard : *Une fièvre brûlante.....* dans le vieux style : « Y ai-je réussi? dit-il. Il faut le croire, puisque cent fois on m'a demandé si j'avais trouvé cet air dans le fabliau qui a procuré le sujet. La musique de *Richard*, ajoute-t-il, sans avoir à la rigueur le coloris ancien d'*Aucassin et Nicolette,* en conserve des réminiscences. L'ouverture indique, je crois, assez bien que l'action n'est pas moderne. Les personnages nobles prennent à leur tour un ton moins suranné, parce que les mœurs des villes n'arrivent que plus tard dans les campagnes. L'air *O Richard! ô mon roi!* est dans le style moderne, *parce qu'il est aisé de croire que le poète Blondel anticipait sur son siècle par le goût et les connaissances.* » Transposez l'idée de la musique à la poésie, vous avez Clotilde.

Je reviens. De tous ces vieux trouvères récemment remis en honneur par l'érudition ou par l'imagination du XVIII[e] siècle, Surville, remarquez-le bien, n'en omet *aucun,* et compose ainsi à son aïeule une flatteuse généalogie poétique tout à souhait : Richard donc, Lorris, Thibaut, Froissart, Charles d'Orléans, et je ne sais quelle postérité de dames sous la bannière d'Héloïse, voilà l'école directe. De plus, dans les autres trouvères non remis en lumière alors, mais dignes de l'être et qu'on a retrouvés depuis, tels que Guillaume Machau et Eus-

(1) Dans le *Dialogue* d'Apollon et de Clotilde :

...... Adonc par cettui je commence,
Qui fut ensemble ornement de la France
Et son flagel (*fléau*); c'est le roi d'Albion,
Richard qu'on dit prince au cœur de lion;
Bouche d'abeille, à non moins digne titre
Dut s'appeler. *Comme il se dit d'un philtre*
Qui fait courir en veines feux d'amour,
Tels, quand lisez le royal troubadour,
Sentez que flue es son ardente plume
A flots brulans le feu qui le consume...

Je crois sentir encore plus sûrement que Surville a entendu chanter d'hier soir : *Une fièvre brûlante...* La première représentation est d'octobre 1785.

tache Deschamps, il n'en devine *aucun*. Son procédé, de tout point, se circonscrit.

Surville, lisant les observations de l'abbé Sallier sur les poésies de Charles d'Orléans, a dû méditer ce passage : « Pour ce qu'il y aurait à reprendre dans la versification du poète, il suffira de dire que la plupart de ses défauts ne tiennent qu'à l'imperfection du goût de ces premiers temps : *l'idée des beaux vers n'était pas encore venue à l'esprit*, et elle était réservée à un siècle plus poli. » Mais supposons que cette idée fût, en effet, venue à quelqu'un, pensa Surville. Et comme il avait lui-même le vif sentiment des vers, il ne s'occupa plus que du moyen, à cette distance, de le réaliser.

Faisons, se dit-il encore, faisons un poète tout d'exception, un pendant de Charles d'Orléans en femme, mais un pendant accompli (1).

Une fois la pensée venue, qui l'empêcha de se lier avec quelqu'un des érudits ou des amateurs en vieux langage, sinon avec Sainte-Palaye, mort en 1781, du moins avec son utile collaborateur Mouchet, avec La Borde? Il avait composé des pièces de vers dans le goût de son temps; il essaya, La Combe ou Borel en main, d'en envieillir légèrement quelqu'une, et il en fit sans doute l'épreuve sur l'un ou l'autre de ses doctes amis (2). Sûr alors de sa veine, il n'eut plus qu'à la pousser. Il combina, il caressa son roman; il créa son aïeule, l'embellit de tous les dons, l'éleva et la dota comme on fait d'une enfant chérie. Il finit par croire à sa statue comme Pygmalion et par l'adorer. Que ce serait mal connaître le cœur humain, et même d'un poète, que d'argumenter de ce qu'à l'heure de sa mort, écrivant à sa femme, il lui recommandait encore ces poésies comme de son aïeule, et sans

(1) *Un Charles d'Orléans femme*, ce genre de substitution de sexe est un des déguisemens les plus familiers à Surville dans ses emprunts et imitations. Ainsi quand il imite *les Tu et les Vous*, on a vu que c'est adressé à Corydon et non plus à Philis; ainsi quand il s'inspire des *Trois Manières*, au lieu de l'archonte Eudamas pour président, il institue la reine Zulinde, et on a, par contre, les chanteurs et conteurs Lygdamon, Tylphis et Colamor, au lieu des trois belles, Églé, Téone et Apamis.

(2) L'épreuve ne pouvait être que relative, et elle se marque aux connaissances imparfaites d'alors. Des personnes familières avec les vieux textes noteraient aujourd'hui dans *Clotilde* les erreurs de mots dues nécessairement à cette manière de teinture. Quand La Combe ou Borel se trompent dans leurs vocabulaires, Surville les suit. Roquefort, en son *Glossaire*, remarque que le mot *voidie, voisdie*, ne signifie pas *vue*, mais *pénétration, prudence fine, ruse.* Surville lit dans Borel que *voidie* signifie aussi *vue*, et il l'emploie en ce sens (fragment III, vers 17).

se déceler! Il n'aimait donc pas la gloire? Il l'aimait passionnément, mais sous cette forme, comme un père aime son enfant et s'y confond. Cette aïeule refaite immortelle, pour lui gentilhomme et poète, c'était encore le nom.

Il faut le louer d'une grande sagacité critique sur un point. Il comprit que cette réforme, cette restauration littéraire de Charles V, avait été surtout pédantesque de caractère et de conséquences, et que ce n'était ni dans maître Alain (malgré le baiser d'une reine), ni dans Christine de Pisan, qu'il fallait chercher des appuis à sa muse de choix. Il fut homme de goût, en ce qu'allant au cœur de cet âge, il déclara ingénieusement la guerre aux gloires régnantes, animant ainsi la scène et sauvant surtout l'ennui.

Mais M. de Surville montre-t-il du goût dans les fragmens de prose qu'il a laissés et qu'on cite? Vanderbourg y accuse de la raideur, de l'emphase. Cela ne prouverait rien nécessairement contre ses vers. Surville avait l'étincelle : quelque temps il ne sut qu'en faire; elle aurait pu se dissiper; une fois qu'il eut trouvé sa forme, elle s'y logea tout entière. Qu'on ne cherche pas l'abeille hors de sa ruche, elle n'en sortit plus.

Et puis il ne faut rien s'exagérer : ce qui fait vivre Clotilde, ce qui la fait survivre à l'intérêt mystérieux de son apparition, ce sont quelques vers touchans et passionnés, ces couplets surtout de la mère à l'enfant. Le reste doit sa grace à cette manière vieillie, à une pure surprise. Tel vers, telle pensée qu'on eût remarquée à peine en style ordinaire, frappe et sourit sous le léger déguisement. Tel minois qui, en dame et dans la toilette du jour, ne se distingue pas du commun des beautés, redevient piquant en villageoise. Rien ne rajeunit les idées comme de vieillir les mots; car *vieillir* ici, c'est précisément ramener à l'enfance de la langue. Comme dans un joli enfant, on se met donc à noter tous les mots et une foule de petits traits que, hors de cet âge, on ne discernerait pas. Quoi? se peut-il que nos pères enfans en aient tant su? C'est un peu encore comme lorsqu'on lit dans une langue étrangère : il y a le plaisir de la petite reconnaissance; on est tout flatté de comprendre; on est tenté de goûter les choses plus qu'elles ne valent, et de leur savoir gré de ressembler à ce qu'on sent. Mais ce genre d'intérêt n'a que le premier instant et s'use aussitôt. Je croirais volontiers qu'une des habiletés du rédacteur ou de l'éditeur de *Clotilde* a été de perdre, de déclarer perdus les trop longs morceaux, les poèmes épiques ou didactiques : c'eût été trop mortel. Déjà le volume renferme des pièces un peu prolongées; car

dans *Clotilde,* comme presque partout ailleurs en poésie française, ce sont les toutes petites choses qui restent les plus jolies, les rondeaux à la Marot, à la Froissart :

Sont-ce rondels, faits à la vieille poste
Du vieux Froissart? Contre lui nul ne joste (1),
Ne jostera, m'est avis, de long-temps;
Graces, esprit et fraîcheur du printems
L'ont accueilli jusqu'à sa derraine heure;
Le vieux rondel habite sa demeure
A n'en sortir . . . .

Est-il donc permis de le confesser tout haut? En général, quand on fait de la poésie française, on dirait toujours que c'est une difficulté vaincue. Il semble qu'on marche sur des charbons ardens; il n'est pas prudent que cela dure, ni de recommencer quand on a réussi : trop heureux de s'en être bien tiré! Lamartine est le seul de nos poètes (après La Fontaine), le seul de nos contemporains, qui m'ait donné l'idée qu'on y soit à l'aise et qu'on s'y joue en abondance.

Pour en revenir à la méthode d'envieillissement et au premier effet qu'elle produit, je me suis amusé à l'essayer sur une toute petite pièce, très peu digne d'être citée dans sa forme simple. Je n'ai fait qu'y changer l'orthographe *à la Surville,* et n'y ai remplacé qu'une couple de mots. Eh! bien, par ce seul changement à l'œil, elle a déjà l'air de quelque chose. Si on supprimait les articles, si on y glissait quelques inversions, deux ou trois vocables bien accentués, quelques rides souriantes enfin, elle aurait chance d'être remarquée. Il faut supposer qu'une femme, Natalie ou Clotilde, — oui, Clotilde elle-même, si l'on veut, remercie une jeune fille peintre pour le bienfait qu'elle lui doit. Revenant de Florence où elle a étudié sous les maîtres d'avant Pérugin, cette jeune fille aura fait un ressemblant et gracieux portrait de Clotilde à ce moment où les femmes commencent à être reconnaissantes de ce qui les fait durer. C'est donc Clotilde qui parle :

De vos doits blancs, effilés et légiers,
  Vous avez tracé mon ymaige.
Me voyla belle, à l'abry des dangiers
  Dont chasque hyvert nous endommaige!

Por ce doulx soing, vos pinceaulx, vos couleurs,

(1) Joûte.

Auroyent, seulz, esté sans puissance,
Et de mes traicts n'auroyent seu les meilleurs
Sans vostre amour et sa présence.

Ainz de vostre ame à mon ame en secret
Ugne lumière s'est meslée;
Elle a senty soubs la flour qui mouroit
Ugne beaulté plus recélée.

Vostre doux cueur de jeune fille au mien
A mieulx leu qu'au mirouër qui passe;
Vous m'avez veue au bonheur ancien
Et m'avez paincte soubs sa grace.

Vous vous diziez : « Ce cueur sensible et pront
Esclayre encore sa pronelle.
Li mal fuyra : levons ce voyle au front;
Metons-y l'estoile éternelle. »

Et je revys; et dans mes plus biaulx ans
Je me recognois, non la seule;
De mes enfans, quelque jour, les enfans
Soubriront à leur jeune aïeule.

O jeune fille, en qui le ciel mit l'art
D'embelir à nos fronts le resve,
Que le bonheur vous doingt (1) un long regard,
Et qu'ugne estoile aussy se lesve!

Et remarquez que je n'y ai mis absolument que la première couche. Mais, je le répète, dès que la poésie se présente avec quelque adresse sous cet air du bon vieux temps, on lui accorde involontairement quelque chose de ce sentiment composé qu'on aurait à la fois pour la vieillesse et pour l'enfance; on est doublement indulgent.

Dans *Clotilde* pourtant, il y a plus, il y a l'art, la forme véritable, non pas seulement la première couche, mais le vernis qui fixe et retient : ainsi ces rondeaux d'un si bon tour, ces flèches des distiques très vivement maniées. Le style possède sa façon propre, son nerf, l'image fréquente, heureuse, presque continue. De nombreux passages exposent une poétique concise et savante, qui me rappelle le poème de *l'Invention* d'André Chénier et sa seconde Épitre si éloquemment didactique. Dans le *Dialogue* d'Apollon et de Clotilde,

(1) Donne.

celle-ci, ramenée par la parole du dieu aux pures sources de l'antiquité classique qui ont toujours été, à elle, ses secrètes amours, exhale ainsi son transport (1) :

Qu'est-ce qu'entends? donc n'étois si fallotte
Quand proscrivis ces atours maigrelets,
Et qu'au despris (2) de la tourbe ostrogotte
Des revenans, démons et farfadets,
Dressai mon vol aux monts de Thessalie,
Bords de Lesbos et plaines d'Italie!
Là vous connus, Homère, Anacréon,
Cygne en Tibur, doux amant de Corinne!
Là m'enseigna les secrets de Cyprine
Cette Sapho qui brûla pour Phaon.
Dès ce moment m'écriai dans l'ivresse :
« Suis toute à vous, dieux charmans de la Grèce!
O du génie invincibles appuis,
Bandeaux heureux de l'Amour et des nuits,
Chars de Vénus, de Phébé, de l'Aurore,
Ailes du Temps et des tyrans des airs,
Trident sacré qui soulèves les mers,
Rien plus que vous mon délire n'implore!... »

Et Apollon, lui répondant, la tempère toutefois et l'avertit du danger :

Trop ne te fie à d'étranges secours;
Ne quiers d'autrui matière à tes discours;
Pour guide auras, telle soit ta peinture,
Deux livres seurs, ton cœur et la nature!

Or que dit Chénier (Élégie XVIII) :

. . . . Les poètes vantés
Sans cesse avec transport lus, relus, médités;
Les dieux, l'homme, le ciel, la nature sacrée
Sans cesse étudiée, admirée, adorée,
Voilà nos maîtres saints, nos guides éclatans.

La poétique est la même, et ne diffère que par la distance des temps où elle est transplantée. Mais on pourrait soutenir qu'il y a bien du grec fin à travers l'accent gaulois de Surville, de même qu'il

(1) Je cite en ne faisant que rajeunir l'orthographe; c'est une opération inverse à celle de tout à l'heure, et qui suffit pour tout rendre clair.

(2) En dépit.

se retrouve beaucoup de la vieille franchise française et de l'énergie de XVIe siècle sous la physionomie grecque de Chénier : ce sont deux frères en renaissance.

On sait l'admirable comparaison que celui-ci encore fait de lui-même et de son œuvre avec le travail du *fondeur :*

. . . . De mes écrits en foule
Je prépare long-temps et la forme et le moule;
Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain :
Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain.

Clotilde, dans un beau fragment d'épître, rencontrera quelque image analogue pour exprimer le travail de refonte auquel il faut soumettre les vers mal venus.

Se veyons, s'épurant, la cire au feu mollir,

si nous voyons la cire s'épurer par la chaleur, dit-elle, les rimes au contraire ne s'épurent, ne se fourbissent (1) qu'à froid. Elle a commencé par citer agréablement *Calysto*, c'est-à-dire l'ourse qui a besoin de lécher long-temps ses petits,

Ses oursins, de tout point, naissants disgraciés;

elle ajoute :

Point d'ouvrage parfait n'éclot du plus habile;
Cuidez qu'en parle à fond : quand loisir m'est donné,
Reprends de mon jeune âge un fruit abandonné;
Le revois, le polis; s'est gentil, le caresse;
Ainz, vois-je qu'est manqué, la flamme le redresse.

Mainte page ingénieuse nous offre ainsi, en détail, du Boileau refait et du Malherbe anticipé. On reconnaît qu'on a affaire à l'homme qui est surtout un poète réfléchi, et qui s'est fait sa poétique avant l'œuvre.

Lorsque l'élégant volume parut en 1803 (2), avec son noble frontispice d'un gothique fleuri et ses vignettes de trophées, il ne se présenta point sous ce côté critique qu'aujourd'hui nous y recherchons. Il séduisit par le roman même de l'aïeule, par cette absence trop

(1) Au lieu de *forbir,* Vanderbourg a lu *forcir,* qu'il ne sait comment expliquer; mais je croirais presque qu'il a mal lu son texte, ce qui serait piquant et prouverait qu'il n'y est pour rien.

(2) L'année même où parurent à Grenoble les Poésies de Charles d'Orléans, mais qui, bien moins heureuses que *Clotilde,* attendent encore un éditeur digne d'elles.

vraie de l'éditeur naturel qui y jetait comme une tache de sang, par la grace neuve de cette poésie exhumée, et par la passion portée çà et là dans quelques sentimens doux et purs. Ces regrets d'abord marqués sur les insultes d'*Albion*, sur les malheurs et les infortunes des *Lys*, devinrent un à-propos de circonstance, auquel l'auteur n'avait guère pu songer si, comme on l'assure, son manuscrit était antérieur à l'émigration (1). Mais toutes les femmes et les mères surent bientôt et chantèrent les *Verselets à mon premier-né* sur la musique de Berton :

O cher enfantelet, vrai pourtraict de ton père,
Dors sur le sein que ta bouche a pressé!
Dors, petiot; clos, ami, sur le sein de ta mère,
Tien doux œillet par le somme oppressé!

Ce ne sera pas faire tort à cette adorable pièce de rappeler que le motif, qu'on a rapproché souvent de celui de la *Danaë* de Simonide, paraît emprunté plus immédiatement à deux romances de Berquin, nées en effet de la veille : l'une (1776) dont le refrain est bien connu :

Dors, mon enfant, clos ta paupière,
Tes cris me déchirent le cœur...

et l'autre (1777), qui n'est plus dans la bouche d'une mère, mais dans celle du poète lui-même auprès du berceau d'un enfant endormi :

Heureux enfant, que je t'envie
Ton innocence et ton bonheur!
Ah! garde bien toute ta vie
La paix qui règne dans ton cœur.

Que ne peut l'image touchante
Du seul âge heureux parmi nous!
Ce jour peut-être où je le chante
De mes jours est-il le plus doux...

(1) Dans le séjour pourtant qu'il fit à Lausanne en 1797, et pendant lequel il préludait à sa publication par des morceaux insérés dans le journal de Mme de Polier, M. de Surville put retoucher assez la première pièce, l'*Héroïde* à Bérenger, pour lui donner cet air de prophétie finale :

Peuple égaré, quel sera ton réveil?
Ne m'entend, se complait à s'abreuver de larmes,
Tise les feux qui le vont dévorans.
Mieux ne vaudroit, hélas! repos que tant d'alarmes,
Et roi si preux que cent lâches tyrans?...

Voila le meilleur du Berquin; on y retrouve un accord avec cette stance de *Clotilde :*

Tretous avons été, comme ez toi, dans cette heure;
Triste raison que trop tôt n'adviendra!
En la paix dont jouis, s'est possible, ah! demeure!
A tes beaux jours même il en souviendra.

Mais l'art et la supériorité de Surville ne m'ont jamais mieux paru qu'en comparant de près la source et l'usage. La première romance de Berquin a pour sujet une femme abandonnée par son amant; ce qui peut être pathétique, mais qui touche au banal et gâte la pureté maternelle. Chez Surville, c'est une mère heureuse. Et pour le détail de l'expression et la nuance des pensées, ici tout est neuf, délicat, distingué, naturel et créé à la fois :

Étend ses brasselets; s'étend sur lui le somme;
Se clot son œil; plus ne bouge... il s'endort...
N'étoit ce teint flouri des couleurs de la pomme (1),
Ne le diriez dans les bras de la mort?

Arrête, cher enfant!... j'ai frémi tout entière...
Réveille-toi; chasse un fatal propos...

Et tout ce qui suit. Chez l'autre, on va au romanesque commun, à la sensiblerie philantropique du jour. En pressant Surville dans ce détail, on est tout étonné, à l'art qu'on lui reconnaît, de trouver en lui un maître, un poète comme Chénier, de cette école des habiles studieux, et, à un certain degré, de la postérité de Virgile.

Le propre de cette grande école seconde, à laquelle notre Racine appartient, et dont Virgile est le roi, consiste précisément dans une originalité compatible avec une imitation composite. On citerait tel couplet des Bucoliques où le génie éclectique de Virgile se prend ainsi sur le fait (2). Pour ce trait si enchanteur de Galatée, on pour-

(1) « O vous, petits Amours, *pareils à des pommes rouges,* » a dit Théocrite dans l'idylle intitulée *Thalysies.* On se croit dans le gaulois naïf, on rencontre le gracieux antique : ces jolies veines s'entrecroisent.

(2) Dans l'Églogue VIII, par exemple, au couplet : *Talis amor Daphnim...,* pour l'ensemble, Virgile s'inspire de la génisse de Lucrèce *: At mater virides saltus;* de Lucrèce encore pour un détail, *propter aquæ rivum,* et de Varius pour un autre. Il compose de tous ces emprunts, et dans le sentiment qui lui est propre, un petit tableau original :

Tous ces métaux unis dont j'ai formé le mien!

rait soutenir sans rêverie qu'il s'est ressouvenu à la fois de trois endroits de Théocrite. De même encore se comporte-t-il sans cesse à l'égard d'Homère. Ce sont des croisemens sans fin de réminiscences, des greffes doubles, et des combinaisons consommées : *tres imbris torti radios*. J'en demande bien pardon à nos Scaligers, mais le procédé ici n'est pas autre, quoiqu'il n'ait lieu que de Surville à Berquin. Simonide en tiers est dans le fond.

Le premier succès de Clotilde fut grand, la discussion animée, et il en resta un long attrait de curiosité aux esprits poétiques piqués d'érudition. Charles Nodier, dont la riche et docte fantaisie triomphe en arabesques sur ces questions douteuses, ne pouvait manquer celle-ci, contemporaine de sa jeunesse. Dans ses *Questions de Littérature légale*, publiées pour la première fois en 1811, il résumait très bien le débat, et en dégageait les conclusions toutes négatives à la prétendue Clotilde, toutes en faveur de la paternité réelle de M. de Surville. Après quelques-uns des aperçus que nous avons tâché à notre tour de développer : « Comment expliquer, ajoutait-il, dans ce poème *de la Nature et de l'Univers* que Clotilde avait, dit-on, commencé à dix-sept ans, la citation de Lucrèce, dont les œuvres n'étaient pas encore découvertes par le Pogge et ne pénétrèrent probablement en France qu'après être sorties, vers 1473, des presses de Thomas Ferrand de Bresse? Comment comprendre qu'elle ait pu parler à cette époque des sept satellites de Saturne, dont le premier fut observé pour la première fois par Huyghens en 1655, et le dernier par Herschell en 1789 (1). » M. de Roujoux, dans son *Essai sur les Révolutions des Sciences* publié vers le même temps que les *Questions* de Charles Nodier, avait déjà produit quelques-unes de ces raisons, et elles avaient d'autant plus de signification sous sa plume qu'il se trouvait alors avoir entre les mains, par une rencontre singulière, un nouveau manuscrit inédit de M. de Surville. Si ingénieux que soit le second volume attribué à Clotilde encore et publié en 1826 par les deux amis, je ne puis consentir à y reconnaître cet ancien manuscrit pur et simple; j'ai un certain regret que les deux éditeurs, entrant ici avec trop d'esprit et de verve dans le jeu poétique de leur rôle, n'aient plus voulu se donner pour point de départ cette opinion critique de 1811, qu'ils ont, du reste, partout ailleurs soutenue depuis.

(1) Ton vaste Jupiter, et ton lointain Saturne,
Dont sept globules nains traînent le char nocturne.

Ces vers toutefois ne se trouvent que dans le volume de *Clotilde*, publié en 1826.

Il n'y avait déjà que trop de jeu dans la première *Clotilde*, et de telles surprises ne se prolongent pas. Les *Verselets à mon premier-né* seront lus toujours; le reste ensemble ne suffirait pas contre l'oubli. Quant à l'auteur qui a réussi trop bien, en un sens, et qui s'est fait oublier dans sa fiction gracieuse, un nuage a continué de le couvrir, lui et sa catastrophe funeste. Émigré en 91, il fit, dans l'armée des princes, les premières campagnes de la révolution. Rentré en France, vers octobre 1798, avec une mission de Louis XVIII, il fut arrêté, les uns disent à La Flèche, d'autres à Montpellier (tant l'incertitude est grande!), mais, d'après ce qui paraît plus positif, dans le département de la Haute-Loire, et on le traduisit devant une commission militaire au Puy. Il tenta d'abord de déguiser son nom; puis, se voyant reconnu, il s'avoua hautement commissaire du roi, et marcha à la mort la tête haute. L'arrêt du tribunal (ironie sanglante!) portait au considérant : *condamné pour vols de diligence*. André Chénier à l'échafaud fut plus heureux.

Ni l'un ni l'autre n'ont vu sortir du tombeau leurs œuvres. L'un se frappait le front en parlant au ciel; l'autre, d'un geste, désignait de loin à sa veuve la cassette sacrée.

Surville n'a pas eu et ne pouvait avoir d'école. On se plaira pourtant à noter, dans la lignée de renaissance que nous avons vu se dérouler depuis, deux noms qui ne sont pas sans quelque éclair de parenté avec le sien : Mlle de Fauveau (si chevaleresque aussi) pour la reproduction fleurie de la sculpture de ces vieux âges, et dans des rangs tout opposés, pour la prose habilement refaite, Paul-Louis Courier.

SAINTE-BEUVE.

LE

DOCTEUR HERBEAU.[1]

VII.

Décidément, le Riquemont était jaloux. A partir du jour où il avait surpris le docteur Herbeau aux genoux de Louise, lui baisant les doigts et la comparant à Vénus, ç'avait été chez lui une idée fixe que le docteur Herbeau faisait la cour à Louison. Les gens que les idées visitent rarement se jettent avec avidité sur celles que le hasard leur présente; ils s'y attachent, s'y cramponnent, et s'en dessaisissent difficilement. M. Riquemont avait d'autant mieux accueilli celle-ci, qu'elle rôdait depuis long-temps autour de son cœur, et qu'il était déjà, à son insu, familiarisé avec elle. Il avait commencé par en rire, mais ses soupçons, à peine éveillés, s'étaient presque aussitôt changés en certitude. Une fois sur la piste, le fin renard s'était tenu en observation, ne perdant pas de vue Aristide, épiant ses moindres gestes, commentant ses moindres paroles, toujours présent à ses visites; et, bien que de son côté le docteur se tînt prudemment sur ses gardes, chaque visite avait illuminé d'un nouveau trait de lumière l'esprit clairvoyant du rusé châtelain.

Le premier mouvement de M. Riquemont avait été de provoquer

(1) Voir la première partie dans la livraison du 15 octobre.

Aristide, et de lui passer d'abord son grand sabre à travers le ventre. Mais la prévoyante nature avait pris soin de mitiger la férocité de cette ame par une forte dose d'amour-propre; la crainte de jouer un rôle ridicule lui conseilla d'attendre, et de se venger sans éclat et sans bruit. Il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir; tout en s'exagérant les coupables intentions d'Aristide, il savait que le mal n'était pas allé loin, et je dois dire à la honte de cet homme abominable qu'il puisait ses motifs de sécurité moins dans la vertu que dans la santé de sa femme.

Au point où en étaient les choses, la position pouvait sembler embarrassante. Après l'avoir suffisamment abreuvé d'amertumes et de déboires de tout genre, il s'agissait de trouver un prétexte honnête pour jeter M. Herbeau à la porte. Rien n'était plus simple en apparence ni plus difficile en réalité. Pour rien au monde l'orgueilleux butor n'aurait consenti à s'avouer jaloux du vieux docteur. Reconnaître une pareille rivalité, en convenir vis-à-vis de sa femme, donner à M. Herbeau la satisfaction de croire qu'il avait pu troubler le grand Riquemont dans sa sécurité conjugale, étaient autant d'humiliations auxquelles sa vanité répugnait invinciblement. Il redoutait surtout de devenir la fable du pays et de compromettre la belle influence politique qu'il avait conquise dans son département. M. Riquemont jaloux du docteur Herbeau! certes le cas eût été plaisant, et les malins esprits de la Vienne en auraient fait des gorges-chaudes. C'était là ce qu'il fallait éviter. Cependant que résoudre? à quel parti se rendre? Obliger, à force de mauvais procédés, l'ennemi à se retirer? M. Riquemont avait tout épuisé, et le docteur ne semblait nullement disposé à déserter la place. Surprendre le coupable en flagrant délit amoureux? au train dont allaient les choses, l'occasion pouvait ne se présenter jamais, ou du moins se faire long-temps attendre. Après de mûres réflexions, M. Riquemont avait pensé que le parti le plus convenable était de renvoyer l'amant sous le prétexte du médecin. On sait la façon dont il s'y prit auprès de Louise, comment il aborda la question, de quelle sorte il leva la séance. Il s'était bien attendu à quelque résistance; mais il n'avait pas compté sur une telle obstination. Son humeur jalouse s'en irrita et faillit éclater. Il se retira furieux et ne doutant plus que sa femme ne fût complice du perfide.

Le grand air le calma et le ramena à des idées plus saines. Après quelques tours d'allées, il finit par se demander s'il était vraisemblable que Louise se fût laissé prendre avec ses vingt ans aux graces éclopées d'Aristide. Il est vrai qu'en songeant à l'étrange figure qu'il

avait aperçue dans son miroir toutes les fois qu'il s'était fait la barbe, il convenait avec une impitoyable impartialité que la femme qui avait pu se résoudre à épouser un pareil visage, pouvait, sans beaucoup déroger, accueillir favorablement les hommages du vieux docteur. Puis il se rappelait ce qu'il avait entendu compter de l'influence des médecins sur leurs malades. A vrai dire, il ne savait trop que croire ni qu'imaginer. Ce qu'il y avait de plus clair en tout ceci, c'est que le docteur Herbeau lui était odieux pour toute espèce de raisons, qu'il le haïssait pour son esprit, pour ses manières, pour ses opinions, pour sa croix d'honneur, pour sa jument, pour sa culotte courte, pour ses bas de soie, pour sa perruque, pour ses boucles d'argent; que tout en cet homme lui était souverainement antipathique, et qu'enfin il n'avait rien tant à cœur que de se débarrasser de cet hôte incommode. Mais là se reproduisait la difficulté dont nous parlions tout à l'heure. Vis-à-vis de lui-même, M. Riquemont avait bien un prétexte plausible et plus que suffisant; malheureusement ce prétexte, l'orgueil lui commandait de le taire. Vis-à-vis du monde, vis-à-vis de Louise et du docteur Herbeau, il fallait un autre expédient qu'il pût mettre en avant sans aventurer la dignité de son caractère. Congédier l'amant, c'était couronner la victime de myrtes et de roses; une telle disgrace équivalait au triomphe le plus beau, tandis qu'en congédiant le médecin comme convaincu d'ignorance, M. Riquemont sauvait une défaite à son amour-propre, perdait son rival dans l'esprit public et le couvrait de honte pour la fin de ses jours. Mais à cela Louise avait répondu victorieusement : — Pourquoi vouloir remplacer le docteur Herbeau par le docteur Savenay, puisque le docteur Savenay, appelé en consultation, a rendu un éclatant hommage au talent du docteur Herbeau? — Que répliquer? le rustre en perdait la tête.

Le lendemain, il se leva de grand matin, et, après avoir visité ses écuries et ses étables, il fit seller un cheval et partit pour Saint-Léonard. Il mit pied à terre à la porte de M. Savenay. Le jeune homme le reçut avec une grave cordialité, sans contrainte et sans empressement.

—Je viens, lui dit M. Riquemont, déjeuner avec vous et parler d'affaires.

—Je suis tout à vous, monsieur, répondit le jeune docteur.

On déjeuna, car partout où se trouvait M. Riquemont, on dînait ou on déjeunait. Vers la fin du repas, le châtelain s'accouda sur la table, et après avoir vidé préalablement un grand verre de vin :

— Jeune homme, dit-il, je vais vous entretenir de choses graves.

— Monsieur, je vous écoute, répondit M. Savenay en croisant les bras sur sa poitrine.

M. Riquemont promena lentement sa langue sur ses moustaches rousses et hérissées comme l'enveloppe d'une châtaigne.

— Jeune homme, dit-il enfin, que pensez-vous du docteur Herbeau?

— Je pense, comme vous, monsieur, répondit M. Savenay, que le docteur Herbeau est l'honneur de cette ville. Je le tiens pour un galant homme, pour un modèle d'urbanité, de grace et de savoir-vivre, pour un de ces rares esprits, charmans et naïfs, dont le type s'efface chaque jour et se perdra bientôt parmi nous, pour un de ces hommes enfin qu'on ne saurait entourer de trop d'estime ni de trop de respect.

— Excusez du peu! dit M. Riquemont en remplissant son verre. Et comme médecin?

— Comme médecin, monsieur, répliqua M. Savenay, le docteur Herbeau jouit d'une réputation acquise et justifiée par vingt ans de nobles travaux. Vous avez entendu ma profession de foi, le jour où j'eus l'honneur d'être appelé par vous en consultation au château de Riquemont; cette profession de foi, je suis prêt, si vous le souhaitez, à la renouveler à cette heure.

— Ah çà! mon petit, s'écria le châtelain d'un ton familier et goguenard, vous me la donnez belle! Nous ne sommes point ici en consultation; gardez ce langage académique pour une occasion meilleure. Le vin est bon, rien ne nous presse; parlons franchement et à cœur ouvert. Voulez-vous que je vous dise, moi, ce que vous pensez du docteur Herbeau? Vous pensez que c'est une vieille bête.

— J'imagine, monsieur, que vous voulez parler de Colette, répondit froidement le jeune docteur.

M. Riquemont demeura quelque temps interdit sous le regard glacé de l'amphitryon. Il vida son verre et reprit :

— Voyons, sérieusement, entre nous, pensez-vous ce que vous dites?

— J'ai pour habitude de penser tout ce que je dis.

— Eh bien! jeune homme, vous êtes dupe! s'écria M. Riquemont en donnant sur la table un grand coup de poing qui fit vaciller les flacons. Vous êtes dupe, vous dis-je! Savez-vous comment le docteur Herbeau, lorsqu'il vous croyait mort, s'est exprimé hier sur votre compte? Savez-vous ce qu'a dit le docteur Herbeau? monsieur, le

savez-vous? Non, vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais, car je n'oserai le redire, je connais trop le respect que l'on doit à votre personne. Il a dit que vous étiez une ganache.

— Soyez sûr, monsieur, que le docteur Herbeau n'a pas dit cela, affirma M. Savenay avec assurance.

— C'est moi qui l'ai dit, répliqua M. Riquemont un peu troublé, mais pour le lui faire répéter.

— Vous avez eu tort, monsieur, ajouta le jeune homme en souriant. Rappelez-vous les paroles du Christ : Vous ne tenterez pas votre Dieu. Mais brisons là. M. Herbeau me croyait mort, il m'a pu juger sévèrement. L'Égypte en faisait autant de ses rois; j'aurais mauvaise grace à me plaindre.

— Mais vous ne savez pas tout ce qu'a dit le vieux scélérat! s'écria le châtelain avec rage. Il s'est réjoui de votre mort.

— Permettez-moi de n'en rien croire.

— Il a prétendu que vous n'étiez pas grand'chose de bon.

— C'est tant pis pour moi.

— Que vous étiez un faiseur d'embarras!

— La chose est possible.

— Un faquin!

— Comme il vous plaira.

— Un espion de la police!

— Cessons, monsieur, ces enfantillages. Quelle que soit l'opinion que le docteur Herbeau professe à mon égard, elle ne saurait modifier en rien celle que j'ai de son esprit, de son caractère et de son mérite.

M. Riquemont se mordit les lèvres et resta silencieux, déconcerté par ce ferme langage et par cette digne attitude.

— Jeune homme, reprit-il au bout de quelques instans, souffrez que je vous adresse une question qui pourra d'abord vous sembler indiscrète, mais qui vous prouvera le sérieux intérêt que je vous ai voué. Êtes-vous riche?

— Ma pauvreté ne doit rien à personne, répondit le jeune docteur.

— Vous êtes pauvre?

— Oui.

— Et vous voulez faire fortune?

— Non.

— De par tous les diables! vous êtes fou, monsieur, s'écria le châtelain avec humeur. Qu'êtes-vous donc venu chercher à Saint-Léo-

nard, et quel but vous proposez-vous ici-bas, si ce n'est l'argent et la fortune? La fortune, monsieur, vous en parlez bien à votre aise. C'est la grande affaire de la vie, c'est la vie, la vie tout entière. Que faire en ce bas monde, si l'on n'y fait fortune? La fortune! ah! vous n'en voulez pas. Je la garde; merci!

— Voyons, monsieur, où voulez-vous en venir? demanda M. Savenay en laissant échapper un geste d'impatience.

— A vous dire, monsieur, que votre fortune, cette fortune que vous dédaignez, est entre mes mains, et qu'il dépend de vous de la voir passer dans les vôtres.

— En vérité, je ne vous comprends pas, dit M. Savenay d'un air étonné.

— Vous allez me comprendre. Étranger à Saint-Léonard, vous avez à lutter contre un homme qui, depuis vingt ans, a l'unique privilége de tuer en ce pays; on est fait à sa manière, et, bien que je vous croie fort habile, vous aurez de la peine à le détrôner. N'oubliez pas son fils, qu'il ne va pas manquer d'appeler à son aide pour l'opposer à vos débuts. C'est un niais, il réussira; vous êtes un garçon d'esprit, votre succès est incertain; toujours est-il qu'il vous faudra long-temps l'attendre, combattre tous les jours avec acharnement, gagner pied à pied le terrain. Eh bien! moi, je vous offre l'occasion de rafler sur-le-champ, d'un seul coup, la clientèle du père et du fils. Cela vous va-t-il?

— De grace, expliquez-vous, s'écria M. Savenay, qui de l'étonnement arrivait à l'ébahissement.

— Je vais m'expliquer, dit M. Riquemont.

Il but un verre de rhum, passa sa main sur ses moustaches, puis, élevant la voix et d'un ton solennel :

— Je suis riche, moi, reprit-il. Mon bon ami, tel que vous me voyez, j'ai trente petites mille livres de rentes au soleil. Ajoutez-y une influence politique qui s'étend à vingt lieues à la ronde. Je représentele parti libéral dans mon département. Les tyrans me redoutent, les vicaires tremblent à ma vue, les jésuites ont juré ma mort. Je corresponds avec le *Constitutionnel*.

A ce nom, M. Savenay s'inclina.

— C'est ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, poursuivit le châtelain. Je suis roi de la contrée. Je tiens Saint-Léonard comme une pièce de cent sous dans ma main; j'en puis disposer à ma guise. Cela est si vrai, jeune homme, que, s'il me prenait fantaisie de retirer aujourd'hui la clientèle du château au docteur Herbeau, le docteur

Herbeau n'aurait pas demain six pratiques dans la ville et aux environs; me comprenez-vous maintenant?

— Pas le moins du monde, dit M. Savenay.

— Comment, ventrebleu! vous ne comprenez pas que je vous aime et que je vous veux du bien! s'écria M. Riquemont. Oui, jeune homme, je l'avoue, je vous aime; tout me plaît en vous. Nous avons les mêmes goûts, les mêmes idées, les mêmes opinions. Je vous ai tout de suite aimé, rien qu'en voyant votre cheval. Vous m'intéressez: je sais que vous avez, dans quelque coupe-gorge de la Creuse, une vieille bonne femme de mère qui vous pleure, une jeune fillette de sœur qui, faute de dot, ne peut se marier. Eh bien! votre vieux Riquemont veut réunir la mère et le fils et donner un mari à la fille. Docteur Savenay, déclarez que votre confrère n'entend rien à la maladie de ma femme, et, dès aujourd'hui, je congédie le docteur Herbeau, je vous offre la clientèle du château et vous confie la santé de Louise.

Ayant ainsi parlé, M. Riquemont se frotta les mains d'un air triomphant et satisfait.

— Je vous comprends, monsieur, répondit M. Savenay. Croyez que je suis profondément touché de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma destinée. Vous me voyez heureux et confus des sentimens affectueux que vous avez daigné m'exprimer. Quant à la position que vous m'offrez, j'apprécie, n'en doutez pas, tout ce qu'elle a pour moi d'honorable et d'avantageux; mais je ne saurais l'accepter.

— Vous refusez! s'écria M. Riquemont.

— Je refuse, répliqua M. Savenay.

En cet instant, la conversation fut empêchée par un épouvantable vacarme qui ébranla tout à coup les vitres du jeune docteur. C'était un bruit d'instrumens tel que les murs de Jéricho n'en entendirent pas de pareil. S'étant approché du balcon pour voir ce que ce pouvait être, M. Savenay aperçut sous ses fenêtres un groupe de grotesques musiciens qui, aussitôt qu'ils le reconnurent, interrompirent brusquement l'ouverture de *la Caravane* pour attaquer vigoureusement le grand air de triomphe de *la Muette*. Une foule compacte encombrait les boulevarts, et quelques cris de: Vive le docteur Savenay! éclatèrent çà et là dans les rangs. M. Savenay se retira du balcon et demanda d'un air irrité ce que signifiait cette plaisanterie. Son domestique lui répondit que c'était une sérénade que lui donnait la musique de la ville. En effet, la nouvelle du retour du jeune docteur, qu'on avait cru mort, s'étant répandue dans Saint-Léonard, ses par-

tisans avaient décidé qu'on lui donnerait une sérénade en signe de félicitation et de réjouissance, mais, en réalité, à cette seule fin d'humilier le docteur Herbeau.

— Voilà qui m'est souverainement déplaisant, dit M. Savenay visiblement contrarié. Messieurs, ne sauriez-vous aller faire plus loin votre tapage! ajouta-t-il en reparaissant à la fenêtre.

Mais sa voix fut étouffée par l'enthousiasme de la grosse-caisse. L'orchestre se composait de deux trompettes, de quatre violons, d'un tambour et d'une clarinette. Mme Saqui, alors en représentation à Saint-Léonard, ainsi que nous l'avons dit, avait prêté sa grosse caisse, ses cymbales et deux chapeaux chinois. Parmi les exécutans, on remarquait surtout le gendarme Canon, qui soufflait de toute la force de ses poumons dans une trompette fêlée. Lorsque M. Savenay se montra de rechef au balcon, il fut salué par l'air de : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?*

— Allez tous au diable! leur cria-t-il en fermant sa croisée avec colère.

M. Riquemont ne se sentait pas d'aise.

— J'aime à voir les populations honorer ainsi le vrai mérite, dit-il en rouvrant la fenêtre. Jeune homme, laissez mon cœur, mes yeux et mes oreilles se repaître de ce touchant spectacle et de cette douce harmonie. Bien! mes amis, bien! s'écria-t-il en jetant quelques gros sous que se disputèrent deux ou trois petits ramoneurs, en criant: Vive monsieur Savenay! vive monsieur Riquemont!

— Que diable! monsieur, dit le jeune homme en l'arrachant de la fenêtre, qu'il referma violemment, tout ceci n'a pas le sens commun, et, si cette scène devait se renouveler, je quitterais sur-le-champ Saint-Léonard pour ne plus y rentrer. Je prétends ne point servir de jouet et de prétexte à la sottise des méchans. Pour qui me prend-on ici? Je n'ignore pas que cette sérénade est un charivari à l'adresse du docteur Herbeau, et je tiens à ce qu'on sache que je rougis d'un pareil hommage.

Cependant la musique allait son train. Pour compléter l'affaire, une petite fille vêtue de blanc, blonde et rose comme un chérubin, jambes et bras nus, petits pieds chaussés de brodequins mignons, entra dans la salle à manger et s'avança gentiment vers le jeune docteur, qui reconnut Mlle Atala d'Olibès, la fille de la directrice de la poste aux lettres. Elle tenait d'une main une couronne d'immortelles et de l'autre un énorme bouquet de dahlias, si gros que c'était le bouquet qui semblait porter la belle enfant. Elle l'offrit à M. Savenay,

et, d'une voix fraîche et argentine comme le murmure d'un clair ruisseau, elle gazouilla cè compliment :

Hier, je pleurais votre trépas;
Mais ce matin, avant l'aurore,
Un dieu me dit : Ne pleure pas,
Monsieur Savenay vit encore.
A ces mots, je cours au jardin
Moissonner les présens de Flore,
Pour les offrir au médecin
Qu'en ces lieux tout le monde honore.
De ces beaux dahlias la fraîcheur
Se flétrira, douleur extrême!
Voici le véritable emblème
Des sentimens de notre cœur.

Et, à ce dernier vers, elle tendit la couronne d'immortelles au jeune docteur.

— C'est charmant! ravissant! étourdissant! s'écria M. Riquemont. Je n'ai jamais rien entendu de pareil.

— C'est en effet très joli, dit M. Savenay, qui ne put s'empêcher de sourire.

— Tiens, mon petit ange! voici de quoi acheter des dragées, ajouta M. Riquemont en lui présentant un gros sou tout souillé de vert-de-gris.

— Est-ce que j'ai besoin de votre argent, gros vilain! dit Mlle d'Olibès en lui jetant son morceau de cuivre à la tête.

M. Savenay prit l'enfant sur ses genoux, la caressa avec bonté, et la renvoya à sa mère les poches bourrées de friandises et de biscuits.

Près de se retirer :

— Monsieur, dit-elle, voulez-vous que je vous récite une fable?

La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue...

— Va, mon enfant, va, ta poupée t'attend, dit le jeune homme en la reconduisant par la main jusqu'au bas de l'escalier. Il est impossible, s'écria-t-il en rentrant, de rien voir de plus burlesque ni de plus ridicule que ce qui se passe ici depuis un quart d'heure. J'ai donné ordre qu'on bridât nos chevaux; si vous y consentez, monsieur, nous irons faire un tour hors de la ville, car, en vérité, la place n'est pas tenable.

— Docteur Savenay, dit M. Riquemont, je veux bien aller avec vous faire un tour hors de la ville. Votre modestie souffre, je le conçois....

— Ma modestie! s'écria M. Savenay avec emportement; ah çà! monsieur, êtes-vous complice de tous ces imbéciles et vous moquez-vous de moi?

— Calmez-vous, jeune homme, reprit le châtelain; je veux dire seulement que ce qui se passe est plus sérieux que vous ne semblez le croire. Quel que soit le motif qui préside à ces démonstrations, le moment est favorable pour frapper un grand coup. Dites un mot, je congédie le docteur Herbeau, et tout Saint-Léonard est à vous.

— Non, non, mille fois non! s'écria le jeune homme en frappant du pied le parquet, car il était au bout de sa patience : ce mot, je ne le dirai point. Je ne veux pas de la fortune à ce prix, et, si vous voulez que je vous parle franchement, j'oserai vous avouer, monsieur, que je vous juge ingrat, car les services du docteur Herbeau méritent une autre récompense que celle que vous leur réservez.

A ces mots, il prit sa cravache, descendit précipitamment l'escalier et sauta sur son cheval, qui l'attendait depuis quelques instans dans la cour. Suivi de M. Riquemont, il passa fièrement devant le bruyant orchestre, sans jeter un regard aux exécutans qui, en le voyant paraître, avaient entamé, les uns l'ouverture de *Lodoïska*, les autres la marche de *Moïse*.

Une fois hors de Saint-Léonard, le châtelain revint à la charge, mais vainement; M. Savenay fut inflexible, et tous deux se séparèrent à mi-chemin de Riquemont, médiocrement satisfaits l'un de l'autre.

M. Riquemont s'en retourna, d'autant plus acharné contre le docteur Herbeau, qu'il ne savait comment s'y prendre pour se débarrasser de cet homme. Tout le bien que lui en avait dit le jeune docteur n'avait fait qu'envenimer son humeur irascible et jalouse. On se tromperait, d'ailleurs, si l'on pensait que M. Savenay se fût aliéné en ce jour les bonnes graces du châtelain. La nature grossière du Riquemont n'était pas inaccessible au sentiment du juste et de l'honnête. La noble contenance de notre jeune ami lui avait singulièrement imposé, et, tout en s'irritant de son refus, le rustre n'avait pu s'empêcher d'en apprécier la délicatesse et d'en admirer le désintéressement. Mais plus son cœur le portait vers le jeune médecin, plus il ressentait d'aversion pour le vieux, et M. Savenay, par sa belle conduite, n'avait réussi qu'à porter un dernier coup à son infortuné confrère.

M. Riquemont éprouvait le besoin de rafraîchir son ame brûlante

par des émotions douces et patriarcales. Avant de rentrer au château, il s'arrêta dans la prairie où ses chevaux et ses poulains pâturaient en liberté. Ils étaient tous là, ses amours, errant ou mollement étendus sur l'herbe, au soleil, à l'ombre des chênes. A cet aspect, son cœur soulagé se gonfla de satisfaction et son regard rayonna d'orgueil. Il resta long-temps au milieu d'eux, comme un pacha dans son harem, allant de l'un à l'autre, de celui-ci à celui-là, les flattant de la main, leur parlant, les baisant au front, les examinant des pieds à la tête avec une sollicitude amoureuse. A sa voix bien connue, les poulains familiers accouraient en bondissant, puis s'échappaient brusquement en gambades charmantes, tandis que, sur son passage, les chevaux, couchés sur le gazon, allongeaient le col et tournaient vers lui leurs grands yeux caressans. Ils avaient tous un nom de son choix. Or, la chose est assez curieuse pour valoir la peine d'être contée. Croirait-on que ce diable d'homme, comme s'il eût voulu fondre en une seule les deux passions qui partageaient sa vie, l'hippomanie et le libéralisme, avait choisi à chacun de ses élèves un parrain parmi les membres de l'opposition? En un mot, pour baptiser ses chevaux, il s'était servi du tableau de la chambre des députés en guise de calendrier. Chaque animal était nommé suivant son mérite. Aux plus fringans, aux plus ardens, aux plus vigoureux, aux plus aimés enfin, appartenaient les noms les plus formidables de l'extrême gauche. Ceux qui venaient ensuite, d'un sang moins généreux, d'une race moins pure, représentaient les consciences douteuses et les flottantes opinions. Enfin, comme il se trouvait dans le nombre quelques anciens serviteurs, fourbus ou couronnés, dont on tolérait la vieillesse, ceux-là portaient les noms les plus vénérables de l'extrême droite. Grace à cette ingénieuse invention, M. Riquemont en était arrivé à identifier les filleuls et les parrains, de telle sorte qu'aux jours de visite, en parcourant les rangs de ses élèves, il les apostrophait tous par un nom célèbre, distribuant à chacun l'éloge, l'encouragement ou le blâme, selon que le parrain s'était montré plus ou moins féroce aux dernières séances de la chambre.

— Bien, mon garçon! disait-il à l'un. — Bravo, mon fils! criait-il à l'autre. Vous avez bien mérité du pays! — Toi, mon vieux, tu fléchis, tu baisses! — Toi, là-bas, mon petit, tu me fais l'effet de vouloir tourner casaque! Allons! mes enfans, courage! l'horizon politique se rembrunit. La mère-patrie vous tend les bras, et demande que vous brisiez ses fers. — Et vous, vieillards, ajoutait-il en s'adressant aux membres décrépits de la droite, vil troupeau de tyrans et

d'esclaves, rangez-vous, faites place à la liberté qui s'avance. — Et, ce disant, il leur administrait par-ci par-là quelques bons coups de cravache, si bien qu'un jour un de ces vieillards, rajeuni par l'outrage, lui détacha dans le ventre une ruade qui vous le mit au lit pour deux mois.

On pense bien que M. Riquemont ne se livrait à ces excentricités qu'en ses jours de gaillarde humeur. Cette fois, il s'abstint de toute démonstration politique. D'ailleurs, étant parti de grand matin, il n'avait pas lu son journal, et ne savait à quoi s'en tenir sur les destinées de la France. Après avoir fait la revue de ses élèves, de ses enfans, comme il les appelait, il alla s'asseoir au pied d'un hêtre et laissa errer autour de lui un regard triste et mélancolique. Certes, le pèlerin n'était pas élégiaque, et ce n'est pas lui qu'on accusera de promener sa douleur sur les lacs et de confier sa plainte aux échos du rivage. Eh bien! en cet instant, il sentit son cœur de granit se fendre et près d'éclater. Il se rappela le temps où, libre de toute préoccupation étrangère à ses goûts et à ses instincts, il s'abandonnait exclusivement à la culture de ses terres et à l'éducation de ses poulains : temps heureux où son ame de faune et de centaure ignorait les tourmens de la jalousie et ne connaissait d'autres soucis que les variations de l'atmosphère et l'amélioration de la race chevaline! Il savoura longtemps le miel de ses souvenirs; puis, en repassant dans son esprit les derniers jours qui venaient de s'écouler, en songeant que c'était le docteur Herbeau qui avait empoisonné ce paisible bonheur, sa rage, un instant assoupie, se réveilla plus vive et plus terrible, et le miel des souvenirs se changea en flots d'amertume qu'il jura de faire avaler au perfide Herbeau jusqu'à la dernière goutte. Il se leva avec colère, remonta sur son cheval, et gagna le château d'un air sombre.

Cependant le cœur de Louise était plein d'orages. A l'idée que M. Savenay pouvait remplacer le bon Aristide, sa jeune ame se mourait d'épouvante. La pauvre enfant s'était bien interrogée depuis la veille : à force de s'interroger, Louise avait fini par comprendre ce qui se passait en elle, d'où lui venaient ce trouble et cet effroi. Elle s'était avoué qu'elle avait peur d'aimer, elle aimait.

Cette découverte la jeta dans un vrai désespoir. Avant d'être une honnête et charmante femme, Louise avait été une brave et noble fille, chaste et pure autant que belle. Morte à la fleur de l'âge, sa mère ne lui avait laissé que de bons exemples. Son éducation avait été religieuse. Son aïeule, aimable et pieuse, l'avait élevée saintement dans la solitude. Jamais les mauvais bruits du monde n'étaient parvenus

jusqu'à elle. Aucune image décevante n'avait voilé le ciel de ses jeunes années. Aucune lecture malfaisante n'avait inquiété sa joyeuse ignorance. Elle s'était mariée sans se douter de l'amour, sans imaginer qu'il pût exister un autre sentiment que celui qu'elle éprouvait pour son mari, un autre bonheur que l'accomplissement de ses devoirs, convaincue que tous les maris ressemblaient à M. Riquemont, et tous les mariages au sien. Plus tard, la tristesse et l'ennui, l'imagination et les sens s'éveillant, quelques livres aussi, dérobés aux regards du maître et dévorés en cachette, durant les soirées d'hiver, sous le manteau de la cheminée, tandis que le vent sifflait aux portes et que le grillon chantait dans les fentes de l'âtre, lui avaient bien révélé de vagues horizons qui ne ressemblaient en rien à ceux qui bornaient la vue du château de Riquemont; mais ces horizons, ces plages inconnues, ne lui étaient apparus que flottant au loin dans la brume des rêves, et jamais elle n'avait songé qu'elle pût y aborder un jour. Ce nouveau monde que nous cherchons tous, comme Christophe Colomb, patrie mystérieuse vers laquelle nous pousse incessamment le curieux instinct de notre divine nature, elle l'avait entrevu, mais confusément et sans le chercher ailleurs que dans le ciel. Elle croyait sa vie close ici-bas et n'attendait rien sur la terre. Elle s'était sentie dépérir sans connaître le mal qui la consumait. Elle avait vu sa jeunesse pâlir, sans savoir, sans se demander d'où soufflait le vent qui la flétrissait avant l'âge.

Lorsque l'amour éclata dans son cœur, lorsque Louise comprit qu'elle aimait, elle fut saisie d'un grand remords, et toutes les pieuses voix qui avaient bercé son enfance s'élevèrent pour la maudire. Dans son innocence, elle s'exagérait son crime. Elle se jugeait déjà épouse infidèle et parjure. — Pourtant, mon Dieu! ce n'est pas ma faute, s'écriait-elle avec désespoir. Je ne prévoyais rien, je ne me doutais de rien. Je ne sais pas comment cela s'est fait. Mon Dieu! ne m'abandonnez pas, et je triompherai des coupables pensées qui m'assiégent. — Elle pleurait et se tordait les bras. Quoique faible et n'en pouvant plus, elle s'échappa de sa chambre, de cette chambre que le jeune homme absent remplissait tout entière. Mais elle retrouva partout l'image qu'elle voulait fuir. Partout elle le voyait pâle, défait, sanglant, tel qu'il s'était présenté à elle le jour de ce funeste orage. Partout elle entendait sa voix grave, affectueuse et parfois tendre. En dépit d'elle-même, elle se racontait heure par heure, instant par instant, les jours enchantés qu'ils avaient passés ensemble. Elle s'enivrait, à son insu, du charme de son repentir.

Le sentiment du devoir l'emporta. Après bien des larmes et des

déchiremens intérieurs, Louise décida que non-seulement M. Savenay ne pouvait remplacer le docteur Herbeau, mais encore qu'elle ne devait plus le revoir. Elle irait donc noblement à son mari et lui confesserait à genoux le trouble et l'effroi de son cœur, le priant de lui pardonner et de la sauver d'elle-même. Ce parti pris une fois, elle se sentit plus calme et mieux avec sa conscience.

Le lendemain, elle se leva de bonne heure pour accomplir sa résolution. Lorsqu'elle fit demander M. Riquemont, son pauvre cœur battit bien fort et ses jambes se dérobèrent sous elle. Elle ne savait plus où elle avait pris le courage d'un si hardi dessein. Elle était toute pâle et toute tremblante. On vint lui dire que M. Riquemont était parti de grand matin pour Saint-Léonard, et qu'il ne reviendrait que le soir. A cette nouvelle, la jeune femme se sentit soulagée d'un grand poids. C'était un jour de gagné : peut-être le soir n'arriverait pas.

Le soir arriva vite. Au bruit des pas de M. Riquemont, Louise tressaillit, et toute force l'abandonna. M. Riquemont n'entra pas dans la chambre de sa femme et resta dans la salle voisine. Louise, l'ayant vainement appelé, se résigna à l'aller trouver. Il se promenait de long en large, et n'accorda pas la moindre attention à Louise, qui le regardait d'un air inquiet. Elle essaya de lui parler, il lui répondit en sifflant. La pauvre enfant avait de grosses larmes dans les yeux. M. Riquemont s'étant assis, elle alla s'appuyer craintivement sur son épaule; puis, se laissant glisser furtivement entre ses genoux, elle se prit à le regarder d'un air humble, timide et suppliant, comme une blanche levrette qui demande grace à son maître. Le maître laissa tomber sur elle un regard superbe et dédaigneux.

— Mon ami, dit-elle enfin d'une mourante voix, j'ai bien réfléchi à ce que vous m'avez proposé hier, et je vous dois, je me dois à moi-même de vous déclarer encore une fois que cela ne se peut pas. Mon ami, daignez m'écouter.

M. Riquemont s'était levé brutalement. Louise s'attachait à ses genoux.

— J'ai besoin, s'écria-t-elle, de toute votre indulgence.

— Comment! mille millions de tonnerres! s'écria M. Riquemont en éclatant comme une bombe, il est donc écrit là-haut que je n'aurai pas un instant de repos ici-bas! Comment! vous allez encore me casser la tête de cette sotte affaire! Malheur à qui a jeté la discorde dans ma maison! Je me vengerai, mille diables! Quant à vous, madame, rentrez dans votre appartement.

A ces mots, il sortit en brisant les portes.

Louise rentra dans sa chambre et fondit en pleurs. Telle était donc la récompense de ses pieuses intentions! Mais la noble enfant ne se laissa pas décourager par ce premier échec; elle ne cherchait pas un prétexte à sa faiblesse, mais un appui, une sauvegarde. Elle imposa silence aux rébellions de son amour-propre offensé, et, moins jalouse de sa dignité que de son salut, elle employa une partie de la nuit à écrire à son mari ce qu'il avait refusé d'entendre. Ce fut une lettre touchante, telle que nul ne saurait l'écrire, adorable dans ses aveux, dictée par un sentiment ingénu, plus charmant et plus méritoire que l'irréprochable vertu. La candeur et l'effroi d'une ame timorée s'y révélaient à chaque ligne. C'était le cri d'une conscience troublée, plus précieuse et plus respectable que l'austère innocence en sa sécurité.

Le lendemain, après avoir fait remettre par un serviteur cette lettre à M. Riquemont, Louise attendit la réponse avec anxiété. Elle connaissait le caractère emporté de son mari, son humeur atrabilaire, ses susceptibilités étroites. D'ailleurs, elle se sentait coupable vis-à-vis de lui, vis-à-vis d'elle-même; aussi, pour prix de ses aveux, la mort lui aurait semblé douce. Au bout d'une heure, les pas lourds et pesans de M. Riquemont se firent entendre. L'innocente coupable recommanda son ame à Dieu et s'apprêta à mourir. M. Riquemont parut; il tenait à la main la lettre de sa femme. Louise baissa la tête et attendit l'arrêt de son juge. Après un long silence, durant lequel il tint Louise palpitante sous son regard :

— Il ne manquait plus que cela! s'écria-t-il d'un ton ironique; vous m'écrivez! Je vais être obligé d'établir à Riquemont une petite poste pour desservir notre correspondance! Je suis en effet un mari si terrible et si redoutable! Vous allez voir que j'interdis à madame la liberté de la parole.

— Mon ami, dit Louise sans lever les yeux, j'ai voulu vous parler hier, et...

— Eh bien! vous en ai-je empêchée? |ai-je refusé de vous entendre? mais vous avez préféré m'écrire. Cela flattait vos goûts roma nesques.

— Mon ami...

— Vous êtes romanesque, ne vous en défendez pas. Vous avez des prétentions au beau style, voici long-temps que je m'en aperçois. Avant qu'il soit peu, vous écrirez de petits chefs-d'œuvre. Puis vous publierez vos mémoires. Voilà qui me plaît dans une femme! Je prétends, au jour de votre fête, vous faire présent d'une bouteille d'encre et d'un paquet de plumes d'oie.

— Mon ami, dit Louise, avez-vous lu la lettre que je vous ai adressée?

— Moi! s'écria M. Riquemont; halte-là! je ne veux pas de la liberté de la presse dans mon ménage. J'attendrai, pour lire vos lettres, que vous les écriviez en vers.

Et, parlant ainsi, il mit en pièces le papier qu'il tenait à la main.

— Ainsi, monsieur, demanda Louise, vous n'avez pas lu cette lettre?

— Non, madame, répliqua M. Riquemont, et je réserve le même sort à toutes celles que vous voudrez bien m'adresser. Sachez, d'ailleurs, que quoi que vous puissiez écrire et dire, vous ne changerez rien à mes décisions; ce que Riquemont veut, Dieu le veut.

A ces mots, il se retira tout fier de sa belle équipée.

— Seigneur! s'écria la jeune femme; puisque mon mari me repousse et m'abandonne, qui me sauvera, si ce n'est mon vieil ami, le bon Aristide Herbeau?

Hélas! jeune imprudente, implorez un autre appui! car mieux vaudrait à la colombe éperdue se réfugier entre les griffes d'un vautour, mieux vaudrait à la gazelle harcelée par les chiens des chasseurs s'abriter dans la gueule d'un loup affamé.

Aristide Herbeau n'est plus reconnaissable. Ne cherchez plus le bon Aristide; notre héros s'est transfiguré. Ses mouvemens sont brusques, son geste est prompt, sa voix impérieuse, sa parole saccadée, sa démarche belliqueuse. Son regard étincelle; son front est chargé de tempêtes. Ce n'est plus le docteur Herbeau; c'est un lion rugissant, c'est un sanglier blessé. Jeannette se demande ce qu'est devenu son maître; Adélaïde, son mari. Colette elle-même ne reconnaît plus le poids accoutumé. Ses flancs frissonnent sous l'éperon et ses oreilles se dressent avec étonnement aux sifflemens aigus de la cravache. Adélaïde, Jeannette et Colette ne savent qu'imaginer. Vainement l'épouse interroge l'époux; vainement elle s'alarme du long retard de Célestin. Le docteur Herbeau n'est plus ni époux ni père. Il ne vit et ne respire que pour la vengeance.

Cependant le jour de la sérénade avait été assez fatal à la maison Herbeau pour qu'il fût permis de s'en inquiéter. On sait que depuis long-temps cette maison tremblait sur sa base, et qu'il ne fallait plus qu'un grand coup de vent pour la jeter à bas. M. Riquemont avait dit vrai : il n'y avait que son patronage apparent qui la retînt encore dans sa ruine et l'empêchât de crouler comme un château de cartes. On s'étonnait avec raison que Célestin ne vînt pas disputer son héritage

à l'ambition du nouveau médecin. Déjà des bruits fâcheux, auxquels Mme d'Olibès n'était pas étrangère, couraient dans la ville sur le jeune absent. On assurait qu'à cause de sa constitution débile et de sa timidité naturelle qu'il n'avait pu vaincre, Célestin était à jamais perdu pour la science. On ajoutait que c'était par vanité et par orgueil que les parens retardaient son retour. Il est vrai qu'on prétendait d'autre part que Célestin avait réalisé glorieusement toutes les espérances de sa famille, et qu'il allait bientôt apparaître radieux, comme un jeune guerrier armé de pied en cap, pour venger l'honneur et les intérêts de son père. Malheureusement, les bruits que sème la bienveillance n'éveillent point d'échos et meurent bientôt à la peine, tandis que les autres courent, prospèrent, grossissent, grandissent, choyés, caressés, nourris par la charité publique. Au milieu de toutes ces rumeurs, éclata, comme un obus entre les jambes du docteur Herbeau, le double incident de la mort et de la résurrection du jeune docteur. Depuis quelques jours, on commençait à se moins préoccuper de M. Savenay. Cet épisode réveilla dans toutes leurs fureurs les sympathies et la curiosité qui faisaient mine déjà de s'assoupir.

La nouvelle de la mort du jeune étranger avait remué tous les esprits. Nous sommes obligé d'avouer que Mme Herbeau ne chercha point à dissimuler la joie qu'elle en éprouvait. Quant au docteur, bien que nous l'ayons vu tomber dans le piége de M. Riquemont, nous devons dire qu'il s'en affligea sincèrement, et qu'il alla même jusqu'à gourmander vertement l'allégresse d'Adélaïde. Il y eut à ce sujet une scène assez vive entre les deux époux. Toujours est-il que, durant quatre jours, M. Savenay avait passé pour mort à Saint-Léonard. Chacun racontait la catastrophe à sa manière. Les uns soutenaient qu'il avait été foudroyé sous un chêne; les autres, que son cheval l'avait jeté sur un tas de pierres; d'autres, qu'il avait été emporté par une trombe. Enfin, on apprit, à n'en pouvoir douter, que son cadavre venait d'être retrouvé dans la Vienne, près du moulin de Champfleuri. Le fait était attesté par M. Grippard, huissier, qui le tenait du percepteur, lequel se l'était laissé dire par un rat de cave qui le savait d'un cabaretier. Rien n'était plus sûr ni plus authentique. Quatre garçons meuniers devaient, le soir même, rapporter sur un brancard les restes mortels à la ville. Saint-Léonard s'était mis en mesure de rendre quelques honneurs au défunt. On avait fait creuser un grand trou dans le cimetière, et, vers les quatre heures de l'après-midi, les cloches se prirent à se lamenter. Après avoir bien dîné, Saint-Léonard se leva de table et se répandit sur la route de Champ-

fleuri pour voir arriver le cadavre. Mais voilà bien une autre fête! le noyé ressuscite! Au lieu de M. Savenay mort, porté sur un brancard par quatre garçons meuniers, on le vit arriver vivant, sain et sauf, à cheval. Il fendit la foule ébahie au grand trot et ne s'arrêta qu'à sa porte, où l'attendait son enterrement. Qui fut bien désappointé? Mme Herbeau d'abord, puis les chantres de la paroisse et un poète de Saint-Léonard qui avait composé une ode sur le trépas du jeune médecin.

On imagine aisément de quel intérêt romanesque dut se voir entouré l'étranger. On sut bientôt que, tandis qu'on le croyait flottant sur les eaux de la Vienne et pêché sous les roues d'un moulin, il était installé au château de Riquemont, hébergé comme l'ami de la maison. Le lendemain, la sérénade et la visite du châtelain complétèrent l'ovation commencée la veille. On avait aperçu M. Riquemont jetant des pièces d'or aux musiciens; on avait vu M. Savenay, pour se dérober aux transports de la foule, déserter son logis et s'échapper à travers champs. On s'entretenait aussi des vers charmans composés par Mme d'Olibès; il en circulait déjà plusieurs copies dans la ville. Les ennemis du docteur Herbeau allaient partout, les déclamant avec emphase. On racontait que M. Savenay, dans sa reconnaissance, avait fait présent à la petite Atala d'Olibès d'un magnifique bracelet orné de rubis et d'émeraudes. On ne doutait pas qu'il n'épousât très prochainement la directrice de la poste aux lettres, que les érudits de l'endroit, depuis qu'ils avaient lu ses vers, appelaient la moderne Sapho. Le soir du même jour, on assurait que M. Riquemont avait jeté des billets de 500 francs par la fenêtre, que M. Savenay avait fait cadeau d'une cassette de diamans à Mlle d'Olibès, et que les bans de son mariage avec la mère seraient publiés le lendemain.

Disons-le hautement à leur gloire, dans cette circonstance, les amis du docteur Herbeau déployèrent une énergie et firent preuve d'un dévouement bien rares en pareille occurrence. Comprenant que le cas était grave, ils se rendirent en corps à la maison d'Aristide. Aristide était absent. Ils trouvèrent Adélaïde en proie à une violente attaque de nerfs. Le bruit de la sérénade et les nouvelles du dehors l'avaient jetée dans cet état. Elle se tordait sur son lit en poussant des cris perçans, tandis que Jeannette, aux abois, frappait dans les mains de sa maîtresse et lui versait sur le visage une carafe d'eau glacée. La présence des amis la calma. Ils eurent pour la consoler des paroles bonnes et tendres. Ils cherchèrent à lui démontrer que tout n'était pas perdu, et qu'il ne fallait pas se désespérer pour si

peu, convenant toutefois que la situation ne manquait pas de gravité et qu'il était urgent de prendre un parti décisif.

— Que faire, hélas! dit Adélaïde.

— Rappelez Célestin, s'écrièrent-ils tous à la fois.

Sur ces entrefaites, le docteur Herbeau arriva. Il écouta sans sourciller le récit de cette funeste journée. Lorsqu'il fut question de M. Riquemont et de son attitude malveillante en cette désastreuse affaire, le visage du docteur s'alluma, et un sourire fatal passa sur ses lèvres.

— C'est bien! dit-il d'un air à la fois calme et sombre.

Dès qu'ils eurent achevé de chanter cette lamentable épopée :

— Rappelez Célestin! reprirent les amis en chœur. C'est le seul parti qu'il vous reste à prendre; c'est la seule digue, le seul rempart que vous puissiez raisonnablement opposer à la faveur près de vous échapper. Rappelez Célestin! vos ennemis s'étonnent eux-mêmes que ce ne soit pas déjà fait. Ils triomphent de vos lenteurs. Qu'attendez-vous? que M. Savenay ait éclairci votre clientèle et substitué sa puissance à la vôtre? Il n'est déjà que trop de mal. Rappelez, rappelez Célestin!

— Nous l'avons rappelé, dit Adélaïde; mais le cruel enfant ne vient pas.

— Il viendra, dit le docteur Herbeau, gardez-vous d'en douter. Il viendra, comme un jeune archange, mettre son pied vainqueur sur la tête de nos ennemis.

— Qu'il vienne donc! s'écria le chœur des amis.

— Mes amis, dit le docteur Herbeau en élevant la voix et avec une affectueuse dignité : souffrez que je vous remercie de votre présence en ces lieux. Je suis heureux et fier de vous voir réunis autour de moi en ce jour difficile. Un poète a dit quelque part :

> Donec eris felix, multos numerabis amicos;
> Tempora si fuerint nubila, solus eris;

ce qui signifie, pour ceux qui ne savent pas le latin : — Tant que vous serez heureux, vous aurez beaucoup d'amis; si votre ciel se couvre, vous serez seul. *Solus eris!* — On voit bien, messieurs, que le poète qui a écrit ce distique ne connaissait pas Saint-Léonard. Mon ciel s'est couvert, et vous voilà tous rangés autour de mon malheur comme autour d'un drapeau. Vous êtes de nobles cœurs! Vous n'ignorez pas que le vent a jeté mon kiosque dans la Vienne, ce kiosque où nous avons passé ensemble de si douces heures en des

temps plus heureux ! J'élèverai sur l'emplacement un petit temple à l'Amitié....

Un murmure flatteur courut dans les rangs des amis.

— Et chaque année, à pareil jour, poursuivit le bon Aristide avec attendrissement, je l'ornerai des plus belles fleurs de mon jardin, en reconnaissance de votre généreux dévouement.

A ces mots, on l'entoura de plus près, on lui prit les mains; quelques-uns même l'embrassèrent avec effusion. Adélaïde pleurait silencieusement dans un coin, et Jeannette, présente à cette scène, sanglottait bruyamment, sans savoir pourquoi.

— Les jours heureux reviendront, reprit le chœur des amis. Étouffez ces sanglots et séchez ces larmes. Il ne sera pas dit qu'un étranger sans renom n'ait eu qu'à paraître à Saint-Léonard pour renverser votre vieille et bonne renommée. Vous triompherez de cette épreuve. Nous avons espoir dans le retour de Célestin. Le bonheur et la prospérité rentreront avec lui sous le toit des Herbeau. Rappelez, rappelez Célestin !

Les amis ne se retirèrent que sur le tard. Le docteur Herbeau voulut qu'on vidât, comme par le passé, quelques cruchons de bière. On s'entretint longuement de Célestin, qu'on appela l'enfant du miracle. Pour démentir victorieusement les calomnies que les méchans semaient dans la ville, Adélaïde communiqua à l'assemblée plusieurs lettres de ce jeune homme. Lues à haute voix, ces épîtres furent plus d'une fois interrompues par l'enthousiasme des assistans. Tous en admirèrent à l'envi la distinction du style et l'élévation des sentimens. Une fois sur ce chapitre, l'orgueilleuse mère raconta avec complaisance les progrès de son fils dans la science et en toutes choses, ses belles relations, ses beaux succès dans le monde. Lord Flamborough ne fut pas oublié; c'était un riche seigneur anglais, établi depuis quelques années à Montpellier, qui avait pris Célestin en grande affection. Adélaïde ne tarissait pas, et le docteur se vit obligé de mettre un frein à ses épanchemens. Entre neuf et dix heures de la nuit, le chœur des amis se retira en répétant : — Rappelez Célestin !

Resté seul avec sa femme, le docteur Herbeau se mit à marcher avec agitation dans la chambre. Les mains enfoncées dans les poches de sa culotte courte, il faisait crier le parquet sous ses souliers à boucles d'argent. Il ne parlait pas; seulement, de temps en temps, ses lèvres serrées s'entr'ouvraient pour laisser passer avec une expression de fureur concentrée le nom de M. Riquemont. Adélaïde, qui

ne l'avait jamais vu ainsi, l'observait avec un étonnement mêlé d'inquiétude. Elle voulut l'interroger, mais il ne répondit pas, et, comme elle insistait, il ne se gêna point pour lui imposer silence. C'était le monde renversé : Aristide maître en sa maison! Parfois un sourire infernal sillonnait, comme un éclair, son visage assombri : c'est qu'alors il songeait au lendemain, au jour promis à sa vengeance. En effet, mercredi tirait à sa fin; le jour du rendez-vous était proche.

De son côté, Adélaïde n'attendait pas ce jour avec une moindre impatience. Alarmée de ne point voir arriver son fils, surprise de ne pas même recevoir de réponse à la lettre pressante qu'elle lui avait adressée, se doutant de quelque mystère, Mme Herbeau avait pris le parti, à l'insu du docteur, d'écrire de nouveau à Célestin pour lui demander raison de son retard et de son silence, lui enjoignant expressément de répondre courrier par courrier, s'il ne voulait encourir la malédiction maternelle. A ce compte, une lettre de Célestin devait arriver le lendemain, jeudi, à Saint-Léonard, à moins que ce malheureux enfant ne fût mort, ou que Mme d'Olibès ne retînt à la poste la correspondance de la maison Herbeau, à moins enfin que Célestin n'arrivât lui-même en personne.

Le couple dormit peu ou point. Aristide se leva avec le soleil; mais, au lieu de seller Collette et de partir pour les alentours, ainsi qu'il en avait l'habitude, il s'alla promener en pantoufles dans son jardin. Il huma le grand air et lut quelques odes d'Horace. Sur le coup de dix heures, il déjeuna de grand appétit et but à lui seul une bouteille de vieux bordeaux. Adélaïde n'en revenait pas de le voir agir de la sorte. Mais ce fut bien autre chose, lorsqu'après le déjeuner elle vit son époux, le docteur Herbeau, procéder à la plus brillante toilette qu'il eût faite de sa vie entière, et cela sans parler, sans mot dire, s'agitant en silence comme un automate. — Que signifie ceci? expliquez-moi cela? disait-elle. — Rien, pas un mot, pas même un regard.

Elle se démenait autour de lui, inquiète, éperdue, comme une poule qui, ayant couvé des œufs de canard, voit ses petits à peine éclos courir et se jeter à l'eau.

La toilette du docteur achevée, Adélaïde ne put s'empêcher d'admirer son époux ainsi façonné. A vrai dire, il paraissait vingt ans. Son visage fraîchement rasé avait la blancheur mate et parfumée d'un pain de savon à la pâte d'amandes. Sous la perruque poudrée à frimas, son front rayonnait du suave éclat de la jeunesse; ses yeux lançaient des jets de flammes; sous son nez gonflé de projets amou-

reux, sa bouche demi-souriante s'épanouissait comme une rose. Son costume était on ne peut plus galant, habit noir qu'il portait pour la première fois, rappelant par sa coupe les meilleures traditions du XVIIIe siècle; cravate blanche, négligemment enroulée; jabot étincelant; épingle de diamant brochant sur le tout; manchettes de batiste tombant à mille plis sur des mains potelées; gilet de satin noir éblouissant; culotte et bas de soie de la même couleur, dessinant une jambe juvénile et fine encore en sa mâle vigueur; souliers à boucles d'argent toutes neuves; chaîne d'or et breloques chatoyant sur le ventre; ongles roses, taillés en ogives; pierre fine brillant à l'annulaire de la main droite; le tout exhalant les senteurs de l'iris et singulièrement relevé par une fière mine et par une grace tout-à-fait guerroyante.

— Seigneur Dieu! où donc allez-vous? s'écria Mme Herbeau stupéfaite.

— Je vais, répondit le docteur, dîner chez le curé de Savigny.

— Vous iriez dîner chez un évêque, répliqua Mme Herbeau d'une voix aigre, que vous ne seriez pas mis de la sorte.

— Je vais où il me plaît d'aller, riposta le docteur sans s'émouvoir.

A ces mots, au lieu de cravache, il prit son jonc à pomme d'or, et gagna le devant de sa porte, où l'attendait Colette sellée et bridée.

— Aristide, dit Mme Herbeau de plus en plus émerveillée, il se passe des choses que je ne dois pas savoir.

— Alors pourquoi m'interroger? répondit Aristide en enfourchant Colette.

Et il partit au pas de sa monture, sans avoir déposé sur le front de son épouse le baiser accoutumé. Après l'avoir long-temps suivi du regard, Adélaïde se frotta les yeux et se demanda si elle était bien éveillée. Au bout d'une heure, le facteur de la poste lui remit un paquet au timbre de Montpellier. A la suscription, Mme Herbeau reconnut l'écriture de son fils bien-aimé. Elle brisa le cachet d'une main émue, et trouva sous l'enveloppe trois lettres incluses. La première qu'elle ouvrit était ainsi conçue :

« MA CHÈRE ET TENDRE MÈRE,

« Je suis fort étonné que vous vous étonniez de ne me point voir arriver à Saint-Léonard. J'espère que les deux lettres ci-incluses vous donneront de ma conduite une explication satisfaisante. Je vous réponds à la hâte; l'heure du courrier me presse, et lord Flamborough est là qui m'attend.

« Recevez, ma chère et tendre mère, l'expression de tous mes respects et de mes plus affectueux sentimens.

« Célestin Herbeau,
« Docteur-médecin de la Faculté de Montpellier. »

Adélaïde jeta les yeux sur les deux lettres qui accompagnaient celle qu'elle venait de lire.

L'une était l'épître qu'elle avait adressée à son fils, quelques semaines auparavant, pour lui ordonner de partir; l'autre, celle que le docteur Herbeau avait, le même jour, — le timbre en faisait foi, — écrite à Célestin pour lui enjoindre de rester.

VIII.

Une fois dans le sentier de Riquemont, lorsqu'il eut perdu de vue le clocher de Saint-Léonard, le docteur Herbeau ne réprima plus les mouvemens tumultueux de son cœur; une joie sauvage et presque farouche éclata dans ses yeux et rayonna sur son visage. Il allait se venger enfin de deux années d'outrages dévorés en silence. Avait-il assez long-temps souffert? l'avait-on assez abreuvé de fiel? avait-on assez abusé de sa résignation et de sa longanimité? Ah! certes, il était quitte avec sa conscience et se pouvait sentir en paix vis-à-vis de lui-même. Il avait largement payé le droit de représailles; il pouvait en user sans crime et sans remords.

Sans remords! En étiez-vous sûr, ô le plus charmant des docteurs! et n'était-ce pas trop présumer de l'endurcissement de votre ame? Ah! sans doute, vous étiez justement irrité par le sentiment de l'injure; mais étiez-vous sûr de ne pas sentir votre haine faiblir et vos rancunes s'apaiser en songeant à l'aimable victime que vous alliez froidement immoler?

Il s'avançait au trot de Colette, le long de ces haies qui l'avaient vu passer tant de fois inoffensif, ne rapportant que de purs souvenirs ou ne caressant que de chastes espérances, éternelles prémices de l'amour! Sur ce chemin si souvent parcouru en des intentions meilleures, il n'était pas un arbre, pas un hallier en fleurs qui ne fût consacré dans sa poétique mémoire, pas un coin de ce paysage qui ne fût peuplé de l'image saintement adorée, pas un brin de l'herbe qu'il foulait qui ne fût imprégné du virginal parfum de ses pacifiques tendresses. Sans y songer, Aristide avait laissé sa monture ralentir

le pas, et déjà, à son insu, le calme de la nature descendait insensiblement dans son ame. Déjà ses traits avaient perdu l'expression féroce qu'ils avaient au départ; on eût dit qu'une main invisible versait goutte à goutte un baume adoucissant sur ses blessures. Comme autrefois, les liserons de neige se penchaient sur les traînes pour le regarder; les oiseaux le saluaient de leurs chants, les papillons d'azur voltigeaient dans l'air; les menthes, échauffées par l'ardeur du soleil, répandaient sur son passage leurs exhalaisons enivrantes. Bientôt ses pensées, par degrés détournées de leur cours impétueux, suivirent des pentes moins alpestres, et, ramenées enfin dans leur lit naturel, s'égarèrent en gracieux méandres. Il allait lentement, déroulant dans son esprit la trame immaculée de sa liaison avec la jeune châtelaine, ressaisissant à chaque pas les honnêtes émotions de cet amour plus blanc que les liserons des haies, plus odorant que les menthes qui tapissaient les marges du sentier. Ses visites au château, les regards échangés à la dérobée, les pressions de main furtives, les entretiens voilés, les secrètes intelligences, tout ce riant passé, tous ces pudiques incidens, toute cette amoureuse histoire, bourdonnaient autour de lui comme autour d'une ruche un essaim de blondes abeilles. Cependant les pâtres, en l'apercevant, se découvraient avec respect; les enfans des hameaux voisins lui envoyaient le bonjour accoutumé, et les jeunes filles qui gardaient leurs troupeaux, retenant leurs chiens hargneux qui s'élançaient après Colette, disaient: — Voici le bon docteur Herbeau qui va visiter ses pauvres.

Il passait, touché de ces témoignages d'affection et de déférence, rendant à tous leur salut, non sans adresser à chacun quelques paroles bienveillantes, ni sans demander aux uns et aux autres des nouvelles de la ferme, de la métairie et de la chaumière. Les pauvres gens de la campagne l'aimaient et le vénéraient, car il avait toujours été bon pour leur pauvreté. Non-seulement il ne leur vendait pas sa science, mais encore il les visitait avec une sollicitude toute spéciale, et sa bourse se vidait volontiers au chevet des indigens. Il allait donc, recueillant çà et là le prix humble, mais précieux, de ses soins et de ses bienfaits, récoltant, pour ainsi dire, sur sa route la dîme de la reconnaissance. Cette popularité à travers champs le vengeait et le consolait de la sottise et de la méchanceté de la ville. Son cœur s'amollissait et ses yeux se mouillaient de larmes. L'image de Louise se mêlait à tous ces naïfs enchantemens. Dans les pervenches épanouies sous les buissons, il croyait voir le bleu regard de l'objet adoré, il entendait sa voix dans le murmure des brises à travers le feuillage;

dans les émanations des plantes, il retrouvait le parfum de ses blonds cheveux, plus fins que les fils de la Vierge qui flottaient sur l'azur du ciel. Mais ce qu'il retrouvait surtout dans son ame attendrie, c'était le sentiment de pieuse adoration qui, depuis deux ans, faisait le charme de ses jours; c'était l'amour profond et vrai qu'il nourrissait pour cette belle enfant depuis qu'il l'avait vue s'appuyer sur lui pour essayer de vivre ou pour achever de s'éteindre.

Ainsi rêvant et cheminant, le docteur approchait du château de Riquemont, et déjà il pouvait voir au loin les massifs de verdure sous lesquels se cachait la ferme de Saint-Herblain, quand tout d'un coup, ramené confusément au sentiment de l'heure présente, il s'examina des pieds à la tête, et, reconnaissant la peau de loup ravisseur qu'il avait endossée en partant, il arrêta brusquement Colette, et s'apostrophant lui-même avec indignation :

— Où vas-tu, malheureux! s'écria-t-il. Quel démon t'agite et te pousse? Tu vas flétrir la fleur d'amour et de beauté qui, depuis deux ans, embellit ta vie et réjouit ton cœur! Tu vas immoler à ton orgueil ce qu'avait jusqu'ici respecté ta tendresse! Ce n'est même pas la passion qui t'égare, c'est la vanité qui t'emporte. Tu veux te venger, malheureux! mais est-elle coupable des affronts qu'on t'a fait subir, cette adorable enfant dont tu n'as pas craint de méditer la perte? Ne l'as-tu pas vue sans cesse occupée à t'en adoucir l'amertume? Tu veux te venger, et c'est là la victime que tu désignes à ta fureur! Pour satisfaire un transport insensé, tu veux ternir la blancheur de cette ame, souiller la pureté de ce lis! Ingrat! c'est le lis qui parfume tes jours, c'est l'ame dont le souffle a rajeuni la tienne!

Il avait penché sa tête sur sa poitrine, comme pour cacher sa honte et ses remords.

— C'est donc là, poursuivit-il le cœur plein de confusion et le front couvert de rougeur, c'est donc là ce docteur Herbeau dont on vante l'honneur et la loyauté! le bon docteur Herbeau, comme ils disent, qui va visiter ses pauvres! Hommages usurpés! menteuse renommée! le bon docteur Herbeau va séduire l'innocence et déshonorer la vertu!

A ces mots, le brave et digne homme n'y tint plus : deux ruisseaux de larmes inondèrent ses joues et soulagèrent un peu sa conscience. Durant ce temps, Colette, d'abord immobile, avait fait volte-face, comme si elle eût deviné les pensées de son maître, et la noble bête regagnait Saint-Léonard d'un pied joyeux et tête haute.

Cependant, ce premier transport apaisé, Aristide sentit bientôt sa

haine et sa colère, un instant submergées par les larmes, s'agiter dans son cœur et remonter à la surface. Au souvenir des outrages qu'il avait si long-temps endurés, son sang s'alluma de nouveau, la voix du remords se calma, et celle de la vengeance prit encore une fois le dessus. Les plaies de son amour-propre s'étaient rouvertes et saignaient toutes vives. Les mauvais traitemens que M. Riquemont lui faisait subir depuis plus de deux ans, les sarcasmes de cet homme, ses paroles amères, ses procédés indignes, tout ce douloureux poème, tout ce cruel et long martyre, lui revenaient en mémoire. Il s'accusait de faiblesse et de lâcheté; il était las de son innocence, et il se disait que son supplice lui semblerait moins dur dès-lors qu'il l'aurait mérité.

Ramenant donc Colette du côté de Saint-Herblain, il lui pressa les flancs d'un talon irrité.

Mais, dans cette belle ame, la conscience, un instant étouffée, ne devait pas tarder à reconquérir ses droits. Bientôt l'image de Louise, comme l'étoile des mers qui apaise les tempêtes et rend l'espoir aux matelots, perça une fois encore les nuages qui la voilaient, les éclaircit, les dispersa, et versa dans le cœur orageux d'Aristide ses calmantes et chastes influences. Toutefois, l'orgueil se débattait et ne voulait pas mourir. Les deux principes qui, depuis qu'il existe, se disputent le monde, étaient aux prises et se livraient des combats acharnés sous la perruque du docteur. Irait-il ou n'irait-il pas à ce rendez-vous criminel? — Va, disait le mauvais principe. — Retourne, s'écriait le bon. — Il allait, mais flottant, indécis, ne sachant que résoudre, passant tour à tour de l'attendrissement à la fureur, se demandant s'il devait épargner ou frapper la victime. L'ange et le démon, que chacun de nous porte en soi, le tiraillaient en sens contraire, l'un par devant, l'autre par derrière, avec un égal acharnement. Le démon l'aiguillonnait et le poussait; l'ange le retenait par les basques de son habit. L'un lui jetait Louise à dévorer, l'autre enveloppait la belle enfant de ses ailes. — Point de pitié! s'écriait Satan. — Grace pour elle! disait l'ange d'une voix suppliante. — Venge-toi de deux années d'outrages! s'écriait l'esprit infernal. — Ne renie pas en un jour deux années d'abnégation et de vertu! disait le céleste esprit. — Cueille la palme de ton martyre, s'écriait le diable. — Conserve à ton amour, disait l'ange, sa couronne de roses blanches. — Le bon docteur suait à grosses gouttes et ne savait lequel des deux entendre. Tantôt l'ange terrassait le démon, tantôt le démon terrassait l'ange. Qui triompherait du ciel ou de l'enfer? c'est ce que nul n'aurait pu décider.

A la même heure Louise, et M. Riquemont sortaient du château et s'en allaient chacun de son côté : M. Riquemont, escorté de ses chiens, son fusil sur l'épaule, et réfléchissant au moyen d'en finir avec son odieux rival; Louise, son ombrelle à la main, triste, alarmée, rêveuse, et n'ayant plus d'espoir qu'en son vieil ami, le docteur Herbeau, pour échapper au danger qui la menaçait. Elle prit le sentier de Saint-Herblain, ce même sentier qui l'avait vue, quelques jours auparavant, appuyée sur le bras du jeune docteur, s'enivrant sans défiance de ce bonheur sans nom dont la source lui était alors inconnue. Louise ne put défendre son cœur de ces trop charmans souvenirs. Elle s'arrêtait de loin en loin pour contempler avec mélancolie les sites qu'ils avaient admirés ensemble; ce n'était pas le soleil qui dorait les coteaux, mais l'image de ce jeune homme. Elle marchait lentement, cherchant sur le gazon les traces mêlées de leurs pas; toutes les paroles qu'avait laissées tomber Savenay, elle les entendait s'éveiller sur son passage et chanter, comme des oiseaux, dans les haies. Vainement elle accusait sa mémoire de lâche complaisance, vainement elle s'efforçait de repousser les gracieux fantômes qui se venaient jouer autour d'elle; pour un qui s'enfuyait, il en accourait mille, et mieux que jamais la pauvre enfant comprenait qu'elle ne devait plus revoir le jeune étranger.

A Saint-Herblain, les gens de la ferme s'informèrent du beau monsieur qui accompagnait leur jeune dame à sa dernière visite. Tous se louaient de son affabilité et de sa bonne grace. Les enfans s'étaient pris d'affection pour lui, et le plus mutin de la troupe, tout barbouillé de raisiné, dit à Louise que ce mari-là était plus à son gré que l'autre. Mme Riquemont sortit de la ferme pour aller visiter les pauvres familles du village; elle découvrit qu'à sa dernière venue elle avait eu M. Savenay pour complice de sa bienfaisance. Tout semblait conspirer contre le repos de son ame. Émue, troublée, elle s'échappa du hameau et suivit un sentier bordé de sureaux, par où devait arriver Aristide. Que lui voulait le docteur Herbeau? Pourquoi ce rendez-vous mystérieux, sollicité avec tant d'insistance? Sans doute il avait surpris ce qui se passait en elle, et cet excellent ami venait pour l'aider de son appui, de son expérience et de ses conseils. Ah! lui seul, en effet, oui, lui seul pouvait la sauver! Ainsi, confiante, elle allait à la rencontre du loup cervier qui s'approchait pour la déchirer.

Mais que faisait le docteur? L'heure du rendez-vous était passée. Déjà l'ombre des peupliers commençait à s'allonger sur l'herbe des

prés. Aristide ne venait pas. Louise prêta l'oreille aux lointaines rumeurs; au milieu des confuses harmonies de la campagne, hymne éternel de la terre au ciel, elle n'entendit pas le trot inégal de Colette. A quoi pensait le docteur Herbeau? Louise sentait ses forces épuisées par la marche. Plus d'une fois elle avait tenté de s'asseoir sous la haie du sentier; mais, par suite du dernier orage, les fossés étaient encore pleins d'eau, et vainement elle cherchait un tertre qui pût offrir un siége à sa fatigue.

A quelque distance de Saint-Herblain, sur le bord du chemin que suivait Louise depuis près d'une heure, était une masure dès longtemps inhabitée. Ouverte à tous les vents, les hirondelles en faisaient une volière durant les beaux jours. Le soleil et la pluie en avaient transformé le toit de chaume en un véritable parterre où les joubarbes, les campanules et les giroflées croissaient sur une mousse épaisse. On eût dit un tapis de velours vert broché des plus riches couleurs. Affaissé sous les ans moins encore que sous son propre poids, ce toit chargé de fleurs et de verdure offrait une pente presque insensible. Un noyer voisin étendait au-dessus ses feuilles odorantes. Aux alentours, les arbres fruitiers ployaient, comme aurait pu dire le docteur Herbeau, sous les dons luxurians de Pomone. Louise, prompte à saisir les poésies de la nature dans leurs révélations les plus humbles et les plus modestes, se prit à regarder cette pauvre cabane oubliée sur la lisière du sentier, comme d'autres regarderaient Saint-Pierre de Rome ou la colonnade du Louvre; puis, lassitude et caprice d'enfant, elle eut la fantaisie d'aller chercher sur la toiture le siége et le lit de repos que lui refusait le chemin. Une échelle qui servait probablement à la ferme prochaine pour grimper dans les pruniers et dans les pommiers, était appuyée contre le mur et permettait une facile ascension. En moins de quelques secondes, Louise se vit assise sur un coussin de mousse au milieu des violiers et des campanules qui agitaient, comme pour la saluer, leurs clochettes roses et bleues : toute joyeuse et toute fière de sa conquête, car deux années de souffrance et d'ennui n'avaient pu flétrir entièrement en elle les graces naïves de l'extrême jeunesse, et, même au milieu des récentes préoccupations, il suffisait d'un rayon de soleil, d'une fleur, d'un nuage flottant dans l'air, pour égayer et pour distraire cette aimable et bonne nature.

Tout n'était autour d'elle que lumière, fraîcheur et parfum. Elle se tenait à demi couchée, mollement accoudée sur la mousse, sa tête reposant sur sa main, ses petits pieds, chastement voilés, dépassant

à peine le bord de la toiture. Au bout de quelques instans, une volée de pigeons vint s'abattre auprès d'elle. C'étaient les pigeons de son colombier. Bien que ces oiseaux soient naturellement très sauvages, Louise était parvenue à les apprivoiser, et sa présence les attirait, au lieu de les effaroucher. Ils se groupèrent aux angles du toit, et, après avoir fait la toilette de leur plumage, se mirent à roucouler et à se becqueter les uns les autres. En même temps une compagnie de poules et de poulettes picorait au pied de l'échelle, sous la surveillance inquiète d'un coq amoureux et superbe. Le soleil déclinait à l'horizon, on respirait de toutes parts la senteur des foins nouvellement coupés; on entendait au loin les chants des pâtres, lents et tristes comme tous les chants primitifs.

Mais que faisait donc le docteur Herbeau? à quoi donc pensait le docteur Herbeau? Il accourait, le bon docteur, bourrelé de remords, la conscience aux abois, plus humble et plus abattu que nous ne l'avons vu fier et conquérant au départ. Tandis que l'ange et le démon se disputaient son faible cœur, il avait, lui, le docteur Herbeau, fini par envisager la question sous son point de vue véritable. Qu'adviendrait-il s'il lâchait la bride à la passion de Louise, s'il brisait le dernier lien qui l'attachait à ses devoirs? Certes, la vengeance avait son charme; mais qu'amers en seraient les fruits! D'une part M. Riquemont, de l'autre Adélaïde : deux jalousies déjà sur le qui-vive, il n'en pouvait douter, qui n'attendaient peut-être qu'une occasion pour éclater. S'il avait eu tant de peine à cacher un amour innocent, comment s'y prendrait-il pour cacher un amour criminel? comment échapperait-il au châtiment d'un double adultère? Que deviendrait Louise? que deviendrait-il lui-même? Deux ménages à jamais divisés, quatre existences à jamais flétries! Quel exemple pour Célestin! quel scandale pour Saint-Léonard!

Ces réflexions avaient singulièrement modifié les coupables desseins d'Aristide. Il ne savait plus et se demandait avec effroi où il avait pris l'incroyable audace d'implorer une si dangereuse faveur. Il fut tenté de rebrousser chemin; mais la galanterie française, qu'il représentait en sa personne, lui imposait la loi rigoureuse de ne pas manquer à cet entretien qu'il avait sollicité lui-même. Ici, difficulté nouvelle : comment suppléer aux intentions qu'il avait emportées au départ? quel prétexte trouver auprès de Louise pour justifier cette solennelle entrevue? comment éluder le crime? que mettre à la place du bonheur? que dire enfin? que faire? qu'imaginer?

Il allait, front baissé, au pas languissant de sa bête, quand tout

d'un coup il s'entendit appeler par une voix qui descendait du ciel. Il leva la tête et resta le nez en l'air, dans une muette contemplation.

— Il y a place pour vous, lui dit Louise.

— Quelle folie! certes, vous voulez rire! répondit Aristide Herbeau.

Louise voulait rire en effet. La cruelle enfant se promettait un malin plaisir de voir son vieux docteur, en bas de soie et en culotte courte, monter à l'échelle et venir se percher sur le toit. La nonchalante se trouvait bien d'ailleurs et n'était pas pressée de descendre.

— Venez donc, lui dit-elle; vous ne sauriez croire comme on est bien ici! Nous aurons un coucher de soleil magnifique, et nous pourrons causer à l'aise, sans crainte d'être surpris. Vous chercheriez en vain un lieu plus solitaire, un endroit plus propice.

Mais le docteur Herbeau n'était que médiocrement tenté de se rendre à l'invitation de la jeune femme.

— Imprudente enfant, s'écria-t-il, vous êtes sous un mortel ombrage. Ignorez-vous qu'Hippocrate recommande aux voyageurs de ne jamais s'asseoir à l'ombre des noyers! L'ombre du noyer est funeste.

— Allons! dit Louise en l'attirant du geste et du regard.

— Je n'en ferai rien, je vous jure.

— Vous n'êtes pas galant, dit-elle.

Ce reproche alla droit au cœur d'Aristide. Et puis il regardait Louise, et Louise était charmante sur son trône de mousse et de fleurs. Le docteur la contemplait avec amour, et ne pouvait surtout détacher ses yeux de deux petits pieds qui, sous la robe que lutinait la brise, semblaient lui sourire et l'agacer.

— Eh bien! vous ne venez pas? dit Mme Riquemont. Ah! si vous m'aimiez, vous seriez déjà près de moi.

Aristide hésitait.

— Louise, s'écria-t-il, vous compromettez étrangement la dignité de mon caractère!

— Quand vous m'avez demandé un rendez-vous, dit Louise, ai-je craint, moi, de me compromettre? car c'est un rendez-vous, docteur, ajouta-t-elle en souriant.

Aristide regardait toujours les deux petits pieds qui le fascinaient, et de temps en temps la brise indiscrète qui jouait follement dans les plis de la robe de Louise, dévoilait à demi les trésors d'une jambe charmante, que pressait coquettement un brodequin de coutil gris. Cependant les pigeons piétinaient et roucoulaient amoureusement,

au bas du mur le coq faisait merveilles, l'air embrasé par le soleil était chargé de parfums irritans, et le docteur sentait se réveiller en lui on ne saurait trop dire quelles velléités de vengeance.

Il mit pied à terre, attacha Colette par la bride à un anneau de fer scellé dans le mur de la maisonnette; puis, après s'être assuré que l'échelle était d'aplomb et solide, il monta gravement, et prit place à côté de Louise. Les oiseaux roucouleurs, qui s'étaient enfuis à son aspect, revinrent presque aussitôt à la voix aimée de leur belle maîtresse.

— Voyons, êtes-vous donc si mal ici? dit-elle en s'appuyant affectueusement sur son épaule.

Le docteur était au supplice. Il étouffait et ne savait que faire de son ventre. Le bord de la toiture lui coupait les jarrets; ses jambes pendaient le long du mur, et, en moins d'un instant, il crut sentir dans ses souliers à boucles d'argent toute une fourmilière lui grimper de la plante des pieds aux mollets. Le soleil, qui baissait, lui envoyait obliquement tous ses rayons en plein visage. Colette, au bas de l'échelle, n'était guère plus à l'aise que son maître; les mouches l'incommodaient à un point inimaginable; elle s'agitait, hennissait, reniflait, secouait ses harnais à rompre sangles et cour roies, et donnait de droite et de gauche des ruades à lancer un homme au quatrième ciel.

— N'est-ce pas que nous sommes bien? demanda Mme Riquemont.

— Divinement bien, répondit en soupirant le pauvre docteur. Je crains seulement que l'ombrage de ce noyer...

— Et quel beau spectacle nous prépare le coucher du soleil! ajouta-t-elle en l'interrompant.

— Un spectacle éblouissant, dit le docteur en clignant des yeux.

— Avouez, docteur, que j'ai eu là une heureuse idée!

— Une idée merveilleuse; mais Hippocrate dit avec raison...

— Et que vous n'êtes pas fâché d'être venu vous asseoir près de moi?

— Vous m'en voyez ravi, Louise, et n'était l'ombrage de ce noyer...

— Ce n'est pourtant pas sans peine que vous vous êtes décidé! dit-elle en lui portant aux lèvres sa petite main à baiser.

Les gaietés de Mme Riquemont étaient pareilles aux dernières lueurs d'un foyer presque éteint, vives, imprévues, passagères. Le souvenir de M. Savenay, la prévision du danger qui pesait sur elle, toutes les préoccupations du moment, tout le trouble enfin de son ame, se

réveillèrent brusquement et répandirent un nuage de tristesse sur son visage, un instant égayé. Comme elle ne doutait pas que le docteur Herbeau n'eût pénétré ce qui se passait dans son cœur, et qu'il ne fût venu tout exprès pour la secourir et pour la conseiller, elle attendait, confuse et tremblante, qu'il abordât le premier ce sujet, qu'elle n'osait elle-même entamer, tandis que le docteur, qui ne savait quel motif assigner au rendez-vous qu'il avait obtenu, gardait de son côté un silence morne et embarrassé.

Ils restèrent long-temps ainsi, les yeux baissés, n'osant se regarder l'un l'autre. Louise pensa que son vieil ami se taisait par délicatesse, dans l'attente d'une confidence qui l'autorisât à offrir l'appui de son expérience et le secours de sa sagesse. Elle fit donc effort sur elle-même, et d'une voix émue, sans lever les yeux :

— Je comprends votre silence, dit-elle enfin; je sais quel sujet vous amène.

A ces mots, le docteur rougit, pâlit et se troubla.

— Oui, reprit-elle, il n'est pas besoin d'explication entre nous; épargnez-moi la honte d'un aveu désormais inutile. Écoutez; mais dites moi d'abord si je puis compter sur vous?

Et comme le docteur, terrifié par ce préambule, ne répondait pas :

— Dites-moi, s'écria-t-elle avec fermeté et cette fois le regardant en face, dites-moi si vous m'aimez véritablement, sérieusement, courageusement; si vous m'aimez enfin?

— De la prudence! Louise, de la prudence! s'écria le docteur d'une voix éperdue.

— Vous ne répondez pas, dit-elle.

— Je vous aime, balbutia le bon Aristide; mais, malheureuse enfant, songez à tous les ménagemens que nous avons à prendre et à garder.

— Soyez tranquille, poursuivit la jeune femme; si vous m'aimez comme vous l'assurez, et comme il m'est doux de le croire, je ne crains rien et suis sauvée. Écoutez donc : vous savez l'histoire de mon cœur; sachez ce qui se passe dans celui de M. Riquemont. Mon mari ne vous affectionne pas, c'est tout simple; peut-être avez-vous remarqué qu'en ces derniers temps sa haine contre vous n'a fait que croître et redoubler. Avant-hier, après votre départ, il est entré dans ma chambre, et m'a signifié qu'il ne voulait plus de votre présence au château. Que vous dirai-je? En un mot, il exige que vous cédiez la place à votre rival, et que M. Savenay devienne mon médecin.

— Tout est perdu! s'écria le docteur Herbeau, plus blanc que la

poudre de sa perruque, plus tremblant que les feuilles que le vent du soir agitait sur sa tête.

— Rien n'est perdu si vous m'aimez, dit Louise résolument. Je ne veux pas, entendez-vous bien, docteur? je ne veux pas qu'on me sépare de vous; je n'accepterai jamais d'autres soins que les vôtres. Puisque M. Riquemont refuse de m'entendre, je saurai résister à ses aveugles exigences. Si ce n'est mon droit, c'est mon devoir; c'est mon devoir vis-à-vis de lui, vis-à-vis de moi-même, et aussi vis-à-vis de vous, cher et tendre ami, qui me prodiguez depuis deux ans les trésors de votre sollicitude.

Le docteur ne comprit qu'une chose en tout ceci, c'est qu'il allait se trouver pris entre l'amour de Louise et la jalousie de M. Riquemont comme entre deux plaques de fer rouge.

— Le cas est grave, mon enfant, répliqua-t-il; M. Riquemont est votre maître, vous lui devez obéissance.

— J'aurai Dieu et mon cœur pour m'absoudre, dit Louise avec entraînement. J'ai compté sur vous pour me soutenir; vous ne m'abandonnerez pas. Quoi que M. Riquemont puisse faire, vous resterez auprès de moi. Je mets solennellement entre vos mains mon existence et mon bonheur; en acceptez-vous le dépôt, et vous sentez-vous le courage de le garder et de le défendre?

— Tout est perdu! répéta le docteur consterné.

— Ah! s'écria Louise en pleurant, je savais bien que vous ne m'aimiez pas! Tout me repousse, tout me trahit, tout m'abandonne! Mon Dieu, ayez pitié de moi!

Le docteur allait protester de son amour et de sa tendresse, quand tout d'un coup il crut apercevoir à travers champs, au-dessus des haies, la tête de M. Riquemont, qui semblait se diriger de leur côté. Il est aisé d'imaginer ce qu'il dut éprouver à cette douce apparition, c'est-à-dire qu'il aurait vu avec moins de terreur s'ouvrir sous ses pieds la gueule d'un crocodile, qu'il aurait senti avec moins d'épouvante un serpent à sonnettes se glisser dans la poche de son habit.

— Louise, dit-il en avançant un pied vers l'échelle, nous reparlerons de cette affaire.

— Quoi! vous partez? s'écria-t-elle. Ainsi telle est l'assistance que vous êtes venu m'offrir! En vérité, ce n'était pas la peine de nous déranger l'un et l'autre. Allez, vous n'êtes qu'un ingrat!

Le docteur n'existait plus que dans le point noir et mobile qu'il venait d'apercevoir au loin, et sur lequel il avait rivé son regard et sa vie tout entière. Il s'était flatté d'abord de l'espoir que ses yeux

l'avaient abusé; mais le point fatal se rapprochait de plus en plus. Aristide ne s'était pas trompé : c'était l'ogre.

Il se précipita vers l'échelle; mais, ô contre-temps! ô désastre! ô amère dérision du sort! ô fatalité sans exemple! comme il allait poser son pied sur le premier échelon, Colette, que dévorait un essaim de mouches assassines, lâcha une ruade, dirigée et lancée de telle sorte, qu'elle envoya sauter l'échelle à vingt pas. Louise partit d'un franc éclat de rire. Mais ce qui se passa en cet instant dans l'esprit du docteur Herbeau, c'est ce que tous peuvent concevoir et ce que nul ne saurait exprimer. Il demeura comme frappé de la foudre, regardant tour à tour d'un œil hébété l'échelle qui gisait à terre et la tête de Méduse qui s'avançait au-dessus des haies.

— Mais, au nom de Dieu, qu'avez-vous? s'écria Louise, qui ne comprenait rien à ce grand effroi.

— Ce que j'ai? répondit le docteur les yeux hagards et la face livide. Mais vous-même, qu'avez-vous donc, grand Dieu! que vous ne voyez pas là-bas votre mari qui s'avance?

— Vous vous trompez, docteur, ce n'est pas lui, dit la jeune femme.

— C'est lui, c'est lui, vous dis-je! s'écria le docteur en se frappant le front.

— En effet, reprit Louise en regardant avec attention, je reconnais ses chiens, et je vois briller sur son épaule le fusil qu'il avait en partant.

A ces mots, le docteur sentit une sueur froide lui couvrir le visage; il fit un mouvement pour se jeter à bas du toit, mais Mme Riquemont le retint, et la crainte de se casser une jambe ou deux l'arrêta.

— Voyons, mon ami, dit Louise, calmez-vous. Je comprends ce que cette position peut avoir pour vous de désagréable, mais vous n'avez pas sujet de vous affecter de la sorte; il ne s'agit plus à présent que de faire bonne contenance.

— Mais, au nom du ciel! qu'êtes-vous venue faire sur ce toit? s'écria-t-il avec désespoir.

— Remettez-vous, mon ami; soyez sûr que vous vous alarmez au-delà de toute raison. D'abord, il est possible que M. Riquemont ne nous aperçoive pas; ensuite, s'il nous aperçoit, eh bien! nous en serons quittes pour essuyer la bordée de sa belle humeur; ce ne sera pas la première fois.

— Mais, Louise, qu'êtes-vous venue faire sur ce toit? répéta le docteur avec une anxiété croissante.

— Vraiment, mon ami, dit Louise en souriant, si mon mari vous surprend dans cet état, je ne sais trop ce qu'il n'imaginera pas.

Comme elle disait, M. Riquemont, le fusil sur l'épaule, escorté de toute sa meute, déboucha dans le sentier des sureaux, et se dirigea du côté de la maison.

— Décidément, dit Louise, voici l'orage qui s'approche.

— Ah! maudit toit! s'écria le docteur.

— Du courage, dit Louise.

— Mais, ventre-saint-gris! s'écria-t-il encore, quelle idée avez-vous eue de me faire monter sur ce toit?

M. Riquemont s'avançait au pas de charge, mais tête basse, le front incliné sous les préoccupations du moment, si bien qu'on pouvait raisonnablement espérer qu'il s'éloignerait sans s'apercevoir de rien. En effet, il allait dépasser la chaumière, et déjà le docteur Herbeau respirait plus à l'aise et se croyait sauvé, quand, par malheur, les chiens aboyèrent après Colette. M. Riquemont tourna la tête, et reconnut le noble animal; il leva les yeux, et aperçut nos deux coupables juchés l'un près de l'autre. Louise ne put s'empêcher de rire en voyant l'étrange mine que firent le docteur et le châtelain. Mais Aristide ne riait pas, et volontiers il aurait donné sa part de bonheur dans l'éternité pour que la toiture sur laquelle il était perché s'abîmât à cent pieds sous terre. Il se tenait immobile, silencieux et blême, tandis que M. Riquemont, appuyé sur le canon de son fusil, le regardait avec une expression de visage indéfinissable. Louise riait à gosier déployé.

Eh! bonjour, monsieur du Corbeau,
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!

s'écria M. Riquemont en ôtant sa casquette.

Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

A ces mots, le docteur ne se sentit pas d'épouvante. Il ôta machinalement son chapeau et rendit au châtelain son salut.

— Ah çà! monsieur, dit celui-ci d'un ton sévère, que diable faites-vous là?

— Mon ami, dit Louise, qui continuait de rire comme une enfant qu'elle était, je vous conterai la chose; mais veuillez d'abord relever

l'échelle et la mettre contre le mur. Si vous n'étiez pas venu par aventure, nous courions risque de passer la nuit sur ce toit.

Au milieu de son trouble, de sa confusion et de son effroi, le docteur Herbeau ne pouvait s'empêcher d'admirer l'aplomb, le sang-froid et la présence d'esprit de Louise. Il allait même jusqu'à s'en affliger intérieurement; il reconnaissait avec tristesse cette vérité, vieille comme le monde, qu'il n'est pas d'Agnès que l'amour ne change aussitôt en Rosine.

M. Riquemont se prêta d'assez bonne grace aux désirs de sa femme. Il releva l'échelle et l'appliqua contre le mur; puis, reculant de quelques pas, il arma son fusil et se tint prêt à mettre en joue, comme un chasseur dont le chien vient de tomber en arrêt.

— Allons, monsieur, je vous attends, dit-il en regardant le docteur Herbeau.

L'infortuné docteur pensa sérieusement que son heure suprême avait sonné et que c'en était fait de lui; de grosses gouttes de sueur ruisselaient de son front, et le jabot de sa chemise, répondant aux battemens de son cœur, ressemblait à un éventail agité par une main légère.

— J'espère, monsieur, dit-il enfin, que vous n'avez pas l'intention de recourir à un lâche assassinat?

— De par tous les diables! descendrez-vous, monsieur? s'écria le châtelain avec impatience.

Aristide se mit à descendre; mais il n'était pas au milieu de l'échelle que M. Riquemont le coucha en joue et lâcha la détente. Au bruit de l'explosion, Louise jeta un cri, les pigeons s'envolèrent, Colette tressaillit, toute la meute s'élança en aboyant, et le docteur glissa, comme un sac, jusqu'à terre. Il chancela, s'appuya contre le mur et porta la main à sa poitrine, tandis que le rustre arrachait de la gueule d'un de ses chiens le pigeon qu'il venait d'abattre.

— Vous êtes cruel! s'écria Louise avec chagrin. Vous savez que j'aime ces oiseaux.

— Moi aussi, je les aime... à la crapaudine, répliqua le brutal en fourrant le pigeon dans sa poche.

Pendant que Louise descendait à son tour, il s'approcha du docteur et lui dit à voix basse :

— Monsieur, vous allez nous suivre. Vous dînerez avec nous, il le faut; j'ai à vous parler. Offrez votre bras à madame...

Ces paroles furent dites d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Ils prirent tous trois le chemin du château, Louise appuyée sur le

bras du docteur, M. Riquemont en avant, Colette par derrière, tous les chiens gambadant autour du cortége. Louise, bien qu'elle ne fût pas dans le secret des préoccupations de ses deux compagnons, était redevenue triste et silencieuse, car elle comprenait que ce nouvel épisode ne ferait qu'irriter l'humeur de son mari et l'encouragerait dans ses projets contre le docteur. Quant à celui-ci, il allait, soutenu par elle plutôt qu'il ne la soutenait, sur les pas du farouche Riquemont, dont le fusil, incliné sur l'épaule, semblait avoir au bout du canon un œil de cyclope qui le menaçait. Ils arrivèrent ainsi au logis sans avoir échangé une parole. Seulement, de loin en loin, la jeune femme pressait doucement le bras de son vieil ami, comme pour le plaindre et le consoler.

Le dîner fut médiocrement gai. Assise auprès du docteur, Louise ressemblait à la coupe, attribut d'Esculape, qu'entoure un serpent de ses anneaux entrelacés, et dans laquelle il plonge sa tête symbolique. Assis en face, M. Riquemont les tenait tous deux sous son regard d'épervier.

— Il paraît, monsieur, dit-il au docteur en lui servant du potage, que vous exercez la médecine à la façon dont les chats font l'amour, sur les toits. Le procédé est nouveau, ce me semble, car je ne sache pas que votre maître Hippocrate en ait jamais parlé.

M. Herbeau essaya de sourire. Louise raconta comment s'était passée la chose; mais M. Riquemont ne répondit pas.

— Savez-vous, monsieur, que vous êtes superbe? reprit-il en lui versant à boire. Je ne vous avais jamais vu dans un si galant équipage. Vous avez l'air d'un croque-mort. Vous aimez le noir : vous en avez le droit.

— Monsieur... murmura le docteur d'un air suppliant.

— Ne vous emportez pas, que diable! Toujours vif comme un petit salpêtre. A propos, docteur, quel âge avez-vous?

A cette question insidieuse, le docteur rougit et balbutia.

— Papa, quel âge avez-vous? répéta l'impitoyable Riquemont.

— Monsieur, dit enfin Aristide, au mois de juillet de l'an passé j'ai dû compter quarante-neuf ans.

— En ce cas, monsieur, répliqua le bourreau, comme nous sommes au mois de juillet de l'année courante, tout bien calculé vous avez, sauf erreur, vos petits cinquante ans. C'est un bel âge pour marier ses enfans, ajouta-t-il en versant du vin dans son verre. Il serait difficile d'ailleurs de trouver un vieillard mieux conservé que vous. Vous avouez cinquante ans, mais vous n'en portez pas soixante. La

perruque vous sied à ravir. Dans quelque vingt ans d'ici, je vous demanderai l'adresse de votre coiffeur.

Et, parlant de la sorte, il passait complaisamment sa main dans son épaisse et brune crinière.

— Pas vrai, Louison, que la perruque sied bien à papa Herbeau?

— Mon ami, dit Louise, ces plaisanteries sont pour le moins de mauvais goût et n'ont pas même, dans votre bouche, le mérite de la nouveauté. Vous n'avez déjà que trop abusé de la patience de M. Herbeau, de son indulgence et de sa bonté.

— Je ne plaisante pas, mille diables! et je vous le dis sérieusement, docteur : voici une trentaine d'années, je ne vous aurais pas confié volontiers ma femme.

Le docteur une fois encore essaya d'un pâle sourire.

— Dans votre temps, monsieur, reprit le féroce animal, vous avez dû avoir bien du succès auprès du beau sexe. Vous étiez un gaillard; je suis sûr que vous avez fait avaler à la maman Herbeau moins d'anguilles que de couleuvres. On se souvient de vos prouesses à Saint-Léonard. Vous étiez la terreur des époux. Mais vous ne mangez pas, monsieur? Mais, papa, vous ne buvez pas? Vous êtes blanc comme un âne de moulin, et vous tremblez comme un moineau qui sèche ses plumes au soleil.

Louise, qui souffrait visiblement de la grossièreté de son mari et de la position d'Aristide, se leva de table avant le dessert et se retira dans sa chambre, non sans avoir jeté à son cher et pauvre docteur un regard de tendresse compatissante.

— On étouffe ici! s'écria le docteur Herbeau. Baptiste, mon ami, ouvrez, je vous prie, la fenêtre.

Baptiste regarda le docteur d'un air ébahi. Depuis le commencement du repas, la fenêtre était toute grande ouverte.

Le repas achevé, M. Riquemont se leva, et, présentant au docteur Herbeau son chapeau et son jonc à pomme d'or :

— Si vous voulez bien, monsieur, nous irons respirer l'air du soir dans l'allée du parc. La soirée est belle, et l'exercice nous fera du bien.

Pour le coup, le docteur ne douta plus que sa dernière heure ne fût proche. Il prit sa canne et son chapeau, et suivit machinalement le châtelain.

Une fois dans la grande allée, M. Riquemont, pour prolonger son plaisir, pour savourer à longs traits sa vengeance, commença par entretenir le docteur de choses indifférentes. Il lui soumit plusieurs questions d'agriculture : il lui parla de la rentrée des foins, de l'espoir

des regains, d'améliorations à tenter dans l'entretien des prairies artificielles. Il lui demanda tranquillement son avis sur le meilleur mode à suivre pour engraisser les bestiaux, à cette fin de balancer au marché de Poissy la prééminence des produits normands. C'était là son unique ambition, disait-il. Le docteur Herbeau n'en revenait pas et se croyait sauvé encore une fois, lorsqu'après avoir joui tout à l'aise de l'anxiété de sa victime :

— Monsieur, dit gravement M. Riquemont, vous m'avez conté l'autre jour l'histoire d'un jeune docteur de Montpellier; cette histoire m'a vivement intéressé, et, pour vous rendre le plaisir que je vous dois, je prétends, à mon tour, vous conter l'histoire d'un vieux docteur de ma connaissance. Cette histoire est courte et vous amusera, je l'espère. Ce vieux docteur, ainsi que votre jeune docteur, était ignorant comme une carpe. Vous avez dit comme une carpe, je crois? C'est d'ailleurs la seule ressemblance qui ait jamais existé entre votre docteur et le mien. Le mien était fort laid; toutefois à sa laideur il joignait les prétentions du vôtre. Appelé auprès d'une femme jeune, belle et souffrante, il se vit accueilli par le mari avec une confiance dont il abusa. Le mari s'en aperçut et prit le parti d'en rire. Seulement, un soir qu'ils avaient dîné ensemble, chez le mari bien entendu, car chez le docteur on ne dînait guère, l'amphitryon entraîna son convive dans une allée qui servait d'avenue à sa maison. La maison de ce mari était située comme la mienne, et l'allée dont je vous parle était pareille à celle-ci. C'était, comme aujourd'hui, par une belle soirée d'été, et mon docteur et mon mari cheminaient lentement, côte à côte, ainsi que nous faisons tous deux. Cette histoire vous ennuie peut-être?

— Au contraire, répondit d'une voix éteinte le défaillant et malheureux Herbeau.

— Vous m'en voyez charmé. Mon mari et mon docteur cheminaient donc lentement entre deux haies de charmilles, par une belle soirée d'été. Le mari regardait le docteur absolument comme je vous regarde en cet instant. Le docteur était silencieux comme vous et quelque peu troublé, j'imagine, car il se doutait de quelque méchante affaire. Arrivés au bout de l'avenue, le mari, sans mot dire, ouvrit la porte à deux battans, ainsi que je fais à cette heure, et le docteur aperçut sellé, bridé et harnaché, son cheval, qu'il croyait encore dans les écuries de son hôte.

Aux pâles lueurs du crépuscule, le docteur Herbeau reconnut, en dehors du parc, Colette attachée par la bride à un arbre.

— Je pense, monsieur, s'écria M. Riquemont en croisant ses bras sur sa poitrine, qu'il est inutile de vous conter le dénouement de mon histoire : vous le devinez sans peine.

Sûr de son malheur, le docteur Herbeau reprit enfin toute la dignité de son caractère. A son tour il pouvait se venger, et d'une façon sanglante; il pouvait réhabiliter d'un seul mot ses cinquante ans si indignement outragés, mais il ne songea qu'au salut de Louise.

— Monsieur, dit-il avec une noble assurance, ma vie est entre vos mains, vous pouvez en disposer à votre gré; je n'attends ni grace ni merci; l'unique faveur que je demande, c'est qu'il me soit permis d'espérer que vous épargnerez votre épouse. J'en atteste le ciel! Mme Riquemont est innocente.

— Je le sais, monsieur, je le sais, répliqua le châtelain; vous me diriez le contraire que je ne vous croirais pas, mon brave homme. Quant à votre vie, je n'en ai que faire, merci; seulement, retenez bien ceci : tout le pays saura demain que vous avez perdu la clientèle du château de Riquemont. Dans votre intérêt, monsieur, dans l'intérêt de vos oreilles, je vous conseille de veiller à ce que le pays et ma femme surtout ignorent toujours le vrai motif de votre renvoi; car, j'en atteste le ciel à mon tour, si je dois être ridicule, je ne le serai pas à demi.

A ces mots il ferma la grille et s'éloigna en sifflant, tandis que le docteur Herbeau, pareil au premier homme chassé de l'Eden par l'ange au glaive flamboyant, regardait pour la dernière fois d'un air consterné et d'un œil plein de larmes les célestes ombrages d'où il était à jamais exilé. Mais Ève suivait les pas de notre premier père, et tous deux, du moins, avaient mordu dans la même pomme.

Il faudrait une langue qui s'écrivît avec des larmes et se parlât avec des sanglots, pour pouvoir raconter en quel état le docteur Herbeau retourna à Saint-Léonard. Vers le soir, le ciel s'étant voilé de nuages, il faisait une nuit sans lune et sans étoiles, moins sombre toutefois que le cœur du docteur Herbeau. Quelle journée! et quel dénouement à de si charmantes amours! Aristide s'arrêta devant sa porte, et, s'étant laissé glisser jusqu'à terre, il entra pâle et défait dans sa maison. Aussitôt qu'elle l'aperçut, Adélaïde faillit se précipiter sur lui; mais se contenant d'abord :

— Vous venez de dîner chez le curé de Savigny? lui dit-elle avec un calme apparent.

— Sans doute, répliqua négligemment le docteur.

Après un silence durant lequel la lionne rugit intérieurement :

— Comprenez-vous rien, reprit-elle, au retard de l'arrivée de Célestin ?

— Rien assurément, répondit le docteur d'un air distrait.

— Il est fâcheux pour vous, dit l'épouse en grinçant des dents, que le curé de Savigny ait dîné aujourd'hui même chez le curé de Saint-Léonard. Deux heures après votre départ, vous avez reçu sa visite. Quant à l'arrivée de notre fils, la lettre que voici vous en expliquera peut-être le retard.

A ces mots, elle lui porta sous le nez le billet de contre-ordre qu'il avait lui-même écrit à son héritier.

Ainsi commença l'orage le plus violent et le plus terrible qui eût éclaté jusqu'alors sous le toit des deux époux. Mais qu'importait au docteur Herbeau? que lui importaient désormais toutes choses? Il demeura impassible et ne se donna même pas la peine de répondre aux emportemens de sa femme. Au bout de deux petites heures, force fut bien à la mégère d'adoucir l'éclat de sa voix. La foudre s'éteignit dans les larmes. L'ouragan apaisé, le docteur se leva gravement et sonna Jeannette. La grosse fille s'étant présentée :

— Notre fils Célestin, dit-il à haute voix en s'adressant à Mme Herbeau, sera de retour avant une semaine accomplie. Que tout s'apprête pour sa réception. Dès demain, je m'occuperai d'acheter un cheval qui lui fasse honneur. Vous, Jeannette, suspendez en lieu sûr et convenable ma selle et ma bride, et que Colette, soignée comme par le passé, achève en paix ses jours dans mon écurie; vous la mettrez seulement à la demi-ration d'avoine. Aux malades qui m'enverront chercher, vous ferez répondre qu'à partir d'aujourd'hui le docteur Herbeau n'exerce plus la médecine, et qu'il a déposé sa clientèle entre les mains de son fils Célestin Herbeau, docteur-médecin de la faculté de Montpellier.

M. Herbeau se retira ensuite dans le salon, et s'y enferma pour le reste de la nuit. Là, seul et libre, le bon docteur cacha sa tête entre ses mains et répandit des larmes abondantes. Le sacrifice était consommé! En moins d'un jour, il avait perdu deux couronnes. Pour ne pas compromettre Mme Riquemont, il venait d'abdiquer sa clientèle. Plus grand que son illustre homonyme de l'antiquité grecque, Aristide prévenait en même temps l'injustice de ses concitoyens et se condamnait lui-même à l'ostracisme. Ah! ce n'était point là ce qui faisait couler ses larmes! Ce dernier sacrifice, il l'avait accompli avec une sombre joie; c'était comme une immolation de lui-même qu'il

offrait avec bonheur au souvenir de la jeune beauté qu'il avait tant aimée, qu'il devait aimer jusqu'à son heure dernière : heureux de renoncer à la science, dès-lors qu'il ne pouvait plus l'exercer en vue de la santé chérie! Non, ce qu'il pleurait, c'était Louise; c'était le doux rayon qui dorait son automne, la voix qui chantait dans son cœur, la source qui coulait sous ses gazons flétris et conservait à leurs racines un reste de fraîcheur et de vie. Il pleurait aussi sur la destinée de cette enfant, qu'il avait brisée peut-être. Il tremblait enfin qu'égarée par la passion, elle n'embrassât quelque résolution funeste. Il se rappelait avec terreur qu'un jour cette jeune imprudente n'avait parlé de rien moins que de s'échapper du domicile conjugal et de venir le surprendre à Saint-Léonard. Aujourd'hui même, sur le toit fatal, toit à jamais maudit! Louise n'avait-elle pas fait un appel formel à l'amour du docteur? n'avait-elle pas, pour preuve de cet amour, demandé qu'il entrât avec elle en rébellion ouverte contre l'autorité de son mari? A toutes ces questions, il sentait redoubler ses angoisses. Ce fut une cruelle nuit. Vers le matin, pour compléter son œuvre, il écrivit à Mme Riquemont une lettre ainsi conçue :

« MADAME,

« Des raisons de haute convenance, que le monde doit ignorer, me font une loi de renoncer à l'exercice de mon art. Les dégoûts de tout genre dont je me suis vu abreuvé en ces derniers temps suffiraient d'ailleurs pour expliquer et justifier au besoin la détermination que je viens de prendre. Dans l'exil volontaire que je m'impose, il me reste cette pensée consolante, que mon dévouement ne saurait vous être suspect, et qu'en cherchant les motifs qui m'ont commandé, vous ne sauriez me soupçonner d'ingratitude et d'indifférence. Vous vous direz, madame, qu'il a fallu des motifs bien impérieux et bien légitimes pour que j'aie cru devoir confier à des mains étrangères le soin de votre personne, et me déshériter d'une tâche qui me rendait heureux et fier. Croyez, ah! croyez bien que du fond de la retraite où je vais tristement achever de vieillir, ma sollicitude vous accompagnera sans cesse; croyez que mon cœur continuera de veiller sur vous, et que le jour où j'apprendrai que vous avez retrouvé la santé sera jour de fête dans ma solitude.

« Recevez, madame, avec mes adieux, l'expression de tous les hommages.

« ARISTIDE HERBEAU. »

On imagine sans peine ce que cette lettre dut coûter au docteur Herbeau, et tout ce qu'il lui fallut étouffer pour s'en tenir à cet adieu froid et compassé. Vingt fois, en écrivant ces lignes, il sentit son cœur près de se fondre en flots de tendresse; mais vingt fois il refoula les épanchemens de son cœur. Cependant, quoi que nous ayons dit plus haut, le sacrifice n'était pas consommé. Il lui restait à boire la lie de son calice.

Vers le milieu du jour qui suivit cette nuit désastreuse, on put voir dans Saint-Léonard un spectacle digne d'une éternelle pitié. Le docteur Herbeau sortit à pied de sa maison, pâle, abattu, se soutenant à peine, mais, dans son affaissement, plein de noblesse et de dignité. Il gagna la demeure de son rival et pria le domestique de M. Savenay de l'annoncer à son maître. Le jeune homme s'empressa d'aller le recevoir au bas de l'escalier, et l'introduisit dans sa chambre avec révérence. Après l'avoir fait asseoir :

— Monsieur, lui dit-il, quel que soit le sujet qui me procure l'avantage de votre visite, souffrez d'abord que je vous en exprime ma reconnaissance; c'est le plus grand honneur qu'il me fût permis d'espérer.

Le docteur Herbeau demeura quelques instans silencieux; il ne pouvait s'empêcher de penser avec quelque amertume que tous ses malheurs dataient de l'arrivée de ce jeune homme à Saint-Léonard.

— Monsieur, dit-il enfin, je me fais vieux. Unique médecin en ce pays, j'ai dû mener durant vingt-cinq ans une vie active et laborieuse. C'est un rude ministère que le nôtre; jeune homme, vous le saurez plus tard. Que nous en revient-il la plupart du temps? l'ingratitude, couronnement inévitable de toute existence vouée au bien public. Puissiez-vous, au bout de votre carrière, rencontrer moins d'épines que je n'en ai trouvé à la fin de la mienne!

— Quelle qu'en doive être la récompense, puissé-je, monsieur, répliqua Savenay, fournir une carrière aussi noble, aussi belle, aussi bien remplie que la vôtre!

— Je ne vous cache pas, poursuivit le docteur Herbeau, que depuis long-temps je me sentais succomber à la tâche; et voilà long-temps que j'aurais en effet succombé, si le sentiment de mes devoirs ne m'eût imposé l'obligation de rester debout à mon poste. J'y suis resté, monsieur; si je l'avais abandonné, que seraient devenus mes pauvres malades? J'étais seul alors; trop jeune encore pour me suppléer, mon fils Célestin n'avait pas achevé son cours. Dieu merci! je

n'aurai point failli à mes concitoyens; durant les vingt-cinq ans qui viennent de s'écouler, personne en ce pays n'est mort ou n'a vécu sans mon assistance. Mais puisque je peux désormais, sans trahir la cause de l'humanité, me décharger sur vous et sur mon fils du pesant fardeau qui m'accable, je rentre dès à présent dans le repos et vous laisse à tous deux le soin de vous partager mes labeurs.

— J'espère, monsieur, se hâta de répondre M. Savenay, que vous ne persisterez pas dans cette résolution. Vous êtes dans la force de l'âge; le pays ne saurait se passer de vos soins, de vos talens, de votre expérience.

— Le pays, monsieur, répliqua tristement le docteur Herbeau, s'inquiète peu de ses vieux serviteurs. Depuis Athènes jusqu'à Saint-Léonard, toujours et partout le peuple est le même, oublieux, inconstant, ingrat. Mon parti est pris irrévocablement. Dans peu de jours, mon fils Célestin m'aura succédé. Je souhaite que vous viviez fraternellement, sans haine et sans rivalité : Célestin est doux, timide, point avantageux; il vous plaira.

— Croyez, monsieur, dit le jeune homme, que je serai heureux de me lier d'amitié avec monsieur votre fils, et que je ne négligerai rien pour me rendre digne de sa bienveillance.

—Cela vous sera bien facile. Vous le verrez, c'est un agneau. Mais souffrez, monsieur, que j'arrive au véritable but de ma visite.

M. Savenay redoubla d'attention.

Après quelques instans de recueillement :

— Hier encore, reprit le docteur Herbeau d'une voix émue, j'avais dans ma clientèle une personne qui me sera éternellement chère. Cette personne, vous la connaissez; je veux parler de Mme Riquemont. C'est un ange. Pour des motifs que je dois taire, je désire que Célestin n'entretienne avec le château aucun genre de relations. Mon fils est d'ailleurs, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, une nature timide, délicate, ombrageuse; M. Riquemont l'effaroucherait infailliblement. C'est donc à vous, monsieur, qu'il appartient d'achever l'œuvre de guérison que j'ai commencée voici deux années. C'est entre vos mains que je dépose cet inestimable trésor. Je vous le confie. Jeune homme, j'appelle sur cette jeune tête votre sollicitude la plus constante et la plus assidue. Veillez sur elle sans cesse, à toute heure; nulle créature ici-bas n'est plus digne de vos soins et de vos hommages.

— J'accepte avec orgueil et reconnaissance la tâche que vous voulez

bien me transmettre, répondit M. Savenay. Votre confiance me touche et m'honore, je m'efforcerai de la mériter, et peut-être y réussirai-je, si vous daignez, monsieur, m'aider de vos conseils et m'éclairer de vos lumières.

— Vous trouverez sur ces feuillets, dit M. Herbeau en tirant de sa poche quelques papiers qu'il remit au jeune docteur, l'analyse du traitement que j'ai fait suivre à notre chère souffrante. C'est, ainsi que vous l'avez reconnu vous-même le jour où j'eus l'honneur de vous voir pour la première fois, l'application directe des théories que je développai devant vous sur les maladies chroniques en général. J'y ai joint sur le tempérament du sujet en particulier quelques réflexions qui pourront ne pas vous être tout-à-fait inutiles. Toutes les fois, d'ailleurs, qu'il vous plaira de vous adresser à ma vieille expérience, vous me trouverez prêt à vous communiquer mon sentiment en toutes choses.

A ces mots, le docteur Herbeau se leva.

— Adieu, monsieur, dit-il au jeune docteur. Vous avez servi de prétexte à la malveillance de mes ennemis, je suis convaincu que vous en avez plus souffert que moi, et je vous prie de me pardonner, ajouta-t-il avec bonté en tendant sa main au jeune homme.

M. Savenay, tout ému et tout attendri, s'empara de cette main avec effusion et la pressa respectueusement entre les siennes.

Ce dernier devoir accompli, le docteur Herbeau tourna sa pensée vers son fils, depuis deux ans trop négligé peut-être! De retour au logis, il se mit aussitôt à son bureau et écrivit la lettre suivante à Célestin :

« MON CHER FILS,

« L'heure est venue de tenir vos promesses et de réaliser les espérances que votre mère et moi avons placées sur votre tête. Mon cœur m'assure que vous reconnaîtrez dignement notre amour et nos sacrifices, et que vous ne serez pas au-dessous de la position qui vous est réservée. Je vous attends, mon fils, pour remettre publiquement ma clientèle entre vos mains. Je vous appelle pour me succéder. Hâtez-vous donc, car chaque jour qui s'écoule compromet vos intérêts et ceux de votre famille. Les temps sont bien changés, Célestin! Il ne s'agit plus de vous asseoir paisiblement dans mon héritage et de régner sans rivaux sur le pays. Vous trouverez établi à Saint-Léonard un jeune docteur de la faculté de Paris qui vous disputera avec achar-

nement la succession de votre père. Vous saurez défendre vos droits. Que ce titre de docteur de la faculté de Paris ne vous intimide pas! Rappelez-vous, mon fils, que l'académie de médecine de Montpellier est illustre entre toutes, et que ses titres de noblesse sont les premiers inscrits sur le livre d'or de la science. Vous ne démentirez pas la renommée de cette glorieuse école; vous ajouterez un rayon de plus à cet astre resplendissant. Vous êtes bien jeune encore pour la tâche que je vous destine, mais j'ose croire que vous la remplirez avec honneur. Vous serez l'orgueil et la joie de notre vieillesse. Revenez avec confiance, et que la prévision des luttes que vous aurez à soutenir ne trouble point la sérénité de votre ame. Soyez fort. Je vous ai vu partir enfant, que je retrouve en vous un homme, l'homme à la fois élégant et sérieux que vos lettres m'ont permis d'entrevoir. Unissant, par un rare privilége, aux graces de la jeunesse l'expérience de l'âge mûr, vous marcherez d'un pas sûr et ferme dans la voie qui vous est ouverte. Depuis quelques années, mon cher fils, il s'accomplit autour de nous un mouvement fatal, qui, s'il n'est comprimé, conduira nécessairement la France à sa perte. Vous vous garderez du danger des idées révolutionnaires; la gloire de tracer un sillon parallèle à celui qu'a tracé votre père suffira, sans doute, à vos honnêtes ambitions. En politique, fidèle à vos princes; inaccessible, en littérature, aux doctrines insensées que le goût et la raison réprouvent; soumis, en médecine, à la tradition des grands maîtres, vous pratiquerez en toutes choses le culte et la religion du passé. Vous aurez toujours présent à l'esprit cet axiome qui résume à lui seul ma vie tout entière : *Meliùs est sistere gradum quàm progredi per tenebras.*

« Nous vous attendrons jeudi prochain, par la voiture de Limoges. Ce sera pour votre mère et pour moi, mon cher fils, un bien heureux jour, un jour trois fois béni. Nos cœurs sont altérés de votre présence. Vous trouverez ci-incluse une traite qui vous permettra de subvenir aux exigences du départ. Désirant réunir quelques amis pour fêter le jour de votre arrivée, votre mère vous conseille de vous reposer à Limoges et d'y faire un peu de toilette.

« Priez lord Flamborough d'agréer nos hommages, et croyez, notre cher enfant, à l'impatience que nous avons de vous presser tendrement dans nos bras.

« A. Herbeau. »

Le docteur fit jeter par Jeannette cette lettre à la poste. Celle qu'il avait écrite à Louise fut confiée au garde champêtre de Riquemont,

qui venait tous les jours à Saint-Léonard chercher les journaux de son maître.

Louise ignorait absolument ce qui s'était passé la veille. Comme M. Riquemont n'avait plus reparlé de remplacer le docteur Herbeau, et qu'au contraire il semblait avoir renoncé à lui donner un successeur, elle avait retrouvé un peu de calme et de sécurité. La veille, après avoir mis le docteur à la porte, M. Riquemont était entré dans la chambre de sa femme. — Décidément, avait-il dit, papa Herbeau est un bon diable; il prend bien la plaisanterie. Je l'affectionne au fond, et ne saurais me passer de lui. Puisqu'il te plaît, nous le garderons. Tu comprends bien que je tiens par-dessus tout à t'être agréable. D'ailleurs, tout bien calculé, je me soucie médiocrement de ce petit Savenay. Tu avais raison l'autre soir, papa Herbeau est plus convenable. C'est un brave homme. Il m'amuse, et, s'il ne revenait plus au château, je sens qu'il me manquerait quelque chose. Va donc pour le docteur Herbeau! Je ne suis pas jaloux, moi. J'aime tout ce que tu aimes, et tes sympathies font les miennes. Je ne sais pas quelle lubie m'avait passé, l'autre jour, par la tête! Tu ne m'en veux plus, n'est-ce pas? On a ses mauvais momens, mais cela n'empêche pas qu'on adore sa petite Louison.

Louise avait remercié son mari de ses bonnes dispositions; mais, par une contradiction que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, le bonheur qu'elle en ressentit fut moins près de la joie que de la tristesse. Le lendemain, dans l'après-midi, elle reçut, en présence de son mari, la lettre du docteur Herbeau. M. Riquemont rôdait depuis le matin autour d'elle, inquiet de ne rien voir arriver, et curieux de savoir comment le vieux docteur se tirerait de l'impasse où il l'avait acculé. Le jeune femme ouvrit la lettre, et, l'ayant lue :

— Vous triomphez! monsieur, s'écria-t-elle les yeux remplis de larmes; vous en êtes venu à vos fins. Vous avez si bien fait, que M. Herbeau m'abandonne. Quelle patience et quel dévouement n'a-t-il pas fallu pour résister si long-temps à vos indignes procédés!

M. Riquemont releva la lettre échappée des mains de sa femme; puis, après en avoir pris connaissance :

— Comment, mille diables! s'écria-t-il, le docteur Herbeau quitte les affaires! le docteur Herbeau abandonne ses amis! Il trahit l'amitié, le docteur Herbeau! Mais c'est infame, cela! mais c'est impossible! je ne le souffrirai pas; j'irai plutôt me jeter à ses pieds, j'embrasserai ses genoux, je lui demanderai excuse à mains jointes. Bap-

tiste, qu'on me selle un cheval! Rassure-toi, Louison; la résolution du docteur Herbeau ne tiendra pas contre mes prières. Je m'engage à te le ramener aujourd'hui même; sois tranquille, je te le rendrai. Mais, ventrebleu! il fallait donc me dire qu'il était susceptible à ce point! Pouvais-je m'en douter, moi? Je riais, je plaisantais, je folâtrais. Tu verras qu'il se sera piqué de ce que j'ai dit hier soir à propos de sa perruque. Tu conviendras aussi que c'est être par trop difficile à vivre.

— Allez, dit Louise en pleurant, vous avez été abominable. Quand je songe à la façon dont vous avez reconnu l'affection et les soins que m'a prodigués cet excellent homme, j'ai honte, et je rougis pour vous et pour moi-même. Mon pauvre vieil ami, toujours si bon, si tendre, si dévoué, un esprit si charmant, un caractère si doux, une humeur si facile! Je n'avais que lui, vous me l'avez ôté.

— Je répète que je te le rendrai. Baptiste, mes éperons, ma cravache! Je lui croyais un meilleur caractère. Je te promets, puisqu'il en est ainsi, de m'observer à l'avenir. Je prétends désormais faire assaut avec lui de politesse et de belles manières. On est campagnard, mais au besoin on sait son monde.

Ce disant, il avait, pour ajuster ses éperons, appuyé tour à tour ses pieds malhonnêtes sur le bras du fauteuil où sa femme était assise. Cette opération achevée, il s'élança, la cravache au poing, et partit au galop pour ne s'arrêter qu'à la porte de M. Savenay.

— Eh bien! jeune homme, vous savez la nouvelle, s'écria-t-il en se frottant les mains. Le docteur Herbeau se retire des affaires. Il donne sa démission et se fait justice lui-même. Riquemont ne pouvait vous échapper.

— En effet, monsieur, dit le jeune docteur, je viens d'apprendre par M. Herbeau lui-même la nouvelle que vous m'apportez. C'est une grande perte pour la science et pour le pays.

— Allons donc! allons donc! s'écria M. Riquemont en faisant siffler sa cravache. Quoi qu'il en soit, la clientèle du château vous revient de droit; et, à moins que vous ne désiriez la mort de ma femme, vous ne sauriez lui refuser vos soins. Il s'agit de savoir, jeune homme, si vous voulez la mort de Louison.

— Je connais mes devoirs et saurai les remplir, répondit gravement M. Savenay.

— Ce qui veut dire?...

— Que je m'efforcerai, monsieur, de remplacer le docteur Herbeau auprès de Mme Riquemont.

— A la bonne heure donc! s'écria le châtelain; mais, mille diables! ce n'aura pas été sans peine.

Là-dessus, il s'en retourna joyeux et triomphant, et certes il pouvait être fier de la façon dont il avait mené cette aventure. Grace à sa perspicacité, grace à son active intelligence, il avait, en moins de vingt-quatre heures, accompli toute une révolution. Il s'était vengé sans éclat et sans bruit, au-delà de ses espérances. Il avait, en moins d'un jour, ruiné un odieux rival dans ses prétentions et dans sa fortune, et, du même coup, installé dans sa maison un médecin qu'il aimait et auquel il voulait du bien.

De retour au château, il se laissa tomber lourdement dans un fauteuil, en poussant des exclamations lamentables.

— Qu'est-ce donc? demanda Louise avec inquiétude.

Mais M. Riquemont se tordait, se roulait, se frappait le front et ne répondait pas.

— Louison, s'écria-t-il enfin, tu vois ton époux au désespoir. J'en ferai une maladie. Tout ce que j'ai pu dire a été inutile. J'ai prié, supplié : absolument comme si j'avais chanté! Le docteur Herbeau est inflexible, une barre de fer! Il a de la médecine par-dessus la tête, et ne veut plus entendre parler de malades. Au reste, il est bon que tu saches que je ne suis pour rien dans sa détermination. Il a coupé court à mes excuses, en m'assurant que je l'avais hier beaucoup diverti. Il dit qu'il est dégoûté de son métier, et qu'il a besoin de repos. Cela se conçoit. Colette a le trot dur, et, si tu l'avais eue pendant vingt-cinq ans entre les jambes, tu serais de l'avis du papa Herbeau; tu éprouverais un vif désir de t'étendre dans ta bergère et d'y passer le reste de tes jours. Il faut que ce brave homme se repose. Voici long-temps qu'il tire à sa fin. J'ai voulu te l'amener; mais il prétend avoir pour jamais renoncé au monde. Il te présente ses civilités. Nous nous sommes embrassés en nous quittant. Je pleurais, moi; oui, j'en conviens, je pleurais comme une vieille bête. On a beau être fort, la nature ne perd jamais ses droits. Sur le pas de sa porte, je lui ai demandé ce que nous lui devions pour deux années de visites et de soins; mais là-dessus le docteur Herbeau n'a rien voulu écouter, et, voyant que j'insistais, il m'a fermé la porte au nez. Il peut être sûr, par exemple, de recevoir le premier lièvre qui se trouvera au bout de mon fusil, et, si je puis y joindre quelques cailles et quelques perdreaux, je te jure, Louison, que je le ferai de grand cœur. Un bienfait n'est jamais perdu.

— Mais que vais-je devenir, moi! s'écria Louise avec épouvante.

— Ce que tu vas devenir, Louison? c'est tout simple. N'ayant pu fléchir le docteur Herbeau, je suis allé chez le docteur Savenay...

Louise tressaillit à ce nom.

— Mais, mon ami, s'écria-t-elle, je vous ai dit que je ne pouvais, que je ne devais pas...

— Allons-nous recommencer? interrompit M. Riquemont avec colère. Comment, ventrebleu! je me donne un mal d'enfer pour vous trouver un médecin; je crève des chevaux, j'use le pavé de Saint-Léonard; je vais de l'un à l'autre, du docteur Herbeau au docteur Savenay; je néglige mes poulains, et vous n'êtes pas contente! Vous attendez peut-être que M. Chomel ou M. Gendrin vienne de Paris s'établir à Riquemont tout exprès pour soigner vos gastrites? A votre aise! Vivez, mourez, cela vous regarde; pour moi, je ne m'en mêle plus.

Il sortit. Demeurée seule, Louise s'agenouilla au pied de son lit. La pauvre enfant ne comprenait qu'une chose à la comédie qui venait de se jouer autour d'elle, c'est qu'elle restait sans appui, sans défense, et qu'en perdant le docteur Herbeau elle perdait son dernier refuge. Elle joignit ses mains, et les yeux pleins de larmes, et d'une voix suppliante :

— Mon Dieu, secourez-moi! dit-elle.

Jules Sandeau.

(*La fin au prochain n°.*)

LA HOLLANDE.

VI.[1]

Etablissement des Hollandais dans l'Inde.

Si j'étais membre de cette riche société de Hollande si connue sous le nom de *Handels Maatschappii*, ou tout simplement citoyen du royaume de Guillaume II, je demanderais qu'on élevât à la pointe du Helder un monument sur lequel serait gravé le nom de Houtmann. La pierre et le bronze ont été souvent employés à consacrer des souvenirs moins mémorables. C'est de cette côte du Helder que partit, il y a plus de deux siècles, la flotte qui devait ouvrir à la Hollande une source immense de richesses. Les liens qui avaient longtemps uni les Pays-Bas à la maison de Bourgogne et à l'Espagne étaient rompus. La ténacité prudente et adroite de Guillaume-le-Taciturne avait vaincu la puissance farouche de Philippe II. Une troupe de paysans, de pêcheurs, conduits par quelques gentilshommes portant avec orgueil le nom de *gueux*, qui leur avait été donné par une amère dérision, avait arrêté dans ses projets sanguinaires l'orgueilleux duc d'Albe. Le traité d'Utrecht sanctionnait l'accord et l'affranchissement des Provinces-Unies, et des bords de

(1) Dernier article. — Voyez les livraisons des 1er janvier, 1er février, 1er avril, 15 juin et 1er août 1841.

la Meuse jusqu'aux rives septentrionales de la Frise, tout le pays, naguère asservi à une domination étrangère, proclamait avec une mâle fierté son indépendance, et s'organisait en république. Après cette longue lutte mêlée de tant d'incidens dramatiques et d'épisodes glorieux, après cette victoire si chèrement achetée par le sang qui coula sur la place de Bruxelles, par les souffrances du siége de Leyde, par les cruautés espagnoles qui atteignirent les plus nobles têtes, la république naissante était menacée d'un grand péril. Elle ne pouvait subsister que par le commerce, et Philippe II lui interdisait toutes les routes qu'elle avait sillonnées jusqu'à cette époque avec tant d'ardeur. Victorieuse dans ses frontières, elle trouvait au dehors une flotte puissante qui l'arrêtait dans ses excursions. Elle avait eu par le Portugal le bénéfice du commerce de l'Inde; le Portugal venait d'être réuni à l'Espagne, et nul navire hollandais ne pouvait pénétrer dans le Tage. Nous avons dit (1) comment les états-généraux essayèrent de surmonter cet obstacle en cherchant au nord un passage pour arriver dans l'Inde, et comment échouèrent ces courageuses tentatives. L'inutile navigation de Heemskerke et de Barentz ayant enlevé aux pilotes des Pays-Bas l'espoir de trouver l'issue septentrionale qu'ils avaient rêvée, il fallut aviser à un autre moyen de reconquérir le commerce des denrées du sud. Un hasard révéla tout à coup à la république inquiète ce que ses géographes eussent peut-être long-temps encore et vainement cherché. Un négociant hollandais, nommé Cornelius Houtmann, fut arrêté à Lisbonne, et condamné comme agent d'un pays ennemi à une amende considérable. C'était un homme intelligent et hardi. Il profita du temps qu'il passa en prison pour s'enquérir auprès des Portugais de la route qui conduisait aux Indes, et de la manière dont on y faisait le commerce. Puis, quand il se crut suffisamment instruit, il fit secrètement prévenir quelques armateurs d'Amsterdam que, s'ils voulaient payer son amende et le faire élargir, il retournerait auprès d'eux muni d'importantes instructions. Si vague que fût sa promesse, les hommes auxquels il s'adressa n'hésitèrent pas à lui envoyer l'argent dont il avait besoin, dans l'espoir d'obtenir de lui d'utiles renseignemens. De retour en Hollande, Houtmann raconta ce qu'il avait appris, et inspira tant de confiance à ses libérateurs, qu'ils équipèrent pour les Indes quatre navires.

Le 2 avril 1595, la petite flotte mit à la voile. Houtmann en avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1841.

la direction. Il devait doubler le cap de Bonne-Espérance, que les Hollandais n'avaient pas encore atteint, recueillir sur les côtes qu'il visiterait tous les documens propres à faciliter le commerce, et il lui était enjoint d'éviter autant que possible les établissemens portugais.

Houtmann accomplit avec courage et habileté la mission dont il s'était chargé. Il reconnut chemin faisant les côtes d'Afrique et du Brésil, relâcha à Madagascar, aux Maldives et aux îles de la Sonde. Arrivé à Java, il se présenta, avec le titre d'amiral, au principal souverain de l'île, et contracta avec lui un traité d'alliance. Les Portugais établis dans le pays ne pouvaient voir sans une violente jalousie cette expédition hollandaise dans des contrées qu'ils avaient eux-mêmes découvertes, et dont ils se croyaient en droit de conserver le monopole. Ils suscitèrent toutes sortes d'entraves à Houtmann et engagèrent avec lui plusieurs luttes à main armée. L'heureux navigateur surmonta tous les obstacles, remporta la victoire sur ses rivaux, et, le 14 août 1597, il ramenait en triomphe ses quatre navires sur la côte de Hollande. Il avait acheté aux îles de la Sonde, à très bon prix, une cargaison de poivre et d'autres épices. Cependant, sous le rapport purement financier, son voyage n'était pas fort avantageux; mais il avait d'autres résultats plus importans : il tranchait la grande question de commerce jusqu'alors indécise, il ouvrait aux Hollandais la route qu'ils désiraient tant parcourir, et ce qui valait mieux pour l'avenir que la cargaison de poivre et d'épices, c'était un pilote de Surate connaissant très bien les côtes de l'Inde, que Houtmann avait eu l'adresse d'engager à son service et de conduire en Hollande.

Une seconde expédition fut aussitôt résolue. Houtmann partit de nouveau avec une flotte plus nombreuse que la première, aborda à Madagascar, à la Cochinchine et à Sumatra. Le souverain de cette île lui fit d'abord un accueil favorable et lui permit de charger, comme il le désirait, ses navires; puis, à l'instigation des Portugais, il changea subitement de conduite envers lui et le fit enfermer. Les navires revinrent en Hollande avec une riche cargaison. Houtmann resta en prison. Il fut mis en liberté quelque temps après, mais à la condition de ne jamais revoir son pays. Exilé dans un des districts de l'île, abandonné des siens, et soumis à la rigoureuse surveillance de ceux qui l'avaient fait arrêter, des Portugais qui ne lui pardonnaient pas d'avoir montré à ses compatriotes la route des Indes, le pauvre Houtmann mourut de douleur. Le nom de ce navigateur, qui a tant fait pour la Hollande et auquel la Hollande n'a pas même consacré une pierre funéraire, est un nom de plus à ajouter à ce triste et glo-

rieux martyrologe des hommes dont l'ame ardente se dévoue à une idée féconde, à un sentiment de patriotisme, et qui meurent oubliés ou méconnus dans les fers ou dans l'isolement, victimes de leur zèle et de leur noble ambition.

Le retour des compagnons de Houtmann éveilla dans toute la Hollande de nouvelles espérances. Outre les renseignemens que ces navigateurs rapportaient sur les productions, sur le commerce des contrées qu'ils venaient de visiter, ils révélaient à leurs compatriotes la situation réelle des Portugais dans ces mêmes contrées. Jusque-là, on les croyait tout puissans sur les côtes qu'ils avaient découvertes, maîtres absolus des lieux où ils avaient fondé des établissemens, et l'on apprenait que leur avidité cruelle, leur fanatisme, avaient soulevé contre eux les diverses populations de l'Inde, et qu'ils ne se maintenaient, sur plusieurs points, que par la force et par des luttes continues.

Tous les armateurs des Pays-Bas voulurent alors faire leur croisade dans les Indes. C'était la terre promise des marchands, c'était là que la fortune apparaissait aux yeux des spéculateurs rayonnante de gloire et de splendeur comme un nouveau Messie. Une société de commerce pour l'exploitation de ces parages lointains venait de s'établir à Amsterdam; plusieurs autres se formèrent, à son exemple, dans les diverses provinces. Chacune de ces compagnies avait ses agens particuliers, ses comptoirs, et l'on ne tarda pas à reconnaître qu'elles se portaient toutes par la concurrence un grand préjudice. De plus, elles avaient souvent à se défendre contre les attaques des Portugais ou des princes indiens. Isolées l'une de l'autre, elles ne résistaient que difficilement à leurs ennemis; réunies en un même corps, elles pouvaient leur opposer une force redoutable.

Les Hollandais avaient le coup d'œil trop juste pour ne pas saisir la portée de ces considérations, et l'esprit trop sensé pour ne pas s'y soumettre. En 1602, les diverses associations des provinces furent réunies en une seule grande société, qui prit le titre de société des Indes orientales. Les états-généraux lui accordèrent un privilége de vingt-un ans. Il était dit dans cet acte solennel que la société aurait seule le droit de négocier sur toutes les côtes situées à l'est du cap de Bonne-Espérance, qu'elle pourrait mettre sur pied des troupes, élever des forteresses, faire des conquêtes, signer des traités. Le capital de cette compagnie s'élevait à 25 millions. La ville d'Amsterdam en avait à elle seule fourni la moitié; le reste provenait des négocians de Rotterdam, Hoorn, Enkhuizen et autres villes.

La fécondité du sol de Java, la commodité de la principale rade de

cette île, décidèrent la société à y établir son comptoir principal. Quelques mois après son organisation, elle équipa pour l'Inde quatorze bâtimens et plusieurs yachts. L'amiral Warwick, à qui le commandement de cette flotte fut confié, fonda le comptoir de Batavia, en établit un autre dans les états du roi de Jahor, et fit des traités d'alliance avec plusieurs princes du Bengale. L'année suivante, treize bâtimens, commandés par l'amiral Van der Hagen, partirent du Texel et revinrent, quinze mois après, chargés de denrées précieuses.

Toutes ces tentatives de commerce ne pouvaient cependant se poursuivre qu'à travers de grands obstacles et de nombreux périls. Les Hollandais avaient contre eux les Anglais, les Portugais, les Espagnols et les princes du pays, qui commençaient à comprendre les dangereux projets des Européens. Les bâtimens de la société ne pouvaient s'arrêter sur aucune côte sans courir risque d'y rencontrer une flotte ennemie. En pleine mer, ils engageaient souvent le combat avec les Espagnols, qui les guettaient comme des oiseaux de proie, mais qui s'en retournaient souvent démâtés et criblés de boulets. A Batavia, les Hollandais avaient également de rudes luttes à soutenir; tantôt c'étaient les insulaires qui voulaient les empêcher de construire une forteresse, tantôt les Portugais et les Anglais qui poursuivaient leurs navires jusque dans la rade. Les riantes et fécondes plaines de l'Inde étaient comme une pâture livrée à la rapacité des Européens; c'était à qui en prendrait la plus grande part, à qui en éloignerait ses voisins par force ou par ruse.

Malgré ces obstacles sans cesse renaissans, ces attaques continuelles, ces batailles sanglantes, la compagnie hollandaise prospérait et grandissait. Par sa prudence et sa ténacité, elle surmontait les entraves que lui opposaient ses rivaux. Par le courage de ses marins, elle effrayait les flottes de Philippe II, et portait son pavillon victorieux sur toutes les plages. Déjà elle ne se contentait plus d'occuper Java; elle envahissait les îles Moluques, elle pénétrait dans le golfe de Bengale et s'emparait de l'île de Ceylan, cette île précieuse qui lui a été enlevée par les Anglais; elle fondait un comptoir au Japon et s'avançait vers la Chine. C'est de Java qu'elle partait pour faire toutes ces conquêtes; c'était là le point d'appui de ses flottes, le joyau de sa couronne, le champ fécond de son commerce. Batavia devenait peu à peu une grande et belle ville. Une vingtaine d'années après que les Hollandais y eurent établi le siége de leur société, elle faisait l'admiration des peuplades de l'Océanie, des navigateurs européens, et on l'appelait la reine de l'Orient. Les princes de Java, effrayés de cette

puissance toujours croissante des Hollandais, et suscités d'ailleurs par les Anglais, résolurent de chasser de leur île la colonie marchande et guerrière qui s'y était en peu de temps si bien implantée. Deux fois ils s'avancèrent avec une armée considérable devant la forteresse construite à Batavia, deux fois ils en firent le siége avec opiniâtreté, deux fois ils furent repoussés par une troupe peu nombreuse, mais intrépide.

Nous ne dirons pas toutes les autres guerres que la Hollande eut à soutenir pour se fixer dans l'Inde, tous les exploits par lesquels elle se signala dans sa longue lutte avec des nations jalouses de son accroissement, tous les noms glorieux qu'elle inscrivit dans ses annales à la suite de ses batailles. Notre but n'est pas d'écrire l'histoire militaire de la compagnie hollandaise des Indes : nous voulons montrer par quel système d'administration cette compagnie est parvenue à tirer un si grand produit de ses possessions coloniales, et par quelles phases différentes elle a passé pour atteindre ce résultat.

Quand cette société fonda le comptoir de Java, elle ne possédait pas, dans toute l'étendue de l'île, la moindre parcelle de terrain. Plus tard, elle acquit l'espace nécessaire pour bâtir ses magasins et élever sa forteresse. Tout son domaine alors fut renfermé dans ses remparts. Cet état de choses dura pendant soixante-dix ans (de 1602 à 1672), et jamais, si l'on en excepte ces années dernières, sa situation ne fut plus florissante. Ses efforts étaient alors concentrés dans les spéculations de commerce. Habile et économe, éloignée de toute fausse idée de luxe et de toute vaine ambition, sans cesse elle apprenait à restreindre ses dépenses et à augmenter ses bénéfices. Son commerce était, du reste, établi sur des bases fort peu compliquées; c'était simplement un commerce d'échange dont elle avait bien vite saisi le côté le plus avantageux. Elle expédiait à Java des marchandises européennes achetées à bas prix, et les échangeait contre des denrées coloniales qu'elle faisait arriver dans les ports de Hollande et vendait fort cher. Elle n'avait de relations d'affaires qu'avec les princes et les chefs de l'île; c'était à eux qu'elle livrait ses cargaisons, c'étaient eux qui lui remettaient les productions de leur sol récoltées par leurs sujets et entassées dans leurs magasins. Tout se traitait ainsi par voie d'échange, et tout était bénéfice pour la compagnie. D'année en année, son revenu s'augmentait dans des proportions énormes. En 1653, après avoir payé ses frais d'achat et de transport, et les intérêts de son capital, elle réalisait un bénéfice de 25,526,682 florins (51,153,364 francs). En 1673, ce bénéfice s'élevait à plus de 44 mil-

lions de florins, et, en 1693, à 48,319,507 florins, c'est-à-dire près de 100 millions de francs. A partir de cette époque, elle commença à déchoir, et ce qui semblait devoir assurer plus que jamais sa grandeur fut la première cause de son désastre (1).

En 1672, la compagnie avait soutenu l'empereur de Mattaram dans une guerre où il était engagé avec plusieurs de ses voisins. Ce prince, pour la récompenser de ses sacrifices et de l'appui qu'elle lui avait prêté, lui abandonna la partie occidentale de l'île de Java jusqu'au fleuve Pamanukan. Plus tard, en lui demandant de nouveaux secours, il lui céda les ports et les provinces de la côte septentrionale de l'île. Il mourut en 1749, et, par son testament, lui légua toutes ses possessions. C'est ainsi que la Hollande est devenue maîtresse de Java.

Dès l'année 1672, la compagnie hollandaise se présente aux yeux de l'observateur sous une double face. Ce n'est plus cette simple société de commerce qui emploie tout son temps et toute son habileté à fréter des navires, à échanger et à vendre ses marchandises aux conditions les plus favorables. C'est une puissance administrative et militaire qui a un pays à régir, des sujets à gouverner, des troupes à solder, qui fait la loi à des princes et commande à des millions d'hommes. Dans cette nouvelle situation, elle eut le bon esprit de respecter l'autorité héréditaire des familles souveraines du pays. La nature du Javanais est douce, résignée, passive. Le despotisme oriental, l'ardeur du climat, l'ont réduit à cet état de soumission servile et timide. Une rigueur extrême peut seule le faire sortir de son apathie et le jeter dans le désespoir. Il a pour ses princes et pour leur famille un dévouement profond, une sorte d'affection idolâtre. Il leur livre sans murmurer le fruit de son travail, il se courbe sans regret sous leur joug. Si la tâche qui lui est imposée devient trop rude, si les sacrifices qu'on lui demande le réduisent à la misère, il ne se révolte pas, il dit adieu au sol qui ne peut plus le nourrir, au foyer où une loi cruelle le poursuit : il émigre. C'est là le seul acte de protestation qu'il ose faire contre la tyrannie de ceux que ses pères lui ont appris à vénérer. Avec ces habitudes de résignation, il accepte l'autorité étrangère, pourvu qu'elle ne pèse que sur lui et n'atteigne pas la famille de ses princes. Il respecte ceux qui respectent ses souverains. Si on les offense, tout ce qu'il y a en lui d'énergie secrète, de force morale, s'éveille à l'instant même. A la voix de ses chefs, il

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Uber die vergangene und gegenwaertige Lage der Insel Java*, von Ed. Selberg.

se lève en colère, et la main puissante qui lui a fait signe de prendre les armes peut seule l'arrêter dans ses projets farouches.

En s'alliant aux princes de Java, en s'assurant de leur fidélité, la société hollandaise s'assurait par là même de celle de leurs sujets; mais ses relations avec les princes n'étaient plus les mêmes. Jusqu'alors elle achetait au plus bas prix possible les denrées de Java; peu lui importait de quelle manière, par quelles exactions les chefs du pays amassaient ces denrées. Dès qu'elle eut la souveraineté de l'île, elle voulut l'asservir toute entière à son intérêt, sans tenir compte des habitudes prises, des règles établies jusqu'à cette époque. Son désir était d'accroître sans cesse ses bénéfices, d'amasser de l'argent, et, pour arriver à ce résultat, elle froissa, elle appauvrit sans ménagemens ses nombreux sujets. Si une culture particulière lui offrait quelque chance de gain plus considérable que les autres, elle imposait à tous les champs une nouvelle transformation, elle condamnait toutes les familles à un nouveau travail. Si une branche de commerce obtenait quelque succès, elle en prenait le monopole absolu et l'abandonnait quand elle était épuisée. Entraînée par son avidité, aveuglée par l'ambition de ses calculs, elle déviait de la marche simple et régulière qui l'avait enrichie, elle allait impitoyablement d'essai en essai, et chacun de ces essais avait des suites fatales pour elle et plus fatales encore pour la contrée qu'elle exploitait.

En même temps elle était astreinte à des dépenses énormes qu'elle n'avait pas eu à supporter jusqu'alors. Tant qu'elle ne possédait que ses magasins et sa forteresse, elle n'avait à payer que les intérêts de ses capitaux, les dividendes de ses actionnaires. Elle n'entretenait que le nombre de soldats et d'employés strictement nécessaire. Investie de la souveraineté du pays, elle eut des troupes considérables à sa solde, des fonctionnaires dans les divers districts de l'île. Ces fonctionnaires, qui achetaient leur place à un prix élevé, commettaient, pour s'enrichir, toute sorte de fourberies et d'exactions. Il fallait en outre que la compagnie fît de temps à autre de riches présens aux familles princières de l'île, afin de conserver leur bienveillance et d'assurer par là sa domination sur les Javanais.

A la même époque à peu près où les Hollandais s'établissaient à Java, les Anglais jetaient les fondemens de l'immense empire qu'ils se sont créé en Asie. Comme les Hollandais, ils organisèrent d'abord une société de commerce qui fréta des navires pour l'Inde; comme les Hollandais, ils s'enrichirent par l'échange et la vente de diverses denrées; comme les Hollandais enfin, ils devinrent souverains d'un

pays où ils étaient entrés à titre de marchands. Mais là s'arrête la similitude des deux entreprises. Les deux compagnies ne se trouvaient point placées dans les mêmes conditions. La compagnie anglaise brisa le pouvoir des princes et de la noblesse dans les provinces qu'elle conquérait, rallia la population à son intérêt, et la soumit à son autorité directe. La compagnie hollandaise, au contraire, fut forcée de prendre les princes du pays pour intermédiaires entre elle et les habitans de Java, de respecter l'ascendant des familles souveraines, et de se rendre en quelque sorte tributaire de leur puissance. La première, en prenant possession de ses vastes royaumes, sépara très nettement l'administration du pays des intérêts du commerce. La seconde ne songea qu'à l'exploitation du moment. De cette différence de situation provint en grande partie la différence des résultats dans la fortune des deux compagnies.

Vers la fin du XVIII[e] siècle, les revenus de la compagnie anglaise s'élevaient par année, terme moyen, à plus de 100 millions de francs, et la compagnie hollandaise, obérée de dettes, s'affaissait sous son propre fardeau. Pour maintenir autant que possible son crédit, elle continuait à payer un dividende considérable à ses actionnaires; elle cachait avec soin les brèches faites à son édifice. Un malheur inattendu trahit son secret et révéla au public l'abîme profond où elle était près de tomber. En 1780, pendant les hostilités qui avaient éclaté entre l'Angleterre et la Hollande, les Anglais s'emparèrent de plusieurs navires qui revenaient des Indes richement chargés. La compagnie des Pays-Bas, à laquelle appartenaient ces navires, les attendait avec impatience pour en vendre en toute hâte la cargaison et remplir ses coffres vides. Privée de cette ressource, hors d'état de payer l'intérêt de ses capitaux, elle fut forcée d'avouer sa détresse et de solliciter un délai pour acquitter ses dettes les plus pressantes. Les états-généraux accédèrent à sa requête, mais en même temps ils exigèrent qu'elle fît connaître jusque dans ses plus rigoureux détails l'état réel de ses finances.

Une commission spéciale fut nommée pour s'enquérir, sur les lieux mêmes, des causes de décadence de cette société jadis si florissante, de la situation de son budget, et des moyens de remédier à ce désastre. En 1791, les commissaires partirent pour Java, et le résultat de leur enquête jeta la consternation en Hollande. Dès l'année 1694, les dépenses de la société avaient outrepassé ses recettes de plusieurs millions. Chaque année, le déficit n'avait fait que s'accroître. Les agens de la société le couvraient en contractant des dettes. En 1779,

ces dettes s'élevaient à plus de 84 millions de florins (168 millions de francs). Pendant la guerre de l'Angleterre avec la Hollande, elles augmentèrent bien plus rapidement encore, et en1791, à l'époque où les commissaires nommés par le gouvernement arrivèrent dans l'île, ils eurent à constater dans les finances de la compagnie un passif de 119,055,675 florins (238,111,350 francs). Les grands évènemens qui survinrent bientôt en Europe, l'invasion, la conquête de la Hollande, les changemens successifs de gouvernement imposés à ce pays, les guerres du nord et du midi, l'empire, le consulat, détournèrent l'attention du bilan de la société de commerce. Elle subsista encore jusqu'en 1808. Alors elle fut dissoute. Le gouvernement hollandais prit lui-même la gestion des colonies et la confia au général Daendel, qui partit immédiatement, très désireux de réformer les abus signalés dans l'enquête de la compagnie. Avant de raconter les résultats de son système, nous devons dire quelle était, lorsqu'il y arriva, l'organisation de Java.

Toute la population indigène de l'île, dispersée dans les villages, était divisée en *tiatias* ou familles. Chacune de ces familles se composait d'un chef et de plusieurs parens, amis, ouvriers, dépendant de lui. Le nombre des personnes appartenant à cette association variait selon la nature des lieux. Dans quelques districts, il était de quinze ou dix-huit, dans d'autres de vingt ou vingt-deux. Tous les membres de la *tiatia* travaillaient sous les ordres immédiats ou sous la direction de leur chef, et devaient lui remettre, selon le degré de fécondité de l'année, la moitié ou les deux cinquièmes de leur récolte de riz.

Les princes de l'île avaient droit à un cinquième de la récolte dans toutes les terres soumises à leur autorité. Ils pouvaient échanger ce tribut contre une corvée; dans ce cas, le chef de la tiatia désignait ceux de ses subordonnés qui devaient travailler pour la famille du prince et les exemptait de leur redevance envers lui-même.

La compagnie hollandaise, en s'emparant de la souveraineté du pays, prit pour elle l'impôt annuel que les Javanais payaient aux descendans de leurs rois. Les fonctionnaires de chaque district étaient chargés d'en régler la quotité dans chaque tiatia et de la recevoir. Dans ce travail annuel de contrôle et de recensement, ils commettaient souvent de graves injustices, ils exerçaient de coupables rigueurs, dont on a fait un amer reproche à la compagnie, qui les ignorait complètement. La compagnie remplaça la corvée irrégulière à laquelle les princes avaient droit, par l'obligation pour chaque tiatia de planter annuellement mille pieds de café, d'en récolter les fruits,

de les faire sécher et de les lui livrer. Une telle tâche exigeait soixante jours de travail. A cette condition, la famille avait la libre jouissance de ses champs de riz; elle devait seulement remettre un dixième de sa récolte au fonctionnaire du district. La compagnie avait du reste, comme nous l'avons dit, établi dans ses possessions le monopole du commerce.

Le général Daendel était un homme d'une intelligence remarquable et d'une rare fermeté, un de ces hommes comme la Hollande en a produit beaucoup, qui voient de loin leur but, qui s'attachent de cœur à une idée et la suivent opiniâtrément à travers tous les obstacles. Il arrivait à Java dans les circonstances les plus difficiles. La Hollande, épuisée d'hommes et d'argent, menacée par l'Angleterre, obligée de se tenir en garde contre un danger imminent, avait besoin d'être secourue par ses colonies et ne pouvait les secourir elle-même. Les princes de Java, voyant sa faiblesse, pensaient à secouer le joug qu'elle avait fait peser sur eux et à reconquérir leur ancienne souveraineté. Dans une telle complication d'embarras et de périls, Daendel comprit que les demi-mesures ne feraient qu'aggraver la situation et qu'il fallait nécessairement faire preuve d'énergie. On l'a accusé d'avoir agi avec dureté. Cette dureté était nécessaire pour corriger les abus tolérés par la compagnie.

Il commença par rendre aux habitans de Java la liberté du commerce. En les délivrant des entraves du monopole, il les astreignit à un travail plus rigoureux, à des corvées plus nombreuses. Il les obligea non-seulement à cultiver le café, mais à construire des édifices et des fortifications, et à faire des routes. Une partie des revenus du pays était affermée à des Chinois qui tiraient de leur bail un revenu considérable et commettaient d'odieuses exactions. Il abolit leur contrat et rendit au gouvernement la perception directe des impôts. Il assigna aux fonctionnaires un traitement proportionné à leur grade, et leur interdit, sous les peines les plus sévères, tout acte arbitraire. L'administration des forêts, des salines, négligée depuis plusieurs années et livrée au pillage, fut entièrement réorganisée. Batavia devint le siége réel du gouvernement, le point central d'où le général expédiait ses ordres et où il recevait les rapports de ses subordonnés. Une police active surveillait les employés des diverses administrations, et une justice rigoureuse sévissait contre les coupables. En même temps que Daendel s'occupait ainsi des détails de son gouvernement, il prenait ses mesures pour se défendre contre les Anglais en cas d'attaque. Il augmentait le nombre des trou-

pes, il élevait des remparts et des forteresses, et ouvrait çà et là dans le pays de nouvelles voies de communication et de nouvelles routes.

Grace à cette justesse d'esprit, à cette probité austère et à cette énergie, Daendel accomplit, dans l'espace de quelques années, de grandes réformes et prit une imposante attitude. Il croyait toucher à son but, il avait établi son budget, et voulait que non-seulement les colonies ne coûtassent rien à la Hollande, mais qu'elles lui donnassent 10 millions de florins par an. Les circonstances trahirent ses efforts et firent échouer ses calculs. Les relations de Java avec la Hollande étaient entravées par les Anglais. L'Angleterre entretenait dans les mers des Indes une flotte puissante; la Hollande, déchue de son ancienne puissance, n'avait que quelques vaisseaux. Par suite de cette situation, les denrées coloniales rapportèrent beaucoup moins que ne l'avait présumé le général Daendel, et les dépenses du pays s'élevèrent plus haut. Il en résulta qu'au lieu de l'excédant de recette que le général espérait obtenir, il éprouva, en 1808, un déficit de plus de 8 millions de florins, en 1809 de 2 millions, et en 1810 de 3 millions et demi.

Pour comble de malheur, Daendel négligea ou dédaigna d'employer les ménagemens dont la compagnie avait toujours usé envers les princes du pays. Deux d'entre eux se révoltèrent, et il s'ensuivit une guerre longue, sanglante, coûteuse. Sur ces entrefaites, Daendel fut rappelé en Hollande. Beaucoup de gens l'accusaient d'avoir mal compris sa mission; mais, s'il eut des adversaires ardens, il trouva aussi des partisans zélés. Le fait est qu'il méritait plus d'éloges que de blâme.

Son successeur, le général Janssen, ne fit qu'un rapide séjour à Java, et n'eut le temps de rien réformer. Quelqués mois après son arrivée, les Anglais s'emparèrent de la colonie. On eût dit que le nouveau gouverneur était venu là tout exprès pour les recevoir.

L'expédition que l'Angleterre dirigea, en 1811, sur Java, était commandée par lord Minto, qui, dans son orgueil britannique, amenait avec lui une cohorte de fonctionnaires auxquels il voulait donner des emplois dans le pays, tant il se croyait d'avance certain du succès de son entreprise. Il eut le bonheur, en effet, de prendre presque sans coup férir possession de Java, et il y installa, en qualité de gouverneur, Raffles, qui a publié sur la situation, les ressources et l'administration de ce pays, un ouvrage curieux, mais partial et trop hostile à la Hollande.

Le premier soin du nouveau gouverneur, en entrant en fonctions, fut d'examiner le système d'administration mis en pratique avant lui

et de se demander quel pouvait en être le résultat. Convaincu qu'il ne devait raisonnablement en attendre aucun fruit avantageux, il résolut de l'abandonner et d'en fonder un nouveau, sur le modèle de celui que lord Cornwallis avait établi dans le Bengale.

Dans les districts de l'île de Java, il y avait eu autrefois des institutions populaires assez semblables à celles du Bengale. Les habitans de chaque village, ou du moins les principaux d'entre eux, jouissaient du droit de se choisir eux-mêmes un chef. Ce chef formait, avec les vieillards, le conseil magistral de la communauté, décidait les questions litigieuses, répartissait les impôts, et distribuait le travail aux divers habitans du village, en épargnant les vieillards et les femmes mariées.

L'administration générale de la contrée était confiée à un certain nombre de députés des différentes tribus, lesquels ne pouvaient prendre aucune décision, prononcer aucun vote, sans l'aveu de leurs commettans; et lorsqu'une question était mise en délibération dans l'assemblée générale, elle ne pouvait être résolue à la pluralité des voix. Chacun des délégués ayant à soutenir les intérêts de son village, il fallait, pour promulguer un règlement, que tout le monde en acceptât les dispositions; sinon les dignes mandataires se rendaient sur le champ de bataille, et le vaincu cédait à la volonté du vainqueur.

Au XV[e] siècle, l'islamisme s'était répandu dans les divers districts de Java et avait détruit ces institutions. Le despotisme oriental avait aboli les droits du peuple; la volonté du prince avait remplacé l'élection. Mais le souvenir de ces anciens priviléges s'était perpétué par la tradition et vivait encore dans la mémoire des Javanais. Ce fut sur ces anciens priviléges que les Anglais fondèrent leur nouveau système d'administration. Ils assignèrent un traitement déterminé aux princes de l'île, et s'emparèrent de leurs revenus. Ils choisirent dans chaque village un Javanais, qu'il nommèrent chef de sa tribu, et auquel ils affermèrent, moyennant une rente fixe, toutes les propriétés appartenant à son village, à charge par lui de les livrer à la culture et d'en recueillir le produit. Leur but, en agissant ainsi, était d'annuler autant que possible, comme ils l'avaient fait avec succès dans le Bengale, l'influence des princes du pays, et d'agir eux-mêmes directement sur les insulaires. Ils ne furent pas plus heureux dans leur nouvelle combinaison que le général Daendel, et ne purent échapper à un déficit qui s'élevait, au bout de trois années, à près de 20 millions de francs. De plus, ils eurent une rude guerre à soutenir contre un des principaux souverains de l'île, et tandis qu'ils organisaient leurs

troupes, il découvrirent une conspiration dont le chef avait des affidés nombreux dans chaque district de Java, et dont le but était d'égorger les Européens. En suivant dans toute leur étendue les longues ramifications de ce complot, en luttant contre les princes révoltés et en examinant l'état de son budget, Raffles fut bien obligé de reconnaître qu'il s'était trompé dans ses plans de finance et d'administration. Les traités de 1814 vinrent fort à propos le tirer de sa perplexité. La Hollande rentra en possession de ses colonies.

Une commission générale, composée de MM. Buyske, Elout, Van der Capell, fut chargée d'examiner l'état de Java. Après maint calcul et mainte délibération, après avoir tour à tour étudié le système de la compagnie, celui du général Daendel et celui des Anglais, elle résolut d'adopter au moins pour quelque temps ce dernier, et la Hollande le suivit pour son malheur pendant quinze ans. Le revenu des terres fut affermé aux chefs de chaque village; ils divisaient entre leurs subordonnés le travail de culture et de récolte, et dans le cas où leur communauté ne suffisait pas pour faire ce travail, ils étaient obligés d'abandonner une portion de leur territoire aux habitans du village voisin. Chaque année, à l'époque de la récolte, le bail était renouvelé, et un contrat, rédigé en malais et en hollandais, en réglait les conditions. Les premières années de ce nouveau mode de perception furent très infructueuses. Les Anglais, soit par négligence, soit par haine pour les Hollandais qui devaient leur succéder, avaient laissé en partant un grand désordre dans leurs livres de compte. On trouva des baux faits à des époques irrégulières, des inventaires sans commencement ni fin, des quittances sans date, tout ce qu'il fallait enfin pour jeter le nouveau gouvernement dans l'embarras, et l'exposer ou à faire payer injustement deux fois les fermiers des différens villages, ou à perdre les arrérages qui lui étaient dus. Les commissaires hollandais, dans leur probité, préférèrent cette dernière chance, et, pendant trois années, tout bail indéterminé, toute réclamation douteuse, furent abandonnés. Il n'y eut de compte régulier qu'à partir de 1818.

Bientôt l'administration reconnut que le système de fermage adopté par les Anglais ne serait pas plus avantageux à la Hollande que ceux qui avaient été mis en pratique précédemment. Pour prévenir les pertes qu'elle était menacée d'éprouver, elle voulut joindre un produit de plus aux revenus ordinaires de l'année. Le café se vendait alors fort cher, elle obligea chaque village à planter un certain nombre de pieds de café, deux cents ou trois cents, selon l'impor-

tance de la communauté. Elle prenait pour elle les deux cinquièmes de la récolte, et abandonnait le reste aux cultivateurs. En agissant ainsi, elle espérait pouvoir tout à la fois réaliser un bénéfice considérable et ménager l'intérêt des paysans. L'une de ces prévisions n'était pas mieux fondée que l'autre. Tant que le café se vendit à un prix élevé, les étrangers et surtout les Chinois en prenaient la plus grande part. Les Chinois entraient dans la maison du chef de la communauté l'argent à la main. Ils parlaient la langue du pays, ils savaient par expérience quels étaient les meilleurs moyens à employer pour séduire les Javanais, et cette connaissance, jointe à leur esprit naturellement rusé et subtil, leur donnait un grand avantage sur les Hollandais. Il leur arrivait souvent de tromper les fonctionnaires les plus zélés et d'acheter en entier la récolte de plusieurs villages.

Cette culture du café, qui augmentait si peu les revenus de la Hollande, était en même temps une rude corvée pour les insulaires. Souvent, pour obéir à la volonté de l'administration, il fallait abattre une forêt, défricher un terrain, poursuivre pendant quatre années un labeur pénible avant de recueillir un seul grain de café, et les trois cinquièmes de la récolte, abandonnés aux ouvriers, ne pouvaient, à beaucoup près, compenser tant de peines. Ces malheureux ouvriers étaient d'ailleurs souvent victimes d'une injustice cruelle. C'était le chef du village qui leur assignait leur tâche, qui prenait le fruit de leurs sueurs et le distribuait à son gré. De combien d'actes arbitraires, de combien de cruautés ne se rendait-il pas coupable, sans que l'administration hollandaise fût instruite de ces méfaits et pût les réprimer!

Au bout de l'année, les revenus de l'île n'atteignaient pas le chiffre des dépenses, et toute une population laborieuse, patiente, vraiment digne de pitié, avait été froissée, pressurée, maltraitée, pour enrichir des marchands chinois ou des chefs de village. C'était un système plus dur et plus dangereux que celui du général Daendel ou de l'ancienne compagnie.

En 1823, le prix des denrées coloniales baissa considérablement. L'année suivante, une guerre éclata entre le gouvernement hollandais et un prince puissant. L'administration de Java était si appauvrie, que, pour subvenir à ses dépenses ordinaires et aux frais imprévus occasionnés par cette guerre, elle fut forcée de recourir à l'emprunt. Elle reçut de la maison Palmer et compagnie, de Calcutta, 10 millions de florins, à 9 pour 100 d'intérêt, en lui donnant une hypothèque sur les revenus, sur les propriétés mobilières et immobilières de l'île. Le capital devait être payé en vingt ans, et pour l'amortir peu à peu,

pour en acquitter les intérêts, les Hollandais devaient livrer chaque année à la maison Palmer autant de denrées coloniales qu'elle pourrait en vendre avantageusement à Calcutta.

En 1826, M. du Bus de Ghisignies fut envoyé à Java en qualité de commissaire général, pour examiner l'état de la colonie et aviser aux moyens de réparer ses pertes. Il tâcha d'accroître les impôts et de diminuer les dépenses; il présenta au gouvernement un budget approximatif d'après lequel les revenus devaient s'élever à 106 millions de florins et les dépenses à 104 millions, ce qui aurait donné chaque année un excédant de recette de 2 millions. Mais la guerre, le prix variable des denrées, les accidens imprévus, trompèrent ses prévisions, et, deux ans après son arrivée dans la colonie, il fallut de nouveau recourir à l'emprunt. Plusieurs maisons de Hollande qui faisaient le commerce dans l'Inde liquidèrent alors leur entreprise à 20 et 30 pour 100 de perte; plusieurs autres maisons firent faillite.

En abolissant le monopole, le général Daendel n'avait pas prévu toutes les conséquences de cette mesure, et la commission générale envoyée dans l'île en 1814 ne fut pas mieux avisée à cet égard. Dès que la liberté de commerce eut été rendue à Java, on vit arriver en foule dans les divers ports de l'île des Anglais, des Français, des Américains, qui apportaient sur leurs bâtimens des denrées de diverse nature, et formaient ainsi une concurrence dangereuse pour les Hollandais. Celle des Anglais surtout était terrible. Ils répandaient dans la colonie, à un prix modique, des produits industriels bien supérieurs à ceux de Hollandais, et ne tardèrent pas à s'emparer complètement de cette branche de commerce. Les Hollandais en furent réduits à n'apporter dans l'île que des approvisionnemens. Pour subvenir à leurs dépenses, les capitaines de navires exigeaient un fret considérable; les Anglais au contraire, qui gagnaient sur la vente de leurs objets de fabrication à Java et sur la vente des denrées coloniales en Angleterre, s'occupaient à peine des frais de transport. Chaque année, d'ailleurs soixante à soixante-dix bâtimens anglais s'en allaient à Botany-Bay, à la Nouvelle-Hollande et dans d'autres établissemens avec une cargaison dont le transport leur était chèrement payé. En s'en revenant, ils passaient à Java et prenaient pour 80 ou 100 florins le même chargement que les navires hollandais ne pouvaient accepter à moins de 150 ou 160 florins. Une ordonnance du parlement qui fixait à 9 pence le droit d'importation du café venant de Singapour, tandis que celui des autres contrées devait payer 1 shelling, portait encore un grand préjudice à la navigation hollan-

daise. Les Anglais achetaient le café à Java, le portaient à Singapour, de là en Angleterre, et réalisaient à chaque cargaison un bénéfice considérable. En outre, les capitalistes hollandais, si riches qu'ils fussent, ne pouvaient rivaliser avec ceux de l'Angleterre. Leurs navires revenaient des Indes à des époques irrégulières. Tantôt les denrées coloniales étaient rares en Hollande et se vendaient très cher, puis soudain elles arrivaient en quantité, et leur valeur baissait subitement. Toutes ces hausses et ces baisses si rapides et si fortes donnaient lieu à des spéculations dangereuses qui troublaient la sécurité du commerce et ébranlaient souvent le crédit des maisons les plus respectables.

Pour obvier à ces graves inconvéniens, pour relever autant que possible la navigation hollandaise, on résolut de former une société de commerce qui, en réunissant ses capitaux, pourrait plus facilement rivaliser avec les armateurs anglais et diriger avec plus d'ordre et de régularité ses entreprises. En 1824, la *Handels Maatschappii* fut organisée dans ce but. Le roi lui-même était à la tête des actionnaires, ce roi qui vient d'abdiquer la couronne et de quitter le pays dont il fut pendant vingt-cinq ans le premier négociant. Pour la favoriser dès son origine, le gouvernement lui vendit d'avance toute la récolte du café de plusieurs années; il la chargea exclusivement de pourvoir aux approvisionnemens de l'administration indienne. Il lui abandonna le transport des troupes nécessité par la guerre qui éclata contre Diepo Negoro. La société de commerce manquant alors de navires, paya aux armateurs de Hollande un fret considérable, et fit de grands bénéfices.

Mais tandis que cette société s'enrichissait par le privilége qui lui était accordé, par l'habileté avec laquelle elle l'exploitait, le pays n'en souffrait pas moins de l'état de la colonie. Chaque année, le déficit s'accroissait, et la guerre entraînait la Hollande dans un abîme de dépenses. A l'appel de Diepo Negoro, des populations nombreuses avaient pris les armes, les chefs des villages et des districts essayaient en vain de les maintenir sous la domination hollandaise. Les malheureux Javanais, long-temps froissés, opprimés, condamnés à de rudes travaux, à l'injustice et à la misère, se levaient en fureur et s'en allaient le fer à la main, à travers les champs qu'ils arrosaient naguère de leurs sueurs, ravageant et incendiant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage, massacrant sans pitié tous les Européens. Ce fut une guerre d'extermination, une guerre qui dura cinq ans de suite, et dans laquelle périrent plus de deux cent mille Javanais, et plus de trente mille hommes servant sous le pavillon hollandais.

pour en acquitter les intérêts, les Hollandais devaient livrer chaque année à la maison Palmer autant de denrées coloniales qu'elle pourrait en vendre avantageusement à Calcutta.

En 1826, M. du Bus de Ghisignies fut envoyé à Java en qualité de commissaire général, pour examiner l'état de la colonie et aviser aux moyens de réparer ses pertes. Il tâcha d'accroître les impôts et de diminuer les dépenses; il présenta au gouvernement un budget approximatif d'après lequel les revenus devaient s'élever à 106 millions de florins et les dépenses à 104 millions, ce qui aurait donné chaque année un excédant de recette de 2 millions. Mais la guerre, le prix variable des denrées, les accidens imprévus, trompèrent ses prévisions, et, deux ans après son arrivée dans la colonie, il fallut de nouveau recourir à l'emprunt. Plusieurs maisons de Hollande qui faisaient le commerce dans l'Inde liquidèrent alors leur entreprise à 20 et 30 pour 100 de perte; plusieurs autres maisons firent faillite.

En abolissant le monopole, le général Daendel n'avait pas prévu toutes les conséquences de cette mesure, et la commission générale envoyée dans l'île en 1814 ne fut pas mieux avisée à cet égard. Dès que la liberté de commerce eut été rendue à Java, on vit arriver en foule dans les divers ports de l'île des Anglais, des Français, des Américains, qui apportaient sur leurs bâtimens des denrées de diverse nature, et formaient ainsi une concurrence dangereuse pour les Hollandais. Celle des Anglais surtout était terrible. Ils répandaient dans la colonie, à un prix modique, des produits industriels bien supérieurs à ceux de Hollandais, et ne tardèrent pas à s'emparer complètement de cette branche de commerce. Les Hollandais en furent réduits à n'apporter dans l'île que des approvisionnemens. Pour subvenir à leurs dépenses, les capitaines de navires exigeaient un fret considérable; les Anglais au contraire, qui gagnaient sur la vente de leurs objets de fabrication à Java et sur la vente des denrées coloniales en Angleterre, s'occupaient à peine des frais de transport. Chaque année, d'ailleurs soixante à soixante-dix bâtimens anglais s'en allaient à Botany-Bay, à la Nouvelle-Hollande et dans d'autres établissemens avec une cargaison dont le transport leur était chèrement payé. En s'en revenant, ils passaient à Java et prenaient pour 80 ou 100 florins le même chargement que les navires hollandais ne pouvaient accepter à moins de 150 ou 160 florins. Une ordonnance du parlement qui fixait à 9 pence le droit d'importation du café venant de Singapour, tandis que celui des autres contrées devait payer 1 shelling, portait encore un grand préjudice à la navigation hollan-

daise. Les Anglais achetaient le café à Java, le portaient à Singapour, de là en Angleterre, et réalisaient à chaque cargaison un bénéfice considérable. En outre, les capitalistes hollandais, si riches qu'ils fussent, ne pouvaient rivaliser avec ceux de l'Angleterre. Leurs navires revenaient des Indes à des époques irrégulières. Tantôt les denrées coloniales étaient rares en Hollande et se vendaient très cher, puis soudain elles arrivaient en quantité, et leur valeur baissait subitement. Toutes ces hausses et ces baisses si rapides et si fortes donnaient lieu à des spéculations dangereuses qui troublaient la sécurité du commerce et ébranlaient souvent le crédit des maisons les plus respectables.

Pour obvier à ces graves inconvéniens, pour relever autant que possible la navigation hollandaise, on résolut de former une société de commerce qui, en réunissant ses capitaux, pourrait plus facilement rivaliser avec les armateurs anglais et diriger avec plus d'ordre et de régularité ses entreprises. En 1824, la *Handels Maatschappii* fut organisée dans ce but. Le roi lui-même était à la tête des actionnaires, ce roi qui vient d'abdiquer la couronne et de quitter le pays dont il fut pendant vingt-cinq ans le premier négociant. Pour la favoriser dès son origine, le gouvernement lui vendit d'avance toute la récolte du café de plusieurs années; il la chargea exclusivement de pourvoir aux approvisionnemens de l'administration indienne. Il lui abandonna le transport des troupes nécessité par la guerre qui éclata contre Diepo Negoro. La société de commerce manquant alors de navires, paya aux armateurs de Hollande un fret considérable, et fit de grands bénéfices.

Mais tandis que cette société s'enrichissait par le privilége qui lui était accordé, par l'habileté avec laquelle elle l'exploitait, le pays n'en souffrait pas moins de l'état de la colonie. Chaque année, le déficit s'accroissait, et la guerre entraînait la Hollande dans un abîme de dépenses. A l'appel de Diepo Negoro, des populations nombreuses avaient pris les armes, les chefs des villages et des districts essayaient en vain de les maintenir sous la domination hollandaise. Les malheureux Javanais, long-temps froissés, opprimés, condamnés à de rudes travaux, à l'injustice et à la misère, se levaient en fureur et s'en allaient le fer à la main, à travers les champs qu'ils arrosaient naguère de leurs sueurs, ravageant et incendiant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage, massacrant sans pitié tous les Européens. Ce fut une guerre d'extermination, une guerre qui dura cinq ans de suite, et dans laquelle périrent plus de deux cent mille Javanais, et plus de trente mille hommes servant sous le pavillon hollandais.

La colonie était alors dans un état déplorable. Depuis environ cinquante ans, la Hollande avait sacrifié pour elle des troupes superbes et plus de 150 millions de florins (300 millions de francs), sans retirer de tant d'essais difficiles, de tant de luttes opiniâtres, un avantage réel. On m'a dit en Hollande qu'il fut alors sérieusement question d'abandonner cette terre ruineuse. Mais c'est souvent au moment où l'on désespère le plus d'une grande entreprise qu'on est près de recueillir le fruit de ses efforts. La fortune a de ces caprices. Elle met à l'épreuve les nations comme les individus, elle les tient haletans au bout de sa baguette magique, s'amuse de leur impatience, se joue de leur hésitation, et ne couronne que ceux qui persévèrent. Depuis plus de deux siècles, la Hollande cherchait un moyen d'administrer de la manière la plus avantageuse ses possessions indiennes, et le problème si long-temps, si vainement étudié allait être enfin résolu.

En 1830, le général Van der Bosch fut nommé gouverneur de Java. La guerre touchait à sa fin. Les principaux chefs de la rébellion avaient été arrêtés, ou avaient fait volontairement leur soumission, et Diepo Negoro s'était retiré dans les montagnes de Diokiokarta, suivi d'une troupe peu nombreuse. Cependant aussi long-temps que cet homme audacieux était en liberté, on n'osait mettre l'armée sur le pied de paix, et elle se composait encore de plus de trente-cinq mille hommes. Enfin Diepo Negoro fut fait prisonnier, et après cette importante capture l'armée fut licenciée. Cependant il fallait entretenir encore les troupes qui avaient servi sous les ordres des rebelles, et rompre peu à peu leur union afin de prévenir une nouvelle révolte. Il fallait donner à leurs chefs des sommes d'argent considérables pour achever de les soumettre. Enfin il fallait réparer les pertes que les princes fidèles à la cause hollandaise avaient éprouvées pendant cette longue guerre. C'était là une lourde charge pour la Hollande, qui était déjà venue si souvent au secours de la colonie, et tandis qu'elle tâchait de pacifier Java, la révolution éclatait en Belgique.

Le général Van der Bosch eut le bonheur de surmonter toutes les difficultés de sa situation, de faire face avec peu de ressources à toutes les dépenses, et la gloire de rendre utile à son pays une contrée qui, jusque-là, avait été pour les Hollandais une cause perpétuelle d'anxiété.

Ce fut au milieu des discussions de la Belgique avec la Hollande, des récits de bataille dont il écoutait le retentissement dans son île lointaine, qu'il combina son système d'administration. La Providence semblait l'avoir envoyé tout exprès pour donner à la noble patrie des Nassau une nouvelle source de prospérités, au moment où elle

en avait si grand besoin. Son désir était d'imaginer un mode d'administration qui, en ménageant les coutumes traditionnelles et les intérêts des Javanais, donnât à la Hollande tout ce qu'elle avait raisonnablement droit d'attendre d'une terre si vaste et si féconde. Ce mode d'administration, il le trouva après une étude patiente de la nature physique et morale de la colonie, et, après en avoir fait çà et là un essai heureux, il le mit à exécution dans toute l'étendue de l'île.

Les habitans de chaque *tiatia* étaient, comme nous l'avons dit, astreints envers leurs chefs soit à un travail d'une soixantaine de jours, soit à un impôt qui leur enlevait le cinquième de leur récolte. Daendel et ses successeurs avaient parfois doublé cet impôt et augmenté le nombre des corvées. Van der Bosch renonça entièrement à leur système, ainsi qu'au système de fermage établi par les Anglais. Il demanda à chaque communauté de lui abandonner la cinquième portion de ses champs de riz, d'ensemencer cette portion des plantes qui avaient le plus de prix en Europe. A cette condition, il l'exemptait de l'impôt, des corvées, auxquels elle était astreinte autrefois, et lui assurait même une part dans le bénéfice des denrées dont il exigeait la culture. Il déclarait en outre que, si la récolte venait à manquer, non point par la faute des ouvriers, mais par un accident quelconque, le gouvernement subirait cette perte et ne demanderait à la communauté aucune compensation. De la sorte, il dégrevait les Javanais des charges qu'ils avaient eu à supporter autrefois, et les intéressait à un labeur dont ils pouvaient retirer quelque fruit.

Ce premier point une fois réglé, il établit des fabriques et organisa les ouvriers en diverses sections. Les uns étaient chargés seulement de la culture des plantes, d'autres de leur récolte, ceux-ci de les porter à la fabrique, ceux-là de leur faire subir les préparations nécessaires pour les vendre plus facilement en Europe; et comme ces derniers avaient un travail plus long et plus pénible que les autres, on leur donnait gratuitement à l'atelier une portion de riz et de sel. La plupart des fabriques furent confiées à des Chinois et à des Européens qui avaient appris à les diriger et qui y plaçaient des capitaux. Cependant le gouverneur, reconnaissant la répugnance que les Javanais éprouvent à travailler sous la surveillance immédiate des Européens, ménagea cette susceptibilité, et leur donna, autant que possible, des indigènes pour chefs.

Dans les districts où les habitans ne connaissaient pas la culture des plantes qui leur était imposée, on envoya des ouvriers habiles pour la leur enseigner. Dans ceux où la communauté refusait d'aban-

donner un cinquième de ses propriétés, on désigna une certaine partie de terrain libre pour les membres de cette communauté qui travaillaient selon les indications du gouvernement, et qui obtenaient par ce travail l'exemption de l'impôt. Le chef du village choisissait, pour accomplir cette tâche, un certain nombre d'hommes qui se mettaient l'un après l'autre à l'œuvre pendant un mois ou une semaine. Dans cette féconde contrée de Java, la culture est une œuvre facile, il ne faut que jeter la semence en terre pour qu'elle germe et porte ses fruits. Le plus difficile est de vaincre l'apathie des habitans alourdis par la chaleur du climat.

Peu à peu le système du général Van der Bosch a mis en mouvement cette sorte d'indolence innée, en donnant au Javanais un mobile nouveau, en lui offrant une récompense assurée pour prix de son travail. Déjà, dans l'espace de quelques années, la population est devenue active et industrieuse. Elle a profité des leçons que lui donnait son habile gouverneur. Elle s'est mise à cultiver pour son propre compte les plantes qui rapportent le plus grand bénéfice. Elle les vend à la société de commerce, et enrichit la Hollande et s'enrichit elle-même par son travail et ses spéculations. Deux fois par an, la *Handels Mahtschappii* importe en Hollande, pour le compte du gouvernement, les denrées de Java, et les vend aux enchères à Rotterdam, Amsterdam et Middelbourg. Depuis 1830, la quantité de ces denrées a été presque triplée. La colonie a payé avec ses propres revenus 45 millions de dettes; elle suffit à toutes ses dépenses, elle sert à fréter une quantité de navires, elle anime tout le commerce, toute la marine de la Hollande, et rapporte au gouvernement un revenu dont le chiffre réel a été pendant plusieurs années caché mystérieusement dans les cartons du ministre des finances, mais qui doit être considérable, au dire de tous les hommes compétens.

Maintenant, Java ressemble à un immense jardin couvert d'une végétation abondante, traversé par de larges routes, parsemé d'élégantes habitations et animé par une foule de laboureurs, d'ouvriers, de marchands. Batavia est une ville de soixante mille ames, où l'on trouve tout le luxe des habitudes européennes joint aux merveilleuses richesses de l'Orient. A quelques lieues de là est la résidence du gouverneur et des principaux fonctionnaires, véritable palais de roi au milieu d'une nature féerique.

Les Chinois arrivent chaque année à Java en grand nombre. Accablés d'impôts, parqués dans certaines rues comme des êtres conta-

gieux, honnis et maltraités, ils bravent tout pour échapper à la misère affreuse dont ils seraient victimes dans leur pays. La population les méprise et cependant a besoin d'eux. Ingénieux et actifs, ils se jettent dans toutes les entreprises, ils sont prêts à faire tous les métiers; aujourd'hui matelots, demain laboureurs, un autre jour ils entreront comme ouvriers dans une raffinerie de sucre, ou prêteront de l'argent à gros intérêts. Peu leur importe de quelle manière ils emploient leurs bras, leur habileté, leur temps, pourvu qu'à la fin de leur labeur ils trouvent quelque bénéfice; et comme à toute leur patience et leur adresse ils joignent un grand esprit d'ordre et d'économie, il est rare qu'au bout d'un certain nombre d'années ils n'aient pas amassé une fortune assez convenable. Ce sont les juifs de ce pays lointain; ils en ont les qualités, les vices, la destinée. Repoussés et méprisés par les Européens et les Javanais, un beau jour, en mesurant leur valeur industrielle et financière, ils en viennent à rire à leur tour de celui qui les traite avec arrogance. Pendant la dernière guerre de la Hollande avec les princes de Java, le gouverneur, ayant besoin d'une somme considérable, la demanda en vain aux négocians de sa nation. Nul d'entre eux n'était en état de la lui fournir; ce fut un Chinois qui la lui prêta.

Les employés du gouvernement, les officiers sont tous Hollandais. Beaucoup de négocians, d'artisans hollandais, vont ainsi chaque année s'établir dans la colonie. Le climat de ce pays si beau, si riche, est cependant fatal aux Européens, et la plupart de ceux qui tentent de séjourner au milieu de ces plaines si riantes et si parfumées courent grand risque de n'en jamais revenir. Un fonctionnaire de Java me disait, il y a quelques mois : « En 1816, je partis du Texel pour Batavia avec trois cents de mes compatriotes appelés à exercer là-bas diverses fonctions. L'année dernière, je voulus compter ce qui restait de cette colonie d'émigrans qui, au jour du départ, étaient tous jeunes et robustes. Nous n'étions plus que quatre. » Mais le désir de s'enrichir l'emporte sur les idées de danger. Les fonctionnaires sont assez bien payés pour pouvoir, sans trop de parcimonie, amasser peu à peu un capital respectable; les négocians ont à chaque instant l'occasion de faire quelque spéculation avantageuse. Après dix ou quinze ans d'essais et de travail, ceux qui ont eu le bonheur d'échapper à l'influence meurtrière du climat reviennent dans leur pays, achètent une maison de campagne en tête de laquelle ils placent une inscription idyllique, vivent paisiblement de leurs revenus, et élèvent leurs enfans dans l'amour de la Hollande et de l'île de Java.

Il n'y a pas plus de dix ans qu'un grand nombre de gens sensés désespéraient des colonies hollandaises et en demandaient l'abandon. Ces mêmes colonies sont aujourd'hui l'une des premières ressources de la Hollande. Ne pourrait-on se souvenir de cet exemple quand on discute la question d'Alger? Ici, je le sais, les conditions ne sont pas les mêmes. Le sol d'Afrique ne vaut pas celui de l'Inde, et l'Arabe est plus difficile à dompter que le Javanais. Cependant une leçon de persévérance pourrait bien aussi porter parmi nous ses fruits. Pendant deux siècles, la Hollande a lutté avec opiniâtreté contre tout ce qui entravait la prospérité de ses colonies. Elle a lutté contre trois puissantes nations jalouses de la voir s'avancer dans l'Inde, contre les souverains du pays effrayés de ses tentatives d'accroissement, contre une population nombreuse fanatisée par les descendans de ses anciens souverains. Elle a fait, pendant deux siècles, des essais de cultures inutiles, elle espérait toujours recueillir le fruit de ses efforts, de ses sacrifices, et cette terre de Java était comme un gouffre où elle engloutissait ses meilleurs soldats et ses trésors. Nous ne luttons dans l'Algérie que depuis dix ans, et déjà nous y avons fait plus de progrès que la Hollande n'en avait fait dans le même espace de temps à Java. Qui sait jusqu'où la constance, secondant notre courage, pourrait nous conduire, quelle œuvre de conquête et de civilisation l'avenir nous réserve sur le sol barbare de l'Afrique?

En terminant cette dernière lettre sur la Hollande, je voudrais pouvoir donner une idée précise de la situation matérielle et des ressources financières de ce pays; mais ce n'est pas chose facile. On ne trouve pas là, comme en France, le compte annuel des recettes et des dépenses. Nulle nation n'agit sous ce rapport avec une sincérité semblable à la nôtre. L'Angleterre elle-même, qui affecte de publier à chaque session du parlement un budget détaillé, tient toujours quelques chiffres en réserve, tandis que nous livrons franchement à la publicité l'état minutieux de nos finances. De tous les pays de l'Europe, la Hollande est celui qui garde le plus grand mystère sur sa situation. La discrétion que ses habitans observent dans leurs affaires de commerce, ils veulent l'avoir aussi dans leurs affaires d'administration, et il n'est pas douteux que cette discrétion ne soit parfois fort utile. Cependant les Hollandais ont fini par trouver que le roi Guillaume Ier la portait un peu trop loin. Peut-être auraient-ils voulu qu'il usât de ses mystérieuses combinaisons avec les étrangers, et fût très explicite envers ses sujets. Or, c'était là ce dont le bon roi ne se souciait aucunement. Depuis 1815 jusqu'à 1830, il eut toujours

une gestion secrète qu'il dissimulait de son mieux à l'investigation des chambres, et, après la révolution de la Belgique, il s'entoura d'un voile plus épais encore que par le passé. Il voulait à tout prix reconquérir les provinces révoltées; il repoussait avec une inflexible ténacité, malgré le vœu unanime de la Hollande, les protocoles de Londres, et, pour mieux suivre ses projets obstinés, il puisait dans le trésor de l'état des sommes considérables dont il cachait strictement l'emploi à ses sujets. On dit aussi qu'il envoya plusieurs fois de l'argent à don Carlos; mais le fait n'est pas avéré, et je ne le donne que comme il m'a été donné, sans preuves positives. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant dix années consécutives, il y a eu un déficit constant dans les finances de la Hollande, que ce déficit était couvert par des emprunts successifs, et qu'on n'a pas su au juste ce que les colonies avaient produit. En 1839, la chambre des députés, lassée des vaines promesses du gouvernement et de ses nouvelles demandes de crédit, ne voulut voter le budget que pour six mois; l'année suivante, la constitution fut réformée, et M. Rochussen fut appelé à la direction des finances. En acceptant le poste qui lui était confié, le jeune et intelligent ministre y mit pour condition que l'état réel des finances lui serait révélé, et qu'il pourrait le révéler au pays. L'abdication du roi, qui seul pouvait s'opposer à ce compte explicite, le maintien de M. Rochussen aux affaires, les preuves qu'il a déjà données de la lucidité de ses vues et de la fermeté de son caractère, font espérer que la Hollande saura bientôt la situation exacte de ses ressources et de son passif. A l'heure qu'il est, le public ne la connaît guère que par approximation; il n'y a pas dans tout le pays un seul livre de statistique où elle soit nettement indiquée.

Essayons cependant de pénétrer dans l'examen de cette situation, de voir quelle peut être la force actuelle de la Hollande et sa tendance.

Le royaume de Hollande, tel qu'il est constitué depuis la séparation de la Belgique, présente une surface de 533 milles carrés, non compris le duché de Luxembourg et le Limbourg, et renferme 2,510,000 ames.

Son budget, pour l'année 1840, s'élevait à la somme de 58,227,215 florins (116,454,430 francs). Près de la moitié de cette somme (21,458,205 florins) est employée à acquitter les intérêts de la dette publique, dont une partie est cotée à 2 et demi pour 100, une autre à 1 un quart.

La marine de guerre, si forte et si redoutable au XVIIe siècle, la

marine qui, sous les ordres de Ruyter et de Tromp, effrayait Louis XIV et occupait du bruit de ses victoires l'Europe entière, se compose à présent de 12 vaisseaux de ligne de 64 à 84 canons, 24 frégates de 32 à 60 canons, 44 bricks et corvettes de 7 à 28 canons, 103 bateaux armés de différentes grosseurs. L'état-major se compose d'un amiral, 3 vice-amiraux, 6 contre-amiraux, 18 capitaines, 41 capitaines-lieutenans, 84 lieutenans de première classe, 174 lieutenans de seconde classe, et 74 enseignes.

La marine marchande est aussi considérablement amoindrie, quoiqu'elle se soit relevée dans les derniers temps. Les Hollandais avaient, au XVIIe siècle, le monopole du commerce dans plusieurs contrées, et notamment dans le Nord. En 1690, on comptait en Europe 22,000 bâtimens de transport; la Hollande en avait à elle seule 11,400, l'Angleterre 2,500, la France 1,300, l'Espagne et l'Italie, le Danemark et la Suède 6,000. Aujourd'hui les relations de commerce sont tout autres. La Hollande n'a plus que la vingtième partie des bâtimens existans, l'Angleterre sept vingtièmes, la France deux vingtièmes et demi, les peuples qui avoisinent la mer Baltique trois, les États-Unis quatre et demi; les nations riveraines de la Méditerranée n'en ont que deux.

La grande plaie de la Hollande est sa dette, qui s'élève à un milliard et demi de francs, son lourd budget, qui se monte à 38 francs par tête, sans compter les octrois des villes et plusieurs autres impositions locales.

Une telle charge est énorme pour une contrée qui a peu de fabriques et de produits agricoles. Cependant il y a dans ce pays de très grandes fortunes, et ceux qui possèdent des capitaux considérables ont en général au plus haut degré l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie, et tous sont prêts à faire de nouveaux sacrifices pour améliorer les finances publiques, dès qu'ils en sauront la situation exacte; car les Hollandais ont dans le cœur un sentiment de probité austère qui se manifeste constamment dans leurs relations privées, et qu'ils veulent apporter dans les affaires de l'état. Avec de telles fortunes particulières et un tel patriotisme, un pays, si obéré qu'il soit, présente encore de puissantes garanties, et la Hollande a d'ailleurs une immense ressource dans ses colonies.

Celles d'Afrique sont peu importantes. La Hollande n'a là que quelques comptoirs et quelques forts. Les principaux sont ceux d'Orange, Saint-Sébastien, Nassau, Vredenburg, Elmina; en tout à peu près 8 milles carrés de terrain et 15,000 habitans.

En Amérique, elle a le gouvernement de Surinam, les îles de Curaçao et de Saint-Eustache, de Saba et une partie de l'île Saint-Martin. Dans cette contrée, ses possessions ont eu une étendue de 510 milles et une population de 85,000 ames, dont 5,800 blancs, 3,000 indigènes libres, et 38,290 nègres esclaves.

Son véritable empire est dans l'Océanie. Elle a là d'importantes possessions dans l'île de Sumatra, des garnisons dans le pays des Lampongs, l'ancien empire de Monang-Kabou, le royaume de Palembang.

Les chefs des différentes îles composant l'archipel de Sumbawe-Timon sont presque tous ses tributaires.

L'archipel des Célèbes, qui renferme plus de 3,000,000 d'habitans, est en grande partie soumis aux Hollandais.

L'archipel des Moluques est tout entier sous leur domination; plusieurs petits états de l'île de Bornéo dépendent aussi de la Hollande, et enfin elle occupe l'île de Java, qui a 2,350 milles carrés d'étendue et près de 5 millions d'habitans.

De Surinam elle tire le cacao, des Moluques la muscade et le girofle, de ses autres possessions le poivre et différentes épices. A Bama elle a de riches mines d'étain, à Bornéo des mines d'or.

Java lui donne du coton, de la soie, du riz, de la cochenille, du tabac et plusieurs autres denrées.

En 1839, cette île merveilleuse a produit 50 millions de kilog. de café, plus de 40 millions de kilog. de sucre et 680,000 d'indigo.

Le monopole du commerce a été, comme nous l'avons dit, aboli dans cette île. Tous les bâtimens étrangers peuvent y porter des marchandises et y acheter des denrées; mais ils sont frappés à leur entrée et à leur sortie d'un droit assez considérable. Ils doivent payer 16 pour 100 de la valeur des marchandises dont ils sont chargés. Pour chaque quintal de café qu'ils emportent, ils paient 10 francs; pour chaque quintal de sucre, 2 francs. Les bâtimens hollandais ne sont soumis qu'à la moitié de cet impôt. Par suite de cette différence de tarif, par l'influence que les autorités hollandaises exercent naturellement sur le pays, presque toutes les productions de Java sont livrées à la *Handels Maatschappii*, et le commerce, proclamé libre par la loi, est de fait à peu près entièrement livré à la Hollande.

C'est par ce commerce qu'elle se relèvera peu à peu de la dangereuse situation dans laquelle elle est tombée, et assurera son avenir. Pour en venir là, il lui faut encore de longs jours d'efforts, de travail, d'économie, il lui faut surtout plusieurs années de paix. Une

guerre compromettrait en un instant tout le résultat de ses heureuses tentatives et de ses spéculations. Une guerre exposerait à l'envahissement d'une puissance étrangère ses précieuses colonies, et la rejetterait, faible et sans ressources, sous le poids de ses lourds impôts et de sa dette énorme. Il lui en a assez coûté de rester pendant dix ans dans un état d'hostilité envers la Belgique, d'entretenir une armée nombreuse pour satisfaire au vain espoir de son roi. Que serait-ce si elle se trouvait engagée dans une guerre contre la France ou contre l'Angleterre, qui déjà l'a harcelée sur toutes les mers, qui a gouverné Java pendant quatre ans, et qui envie aujourd'hui cette florissante colonie, comme elle envie tout ce que les autres peuples acquièrent par leur courage ou leur industrie!

Dans le cas où une rupture violente éclaterait entre quelques-unes des nations de l'Europe, la Hollande ne doit prendre parti ni pour l'une ni pour l'autre. Sa situation matérielle, ses espérances d'avenir l'obligent à rester neutre, et c'était là l'attitude qu'elle était résolue de prendre, l'année dernière, quand un cri de guerre parti des bords de la Seine, retentit jusqu'aux rives du Nil. « Nous ne pouvons avoir, me disait alors un de ses principaux publicistes, qu'une politique commerciale. Notre ministre des finances devrait être en même temps notre ministre des affaires étrangères; ce qu'il y aurait de mieux, ce serait d'abdiquer une fois pour toutes nos prétentions de petit royaume, de ne pas nous mêler aux questions politiques et de former purement et simplement une honnête nation marchande. »

Au XVII[e] siècle, un tel langage aurait sans doute révolté la puissante république qui prenait une si grande part au mouvement général de l'Europe; mais les temps d'héroïsme, de chevalerie, s'en vont. L'amour du bien-être matériel l'emporte, dans le cœur des nations comme dans le cœur des individus, sur les généreux élans auxquels on s'abandonnait autrefois. Du haut de son char la fortune régit la pensée, l'industrie fascine les regards. En vain quelques poètes, fidèles au culte du passé, essaient de faire revivre, par leur parole enthousiaste, les nobles traditions qu'ils vénèrent; le monde marche à la conquête de la toison d'or, et n'accepte plus les chants sacrés, les chants d'amour et de gloire qui ébranlaient l'ame de nos pères, que comme un son harmonieux pour le distraire dans le cours de sa morne pérégrination.

X. MARMIER.

DE L'ÉTAT ACTUEL

DES

PARTIS EN FRANCE

ET

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE TRANSACTION.

Depuis quelques années, les partis politiques en France offrent un spectacle singulier et qui met en défaut les observateurs les plus exercés et les plus attentifs. De quelque point de vue qu'on les regarde, de loin ou de près, en masse ou en détail, dans les principes qui forment leur lien ou dans les hommes qui les composent, partout on n'aperçoit que traits indécis et effacés, qu'images confuses et flottantes. C'est bien pis encore si l'on veut pénétrer au sein même des partis, et les suivre dans leurs agitations intestines. Des ressentimens d'autant plus implacables, des querelles d'autant plus vives, que trop souvent rien de sérieux ne les motive et ne les justifie; des ambitions et des rivalités personnelles qui se couvrent à peine du masque de l'intérêt public; des intrigues en tout sens qui se mêlent, qui se

croisent, qui se heurtent, et, au milieu de tout cela, une lassitude chaque jour croissante et un épuisement presque général, voilà ce que l'on découvre, voilà ce dont il est impossible, quand on aime nos institutions, de n'être pas douloureusement affecté. Il est évident en effet que, sans des partis sérieusement constitués, le gouvernement représentatif ne saurait avoir ni dignité, ni puissance. Quand les partis croient en eux-mêmes et marchent d'accord, il y a une majorité réelle, indépendante, et qui ne flotte pas au gré de tous les évènemens; il y a un ministère doué d'une vie active, de la vie qu'il puise chaque jour au sein de la majorité, capable par conséquent de gouverner, et que ne renverse pas le premier souffle royal ou populaire. Quand les partis au contraire n'ont plus ni principe commun qui les dirige, ni point d'honneur qui les tienne unis, alors les majorités appartiennent à tout le monde, et les ministères, sans force et sans point d'appui, végètent au lieu de vivre, et meurent comme ils sont nés, à l'improviste, au milieu de l'apathie et de l'indifférence publique. Si cette situation est bonne pour quelqu'un, ce n'est certes pas pour le pouvoir parlementaire, qui, à travers toutes ces vicissitudes, se rapetisse et s'éteint.

Par quel chemin en sommes-nous venus là, et comment faut-il expliquer cette décomposition générale des partis et cette triste décadence? Quels sont en outre les moyens actuels, les moyens pratiques de guérir le mal, ou du moins d'en arrêter les progrès? C'est ce que je me propose d'examiner. Certaines personnes, je le sais, trouvent commode de s'en prendre à notre société même et à nos institutions. Le mal vient, selon les unes, de ce que la France, secouant le joug des vieilles traditions, a osé faire une révolution et prétendu réaliser, dans son gouvernement comme dans ses lois civiles, les deux grandes idées des temps modernes, la liberté et l'égalité. Le mal vient, selon les autres, de ce que la France, s'arrêtant trop tôt dans cette voie, a préféré la monarchie constitutionnelle à la république, et la souveraineté de l'intelligence à celle du nombre. Ai-je besoin de dire que je regarde ces deux opinions comme également fausses? Notre société et nos institutions ont certainement leurs imperfections et leurs vices. En somme, je crois qu'elles sont bonnes, et qu'elles peuvent, si on veut en tirer parti, donner d'excellens fruits. En politique, d'ailleurs, les faiseurs d'utopies rétrogrades ou progressives n'ont jamais été rares, et le monde, à aucune époque, n'a manqué de professeurs fort habiles à démontrer que l'humanité a dégénéré ou qu'elle commence à peine à sortir de ses langes, que l'âge d'or est dans le passé ou

qu'il est dans l'avenir. Il y a eu certainement de bonnes choses dans le passé, et il y en aura, j'espère, de meilleures dans l'avenir; mais le présent surtout importe à la politique, et c'est à l'aide des élémens aujourd'hui existans qu'elle doit former ses combinaisons et achever sa tâche. Je prends donc, quant à moi, le monde tel qu'il est, et je cherche, dans l'intérêt bien entendu du pays, ce qu'il y a de mieux à en faire. Sur ce terrain, ce me semble, il y a place pour tout le monde, même pour ceux qui se nourrissent de regrets ou qui se bercent d'espérances.

Pour bien comprendre l'état des partis en 1841, il faut d'abord se rendre compte de ce qu'ils étaient en 1830, et des phases diverses qu'ils ont traversées depuis. Malheureusement, quand on a pris part soi-même à la lutte, il est difficile de n'en pas garder une certaine empreinte, et de se défendre de toute prévention, de toute partialité. J'y ferai pourtant mes efforts, bien convaincu qu'au point où nous en sommes, rien de bon n'est possible en France si les difficultés et les querelles du présent s'augmentent et se compliquent encore des souvenirs et des ressentimens du passé.

La révolution de 1830, on le sait, eut deux causes principales, l'une directe et immédiate, la violation du pacte constitutionnel par le prince et par les ministres qui avaient juré de le maintenir; l'autre, moins apparente, mais pour le moins aussi efficace, le souvenir de 1815 et l'impatience de la domination étrangère. C'est sous l'influence combinée de ces deux causes que la population se leva d'un bout à l'autre de la France avec une rare unanimité. Mais une fois le gouvernement renversé, l'unanimité cessait naturellement, et de nouvelles questions se posaient entre les vainqueurs. Voici, ce me semble, quelles étaient ces questions :

Quant à la politique intérieure, s'en tiendrait-on à la monarchie constitutionnelle telle que le pays venait de la conquérir, c'est-à-dire à la coexistence de trois pouvoirs, dont l'un, le pouvoir électif, eût, en cas de dissidence, l'influence prépondérante et le dernier mot, ou bien ferait-on un pas de plus et détruirait-on tout pouvoir héréditaire? En supposant la question résolue en faveur de la monarchie constitutionnelle, laisserait-on le pouvoir politique, résultat de l'élection, entre les mains des classes qui par l'intelligence et le travail se sont élevées à l'indépendance et à l'aisance, ou bien le placerait-on subitement et sans préparation aux mains des classes dont un travail rude et nécessaire occupe la vie et absorbe tous les instans et toutes les facultés?

Quant à la politique extérieure, se contenterait-on par une bonne attitude, par un langage ferme et digne, par des armemens sérieux et significatifs, de faire respecter les révolutions qui venaient de s'accomplir en France et dans les pays limitrophes, ou bien, profitant de l'élan populaire au dedans et de quelques mouvemens révolutionnaires au dehors, déchirerait-on les déplorables traités de 1815, et demanderait-on à l'Europe, les armes à la main, une nouvelle distribution territoriale?

Enfin, une fois le jugement légal du pays prononcé, quelle attitude convenait-il de prendre à l'égard de la minorité, si la minorité protestait violemment contre ce jugement? Fallait-il chercher à l'apaiser, à l'adoucir, à la désarmer par des concessions? Fallait-il au contraire, par une résistance énergique, la réduire à l'impuissance? Pendant que la lutte durerait, en un mot, et sauf examen ultérieur, est-ce du côté de la liberté, est-ce du côté de l'ordre, que la législation devait pencher?

Ainsi, d'une part, la monarchie constitutionnelle, la prépondérance des classes aisées, la paix, la résistance énergique à toute espèce de désordre, et, s'il le fallait, le sacrifice momentané de quelques garanties libérales; de l'autre, la république avouée ou déguisée, la participation plus ou moins active, plus ou moins directe, des classes les plus nombreuses au gouvernement; une protestation immédiate contre les traités de 1815 et la conquête d'une meilleure frontière; quelques concessions enfin aux mécontens, et, dans les lois à faire, le développement non interrompu du principe libéral, comme si l'ordre n'était pas troublé : tels furent, après quelques hésitations et quelques tentatives infructueuses de conciliation, les deux drapeaux qui se trouvèrent définitivement déployés; tels furent les deux camps dans lesquels chacun dut se ranger selon ses tendances et ses prédilections. Le premier fut celui du 13 mars et du 11 octobre, le second celui du compte-rendu.

Je suis fort loin de dire que, dans le premier de ces deux camps, tout le monde voulût également la monarchie constitutionnelle avec ses conséquences, la prépondérance politique des classes aisées, la paix, et la résistance énergique, par la législation et par le gouvernement, aux tentatives des factions; que dans le second, d'un autre côté, il n'y eût qu'un avis sur les institutions républicaines, sur la participation au pouvoir des classes les plus nombreuses, sur la guerre, enfin sur le développement qu'il convenait de donner aux libertés individuelles. Dans la majorité du 13 mars et du 11 octobre, comme

dans la minorité du compte-rendu, il y avait, je le sais, de très graves divergences, soit sur l'un, soit sur l'autre des articles du programme. Il n'en est pas moins certain que tous ces articles, chacun pour sa part, et à des degrés divers, concoururent à rallier et à tenir unis les grands partis qui, de 1830 à 1836, se livrèrent tant et de si brillans combats. Il n'en est pas moins évident qu'avant de nous classer dans l'un ou dans l'autre, nous eûmes tous à nous demander de quel côté se trouvait, non la vérité absolue, la vérité toute entière, mais, relativement aux besoins et aux intérêts les plus pressans du pays, la plus grande somme de vérité.

Mon intention n'est point de rechercher ici lequel des deux partis eut raison contre l'autre. J'ai appartenu à l'un des deux, et, sans nier les fautes qu'il a pu commettre, je crois sincèrement encore que, sous les rapports les plus essentiels, il comprit bien la situation et les vrais intérêts du pays. Quoi qu'il en soit, il y avait alors des deux parts des convictions sincères et une foi active. Il y avait aussi, malgré de rares exceptions, un dévouement sincère à sa cause et un noble désintéressement. Aussi, pendant cette période longue et troublée, les luttes parlementaires, malgré quelques tiraillemens et quelques tracasseries, furent-elles généralement grandes et belles. Ce n'était point, comme on l'a trop vu depuis, le duel de quelques ambitions personnelles; c'était le combat des deux idées fondamentales qui se disputent l'empire du monde; c'était la discussion des questions les plus graves qui puissent occuper un peuple et s'emparer de son attention passionnée. Gouvernement, opposition, tout grandissait dans la lutte, tout paraissait également digne et sérieux. Après quelques années seulement d'exercice, il semblait que les institutions représentatives en France eussent atteint le même degré de perfection qu'en Angleterre après plus de cent cinquante ans. Pourquoi cette situation changea-t-elle en 1836?

En 1836, il faut d'abord en convenir, il y avait au sein même des partis des causes toutes naturelles de dissolution. Notre organisation constitutionnelle et politique était à peu près achevée. La question de paix et de guerre avait disparu. Les partis extrêmes enfin, vaincus dans plusieurs combats et contenus par une législation sévère, semblaient renoncer à leurs projets et attendre désormais de la discussion, non de la violence, le triomphe de leurs idées. Les questions qui depuis 1830 servaient de lien aux deux grands partis de la chambre se trouvaient dès-lors presque éteintes, et d'autres questions naissaient sur lesquelles il était possible qu'on se classât tout autrement.

Ainsi, parmi ceux qui avaient formé le parti de la résistance et de la paix, il existait, soit sur la nature et l'esprit des institutions constitutionnelles, soit sur le rôle que la France doit jouer en Europe, des vues très diverses, et qui, une fois le calme rétabli, ne pouvaient manquer d'apparaître. Parmi ceux qui avaient combattu la politique du 13 mars et du 11 octobre, on trouvait sur les mêmes questions et sur d'autres encore une égale variété d'opinions. Les partis se trouvaient donc dans un de ces momens critiques où, le nœud qui les retenait se relâchant peu à peu, ils ne restent unis que par habitude; où, entre le gros de l'armée et ses chefs, quelquefois entre les chefs eux-mêmes, il n'existe plus cette intelligence, cette harmonie qui maintient la discipline et vivifie l'association; où, en un mot, les mêmes mots et les mêmes actes ont cessé d'exprimer les mêmes pensées et de répondre aux mêmes sentimens. Quand les partis en sont venus là, on peut prédire à coup sûr que le jour de leur dissolution n'est pas loin.

Et cependant six ans de vie commune créent entre des hommes politiques qui se respectent des rapports si intimes et une solidarité si étroite, que la crise eût pu être retardée, si des circonstances accidentelles n'étaient venues la précipiter. Depuis la mort de M. Périer, la majorité parlementaire avait pour guides et pour chefs trois hommes d'une haute et juste renommée, MM. de Broglie, Thiers et Guizot, esprits et caractères divers sans doute, mais qui, en donnant satisfaction à toutes les nuances de la majorité, concouraient, par leur diversité même, à la maintenir et à la fortifier. Unis, MM. de Broglie, Thiers et Guizot étaient maîtres du terrain à la chambre comme ailleurs, et en état de faire prévaloir partout leur avis. Pour ceux, quels qu'ils soient, qui ne partageaient pas cet avis, ou que cette prépondérance gênait, il y avait donc un intérêt manifeste, un intérêt commun à briser leur union. C'est vers ce but que de divers points de l'horizon des batteries furent dirigées. Malheureusement elles firent brèche.

Un jour viendra sans doute où l'on pourra raconter sans inconvénient tout ce qui se passa à cette époque, et éclairer un coin encore assez obscur de notre histoire parlementaire. Il doit suffire aujourd'hui de dire que, par le concours des causes naturelles et des causes accidentelles que je viens de signaler, les vieilles associations politiques reçurent en 1836 une atteinte mortelle, et que les combinaisons existantes s'évanouirent sans que des combinaisons nouvelles fussent naturellement prêtes à les remplacer. A partir de ce moment, six

ministères se sont succédés, qui, un seul jour excepté, ont tous trouvé dans les chambres une majorité sinon confiante et dévouée, du moins suffisante pour qu'ils pussent garder le pouvoir. A partir de ce moment aussi, l'anarchie parlementaire a fait chaque jour des progrès contre lesquels luttent en vain les amis sincères du gouvernement représentatif. Dans diverses circonstances, il s'opéra sans doute, entre des hommes long-temps divisés, quelques rapprochemens, mais qui furent compensés et au-delà par de nouvelles scissions entre des hommes long-temps unis. S'arrêtant aux principales divisions des partis, la désorganisation avait d'abord respecté chacun des groupes dont ces partis se composaient. Bientôt elle pénétra dans ces groupes eux-mêmes, et n'y fit pas moins de ravages. C'est alors que l'on vit les vanités individuelles s'exalter au point de ne plus reconnaître les supériorités les plus évidentes, quelquefois même de ne plus admettre le partage et l'égalité; c'est alors qu'au lieu d'aspirer au pouvoir pour faire prévaloir ses opinions, on commença, presque à visage découvert, à composer ses opinions pour arriver au pouvoir; c'est alors aussi que, grace aux haines chaque jour plus nombreuses et plus vives, on put prévoir le moment où il deviendrait impossible de réunir huit hommes de quelque valeur pour en former un cabinet: situation déplorable dont tout le monde gémit, sans que presque personne consente, pour y remédier, à faire le plus léger sacrifice.

Il faut rechercher maintenant ce que sont devenus, dans ce pêle-mêle universel, les divers partis auxquels l'opinion publique donne un nom, et qui ont joué un rôle depuis dix ans. Et d'abord, tout le monde le comprend, pour que ce travail soit sérieux, il ne convient pas de s'en tenir aux grandes divisions de la chambre, à ce qu'il plaît encore d'appeler la majorité et la minorité. Depuis que la chambre a été élue, la majorité et la minorité y ont varié au moins une fois par an dans leurs élémens, dans leurs opinions, dans leur conduite, dans leur langage, et tout annonce qu'une nouvelle variation n'est pas loin. On ne peut donc voir là qu'un assemblage fortuit, passager, mobile, auquel il est absolument impossible d'appliquer le nom de parti. Quand je parle des partis, c'est de ceux qui ont donné signe de vie et dont une certaine durée consacre l'existence. Or, dans l'ordre politique, et indépendamment de quelques sectes qui ne songent à rien moins qu'à refondre la société tout entière, ces partis sont au nombre de six : hors du cercle de la constitution, les légitimistes et les républicains; dans le cercle de la constitution, la droite, com-

posée de cette portion considérable de la chambre et du pays qui a soutenu le ministère du 15 avril contre la coalition; le centre droit, dont les doctrinaires sont le noyau principal; le centre gauche; enfin la gauche constitutionnelle. Passons-les successivement en revue, et voyons quel est leur état réel.

Parmi les amis fidèles de la dynastie déchue, il en est, tout le monde le sait, qui l'eussent sauvée si elle eût pu l'être. Il en est d'autres qui l'ont aidée à se perdre. Bien que fort différens par leurs antécédens comme par leurs opinions, les uns et les autres se confondent aujourd'hui sous un même nom et semblent appartenir au même parti; mais les seconds sont incontestablement les plus nombreux et les plus actifs. Or, quel était leur langage, quelle était leur opinion sous la restauration? A les entendre, avec des chambres maîtresses de briser le ministère choisi par la royauté et d'exercer ainsi dans le gouvernement l'influence prépondérante; avec la liberté de la presse, même contenue par des lois sévères et par une magistrature permanente et déléguée; avec des administrations municipales élues, quelque restreint que fût le nombre des électeurs; enfin avec une garde nationale choisissant elle-même ses officiers, il était impossible, absolument impossible, de sauver l'ordre et de donner au pays le repos et la sécurité. C'étaient là des idées et des institutions révolutionnaires, des idées et des institutions qui devaient périr, si l'on voulait que la société subsistât.

Quand la révolution de 1830 eut donné à la France tout ce que le parti légitimiste avait repoussé comme mauvais et funeste, le rôle de ce parti semblait donc tout tracé. Il fallait qu'il persistât dans ses opinions, et qu'il puisât dans nos discordes, dans nos agitations, de nouveaux argumens pour les défendre. « Vous avez voulu, devait-il « dire, le gouvernement parlementaire, la liberté de la presse, des « municipalités électives, une garde nationale souveraine; vous les « possédez maintenant, et vous pouvez en apprécier les désastreux « effets. Les tiraillemens parlementaires dont vous vous plaignez, « les doctrines pernicieuses que vous cherchez vainement à atteindre, « les conflits entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux qui vous « embarrassent et vous troublent, les désordres enfin que vous réprimez à coups de fusil, tout cela est la conséquence nécessaire, logique, inévitable, des institutions libérales que vous vous êtes « données. Reconnaissez donc que nous avions raison; avouez votre « erreur, et revenez aux idées et aux principes pour lesquels nous

« avons combattu et succombé. La question de dynastie viendra en« suite. Le plus important, le plus pressé, c'est de dompter la révo« lution et de sauver l'ordre social. »

Si les légitimistes eussent tenu ce langage, ils se fussent montrés dignes et conséquens. J'ajoute qu'à l'époque où l'émeute grondait périodiquement dans nos rues, ils eussent pu trouver, même au sein des classes moyennes fatiguées et découragées, une certaine sympathie. Dans ce temps où le culte du bien-être matériel semble avoir détrôné tous les autres, il est en effet plus d'une ame faible que les agitations de la liberté repoussent vers le despotisme; il est plus d'un esprit timide ou étroit qui ne peut comprendre que la société dure au milieu d'une lutte de tous les jours. En se posant comme les représentans immuables du principe d'ordre dans toutes ses conséquences, les légitimistes avaient donc chance d'opérer quelques conversions et de faire certaines recrues. La conduite la plus digne était ainsi pour eux la plus utile, et le profit marchait de pair avec l'honneur.

Au lieu de cela, qu'ont fait les légitimistes? Personne ne l'ignore. En trois jours, on les a vus passer de la censure à la liberté illimitée de la presse, du double vote au suffrage universel, des municipalités nommées par le roi et dénuées de toute initiative à des municipalités rivales du pouvoir central et presque souveraines, de la monarchie pure enfin à la monarchie républicaine; et cette étrange, cette inconcevable gageure, voilà onze ans qu'ils la soutiennent sans plus d'hésitation que d'embarras!

Maintenant, je le demande, est-il possible de supposer que le parti légitimiste tout entier veuille long-temps encore s'associer à une pareille manœuvre, surtout quand, en définitive, elle a produit pour lui de si fâcheux résultats? Le parti légitimiste, il doit le savoir lui-même, n'est plus aujourd'hui ce qu'il était au commencement de la révolution. Il y a dans ses rangs des hommes qui blâment hautement la politique qu'on lui a fait suivre. Il y en a d'autres qui ne s'étaient associés à ses espérances que parce qu'ils en croyaient la réalisation prochaine, et qui commencent à trouver que onze années de durée sont pour un gouvernement une épreuve et une sanction suffisante. Il y en a quelques-uns enfin qui, tout en restant fidèles à leur drapeau, pensent que c'est assez d'une génération, et conseillent eux-mêmes à leurs enfans de ne pas les imiter. Ce sont là des symptômes qui décèlent au sein du parti légitimiste une crise imminente, si elle n'est déjà commencée. Sans doute, à moins d'un évènement qui le

mettrait à l'aise, ce parti n'est pas à la veille de périr; mais il est facile, malgré les efforts qu'on fait pour le maintenir en bon ordre, de voir qu'il se réduit et qu'il se transforme chaque jour. A vrai dire, son histoire future peut se lire dans l'histoire passée des jacobites anglais qui, transportant un beau jour leur dévouement de la dynastie déchue à la dynastie régnante, retrouvèrent tout à coup leurs vieux principes et leurs vieilles opinions. Tant que les jacobites avaient combattu pour la maison de Stuart, il leur était aussi arrivé d'emprunter, en les aiguisant, les armes de leurs adversaires et d'exagérer leurs doctrines. Le jour où ils se rallièrent à la maison de Hanovre, ils redevinrent les champions les plus ardens de la prérogative.

Telle est, j'en suis convaincu, la destinée des légitimistes français. C'est dire qu'il y a là le germe d'un changement grave, et que les amis des principes de 1830 ont, en définitive, peu d'intérêt à ce que le nombre de leurs adversaires légaux se trouve ainsi subitement accru. Il faut pourtant qu'ils sachent que ce moment viendra, et qu'ils ne se laissent pas prendre au dépourvu.

Comme le parti légitimiste, le parti républicain me paraît avoir fait fausse route, mais par de tout autres motifs, et avec de tout autres conséquences. Qu'il y eût en France, après 1830, un parti républicain, cela était inévitable, et, j'ose le dire, jusqu'à un certain point, légitime. C'est en effet un grand problème dans le monde, un problème non encore résolu, que de savoir à quel gouvernement appartient l'avenir, et laquelle, de la forme républicaine ou de la forme monarchique plus ou moins modifiée, doit l'emporter en définitive. Je crois, pour ma part, la monarchie constitutionnelle préférable à la république, et j'espère que l'avenir le démontrera; toutefois on ne peut nier que la démonstration ne soit encore incomplète, et que le doute ne soit permis. Je conçois donc qu'un certain nombre d'esprits élevés aient pensé et pensent encore que la monarchie constitutionnelle est une transition vers un ordre de choses plus logique et plus parfait, je conçois que le principe démocratique leur paraisse assez puissant, assez fécond pour s'emparer un jour de la société tout entière; mais le parti républicain aurait dû songer qu'en supposant ses idées vraies, c'est par la discussion qu'il était appelé à les faire prévaloir. Il aurait dû penser en outre que rien de durable ne se fait vite, et qu'avant d'arriver au jour fatal où les institutions périssent, la monarchie constitutionnelle, à peine essayée en France, a, dans tous les cas, bien des années à vivre et bien des phases à traverser.

A peine pourtant la monarchie constitutionnelle avait-elle, en 1830,

reçu du vœu national sa dernière consécration, qu'au mépris de ce vœu le parti républicain conspira et s'insurgea pour la renverser. La monarchie constitutionnelle avait pour elle l'immense majorité du pays, qui, pour la conquérir, venait de courir les chances périlleuses d'une révolution. Le nom de république au contraire, lié à d'affreux souvenirs, n'excitait parmi les classes aisées que répugnance et terreur. Le parti républicain n'en tint compte, et, pour réaliser son utopie, ne craignit pas d'armer les citoyens les uns contre les autres et d'ensanglanter nos villes. Ce n'est pas tout. Précisément parce qu'il était minorité, et minorité très faible, le parti républicain ne pouvait se montrer difficile dans le choix de ses alliés. Il eut donc pour auxiliaires naturels, inévitables, d'une part cette lie de la société que le désordre appelle toujours à la surface, de l'autre les sectes antisociales, pour qui la réforme de l'ordre politique n'est que le prélude et l'avant-coureur de réformes plus profondes. De là, au sein même du parti républicain, chaque fois qu'il déposait les armes, des querelles ardentes et des haines implacables; de là aussi l'effroi chaque jour croissant qu'il inspirait à toute la partie honnête et paisible du pays.

Aujourd'hui le parti républicain paraît reconnaître son tort. D'un côté, il affecte de se séparer ouvertement, avec éclat, des sectes désorganisatrices auxquelles trop long-temps il est resté associé; de l'autre, il déclare que désormais il demandera à la discussion seule, à une discussion calme et grave, le triomphe de ses principes. Si le parti républicain persiste dans de tels projets, il pourra, par degrés, reprendre la place qu'il avait en 1830, et que ses violences lui ont enlevée; mais il doit savoir qu'il n'entrera pas dans cette voie sans laisser derrière lui une bonne portion de son armée. S'il y a dans le parti républicain des convictions réfléchies et modérées, il y a aussi d'aveugles et coupables passions. Or, ces passions ne consentiront jamais à troquer le fusil pour la plume, et les chances d'une victoire profitable pour l'espoir d'un succès idéal et lointain.

Quoi qu'il en soit, il est clair que le parti républicain, comme le parti légitimiste, est à la veille d'une transformation, et qu'entre ses divers élémens le triage s'opère déjà. Le parti républicain, par ses propres forces et avec son drapeau, n'est plus d'ailleurs en mesure d'ébranler la société et de menacer le gouvernement. Quand on s'insurgeait il y a quelques années, c'était au nom de la république; c'est aujourd'hui au nom de la communauté des biens, et le cri de guerre contre la richesse trouve un peu plus d'écho que le cri de

guerre contre la royauté. Si le parti républicain refuse d'aller jusque-là, il faut donc qu'il se replie sur les opinions constitutionnelles, précisément comme il le fit sous la restauration, dans une situation semblable, après la défaite de la charbonnerie. A cette époque, le parti républicain ne conspirait plus; il discutait et attendait. Ce sera, s'il suit encore cette marche, au gouvernement de 1830 de rompre l'analogie et de tromper son attente.

Avant-gardes naturelles, l'un du parti conservateur, l'autre du parti libéral, les deux partis extra-constitutionnels ne pouvaient pas être passés sous silence. Placés en dehors de toutes les combinaisons parlementaires, et très peu nombreux dans la chambre, il importe pourtant assez peu, en définitive, qu'ils soient unis ou divisés. Il en est tout autrement des partis constitutionnels, de ceux au sein desquels la majorité peut se fixer et le pouvoir se constituer sans dommage pour nos institutions et sans danger pour l'état. Or, de ces partis, le plus considérable, sans contredit, est celui qui, avec une persistance honorable, appuya énergiquement, en 1838 et 1839, le ministère de M. le comte Molé. Bien que vaincu dans les élections, ce parti forme encore plus du tiers de la chambre, et peut, en passant tout entier dans l'opposition, rendre le gouvernement à peu près impossible. Mais est-il vrai qu'il se soit préservé de la maladie commune et maintenu parfaitement uni et compact? Est-il vrai que par lui-même il puisse suffire au gouvernement, et que, pour constituer une majorité réelle et durable, il n'ait besoin que d'un appoint de quelques voix. Il le dit beaucoup, et peut-être il le croit. Voyons jusqu'à quel point les faits justifient sa prétention.

Trois choses constituent l'homogénéité d'un parti, ses antécédens, ses opinions, les chefs qu'il reconnaît et qu'il suit. Pour savoir si le parti dont il s'agit est homogène, il faut donc l'examiner sous ces trois rapports. Je commence par ses antécédens.

On comprend facilement qu'en parlant des antécédens du parti conservateur actuel, il n'entre pas dans ma pensée de remonter au-delà de 1830. Je ne sache en politique rien de plus puéril et de plus fâcheux que d'imaginer ainsi des incompatibilités artificielles et rétrospectives. Je n'ai rien non plus à dire des légères divergences que crée toujours, que crée inévitablement la diversité des esprits et des caractères. Mais quand le parti conservateur actuel se donne pour la continuation pure et simple de la majorité du 13 mars et du 11 octobre, je lui refuse cet honneur. Parmi les membres qui composent ce parti, à côté d'hommes qui ont soutenu alors nos grandes luttes,

j'en vois d'autres qui se tenaient prudemment à l'écart, et qui marchandaient au gouvernement tous ses moyens de salut. J'en vois même qui figuraient ouvertement dans les rangs opposés et qui signaient le compte-rendu. Il ne faut pas croire d'ailleurs que ce soient là de simples unités venant s'ajouter à un tout immobile et compact. Pendant que la droite faisait des recrues, elle faisait aussi des pertes, et voyait successivement s'éloigner d'elle quelques-uns des hommes qui avaient combattu à sa tête. Il vint ainsi un jour où, par un contraste singulier, les anciens chefs du parti du 13 mars et du 11 octobre se trouvèrent dans l'opposition, tandis que les restes de ce parti se ralliaient à la voix de ministres et d'orateurs dont les plus éminens avaient, sous le 13 mars et sous le 11 octobre, attaqué sa politique et décrié ses mesures. Ce jour-là, à vrai dire, l'ancien parti du 13 mars et du 11 octobre avait cessé d'exister.

Je n'entends point rechercher quels motifs ont pu déterminer les uns ou les autres à changer de situation. Ceux qui se sont joints à la droite, comme ceux qui l'ont quittée, ceux qui ont cru, en 1836, le moment venu de porter secours à l'ordre, comme ceux qui ont jugé que ce secours était tardif, et qu'il y avait alors d'autres dangers à conjurer, tous, je le crois, ont agi honorablement, consciencieusement : tout ce qu'il importe de constater, c'est que le parti conservateur actuel n'est point celui de 1831 et 1832; c'est qu'à des époques diverses il s'est au contraire formé de couches fort peu similaires et d'élémens qui n'ont rien d'analogue. Si ces couches se sont fortement attachées l'une à l'autre, si ces élémens se sont solidement agglomérés, c'est par l'effet d'une compression toute récente, et sans que le temps y soit pour rien.

Voilà pour les antécédens. Quant aux opinions, la dissemblance est plus frappante encore.

Au temps même de son union la plus intime, le parti conservateur, je l'ai déjà indiqué, comprenait des opinions très différentes. Tout le monde combattait pour l'ordre; mais, pour les uns, le rétablissement de l'ordre matériel était l'unique prix de la victoire, tandis que les autres portaient plus loin leurs espérances et leurs vues. Ce n'est point d'ailleurs du même œil que tous envisageaient la révolution de juillet. Aux yeux de quelques-uns, il y avait deux parts à faire dans cette révolution, l'une bonne, le changement de dynastie et le déplacement du pouvoir; l'autre mauvaise, ou au moins fort dangereuse, le progrès du principe démocratique et le développement des libertés publiques. Gouvernement parlementaire, liberté de la presse,

jugemens par jury des délits politiques, élection des conseillers municipaux, tout cela constituait, au gré de ceux-ci, un ensemble d'institutions nécessaires peut-être, mais fâcheuses, et qu'il fallait, si l'on voulait vivre, dénaturer et corrompre; au gré de ceux-là, une réunion de conquêtes glorieuses et salutaires qu'il convenait de fortifier et de développer. Même désaccord au fond sur la politique pacifique, mais digne et ferme, des ministres du 13 mars et du 11 octobre. Tout le monde la soutenait, mais avec des vues et des arrière-pensées fort diverses. L'expédition d'Ancône et celle d'Anvers, par exemple, n'obtenaient pas partout une égale approbation, et la noble politique qui donne invariablement pour limite à l'action de la France sa frontière actuelle trouvait déjà plus d'un admirateur.

Que chacun ne se rendît pas parfaitement compte de ces dissidences, je l'admets volontiers. Elles existaient pourtant, et ne pouvaient manquer de se faire jour, une fois l'ordre assuré. Elles se firent jour en effet, et il est facile de voir qu'aujourd'hui, parmi ceux-là même qui prétendent les nier, elles sont plus vives que jamais. Ici ce sont, avec quelques modifications, les opinions ultrà-monarchiques que 1830 semblait avoir abattues, mais qu'un publiciste, récemment enlevé au parti conservateur, relevait, il y a trois ans, avec autant de courage que de talent. Là ce sont au contraire des opinions franchement constitutionnelles. Ici c'est une conviction profonde qu'en temps de calme comme en temps d'agitation la répression la plus énergique, la plus éclatante, est le seul moyen de maintenir l'ordre dans la société et de sauver le gouvernement établi. Là c'est une répugnance ancienne et instinctive pour une telle répression et pour ceux qui la défendent. Et si de l'intérieur on passe à l'extérieur, que de sentimens, que d'avis, que de langages! Ceux qui, depuis dix ans, ont suivi les séances de la chambre, se souviennent d'un député qui commençait ainsi qu'il suit la plupart de ses discours : « Je vote comme le préopinant, mais par des motifs diamétralement opposés. » Telle paraît être, sur presque toutes les questions importantes, la formule tacite du parti conservateur.

Au surplus, il y a un fait qui parle bien haut. En mars 1840, un ministère se constitua qui annonçait hautement l'intention de modifier au dehors comme au dedans l'ancienne politique, et d'offrir aux hommes modérés de tous les partis le moyen d'opérer une honorable transaction. Des cent quatre-vingts membres qui composent le parti conservateur, quatre-vingts à peu près répondirent à l'appel, et cent s'y refusèrent. Peut-on dire que leur opinion fût la même, et qu'il y ait entre eux identité?

Je pourrais, à l'aide de noms propres, rendre plus frappante et plus palpable encore cette situation du parti conservateur. Je n'en veux citer qu'un. Si l'on demande quel est l'homme politique, quel est l'orateur qui, dans la lutte de la coalition et depuis, s'est placé à la tête du nouveau parti conservateur, tout le monde nomme M. de Lamartine. Or, qui ignore qu'entre les opinions de M. de Lamartine et celles de la fraction la plus nombreuse du parti conservateur, il n'existe que des rapports en quelque sorte accidèntels et négatifs. Le parti conservateur et M. de Lamartine ont combattu ensemble la coalition d'abord, puis le 1er mars, les uns avant, les autres après sa chute. Où est d'ailleurs le point de contact? Quant à la politique extérieure, M. de Lamartine n'a pas cessé de dire que, depuis dix ans, même sous le 13 mars, même sous le 11 octobre, la France est loin d'avoir joué le rôle qu'elle aurait dû jouer dans le monde, et pris la place qui lui appartient. La majorité du parti conservateur est-elle de cet avis? Quant à la politique intérieure, M. de Lamartine croit que, si le 11 octobre a péri, c'est pour avoir voulu prolonger outre mesure le système de résistance; il déclare que la révolution française est une révolution sociale dont le dernier mot est démocratie; il condamne comme radicalement faux le système semi-aristocratique, semi-bourgeois qu'à tort ou à raison il impute à M. Guizot; il dit que la gauche est le parti de l'avenir, et que, loin de s'alarmer si elle arrivait au pouvoir, on devrait se réjouir de la voir apporter à son tour dans la politique du mouvement et des idées; il proteste enfin, en ce qui le concerne, contre le nom de conservateur, parce que ce nom, selon lui, « exclut les améliorations du présent et l'intelligence de l'avenir (1). » Est-ce ainsi que le parti conservateur comprend et juge le système de résistance, la révolution française, l'avènement possible de la gauche, et sa propre mission? Et qu'on ne vienne pas prétendre que ces idées jetées dans un journal par M. de Lamartine vers la fin de 1839, ne sont plus celles qu'il professe aujourd'hui. Tout, au contraire, annonce, tout prouve qu'il y tient plus que jamais. N'est-ce pas M. de Lamartine qui, dans la discussion de la dernière adresse, déplora si amèrement, si éloquemment, la situation que l'exécution du traité du 15 juillet faisait à la France, et qui conseilla au cabinet de n'accepter jamais ce traité sans de notables concessions? N'est-ce pas lui qui, lorsque la commission des fonds secrets essaya

(1) Voir trois lettres de M. de Lamartine, insérées dans *la Presse* en novembre 1839.

de reconstituer la majorité nouvelle sous le vieux drapeau, contribua plus que personne à imposer au cabinet le désaveu implicite du programme de la commission? Et l'on se flatterait après cela d'enchaîner long-temps M. de Lamartine à une politique immobile au dedans, inactive au dehors! C'est une étrange illusion, une illusion que M. de Lamartine lui-même se chargera bientôt d'enlever à ses alliés actuels, quand la préoccupation du 1er mars pèsera moins sur son esprit.

Par ses opinions pas plus que par ses antécédens, le parti conservateur n'arrive donc à cette unité qu'il poursuit et qui le fuit. Y arrive-t-il par ses chefs? Bien moins encore. Quels sont aujourd'hui, à l'heure où j'écris, les chefs réels, les chefs avoués du parti conservateur? M. Molé et ses collègues du 15 avril? Oui, si l'on regarde au fond des cœurs; non, si l'on en juge par la conduite et par les votes, à l'exception peut-être d'une cinquantaine d'amis toujours prêts à donner à M. Molé, comme ils l'ont fait lors de la dotation, un témoignage secret de leurs regrets et de leur attachement. M. Guizot, M. Villemain, M. Duchâtel? Le parti conservateur, qui a besoin de leur secours, les soutient et les suit; mais il se souvient profondément, amèrement qu'ils ont fait partie de la coalition, et toute confiance en eux est éteinte. M. Dupin? Le parti conservateur apprécie son talent, et en profite à l'occasion; mais il compte peu sur lui et ne lui porte qu'une médiocre affection. M. de Lamartine enfin? Le parti conservateur l'aime et l'admire; mais il sait qu'il est séparé de lui par un abîme. Voilà donc des hommes politiques plus ou moins éminens, dont quelques-uns sont ennemis jurés entre eux, et qui tous ont, au milieu du parti conservateur, certaines intelligences et certains appuis. Aucun, en revanche, n'y trouve cette confiance énergique et ferme qui fait à la fois la force de ceux qui l'accordent et de ceux qui l'obtiennent.

Ainsi des trois élémens qui constituent l'unité d'un parti, le parti conservateur actuel n'en possède pas un seul. Ses antécédens sont différens, ses opinions contradictoires, ses chefs incertains et divisés. Si l'homogénéité est quelque part dans la chambre, c'est ailleurs qu'il faut la chercher.

Le parti doctrinaire a été long-temps, tout le monde lui rend cette justice, le plus compact et le mieux discipliné de la chambre. Liés entre eux par des idées communes sur le principe et sur le but de la révolution, pleins de confiance dans les hommes supérieurs qu'ils avaient le bonheur d'avoir à leur tête, et pénétrés pour eux d'une respectueuse affection, les membres de ce parti tenaient à honneur

de marcher toujours d'accord, et, pour y parvenir, il n'était pas de sacrifice qui leur coûtât. Ils réservaient donc pour l'intimité les dissidences qui quelquefois déjà venaient troubler leur union, et n'en laissaient rien apparaître au dehors. Une fois une résolution prise par leurs chefs et approuvée par la majorité d'entre eux, ils s'y ralliaient tous, et, le moment venu, ne reculaient jamais.

Cette heureuse, cette salutaire harmonie se maintint jusqu'à la chute du 11 octobre. Elle reçut un échec grave à la formation du 6 septembre, quand les deux chefs reconnus du parti doctrinaire se séparèrent, et que l'un rentra sans l'autre au pouvoir. Ce fut une faute énorme, une faute dont aujourd'hui encore, aujourd'hui plus que jamais, le parti doctrinaire subit les tristes conséquences. Quoi qu'il en soit, la chute du 6 septembre et la longue durée du 15 avril rendirent au parti doctrinaire son ancienne unité et son action commune. Après quelques hésitations, il passa tout entier dans l'opposition, et devint une des fractions les plus importantes et les plus vives de la coalition. A la chambre des pairs, à la chambre des députés, ses chefs n'hésitèrent pas à lancer de concert contre le cabinet deux accusations également graves, celle d'abaisser et d'humilier la France au dehors, celle de s'écarter au dedans des principes de la constitution, et de laisser périr le gouvernement parlementaire. Dans les élections aussi le parti doctrinaire tout entier s'unit au centre gauche et à la gauche constitutionnelle pour abattre le ministère et pour faire triompher l'opposition. M. Guizot, M. Thiers, M. Barrot, tels étaient alors les trois chefs avoués de la coalition, et aucun de leurs amis ne songeait à les renier.

Ce n'est point le moment de dire les causes qui, à mon profond regret, ont enfin rompu définitivement une si vieille, une si étroite association. Il doit seulement m'être permis de rappeler que, bien peu de jours après la victoire électorale de la coalition, il s'éleva dans le parti doctrinaire de graves dissentimens. La trève du 12 mai vint rétablir, en apparence du moins, le bon accord, et ceux des doctrinaires qui n'approuvaient pas tout-à-fait cette solution crurent devoir faire à l'union de leur parti le sacrifice de leurs scrupules et de leurs doutes. Mais, sous le 1er mars, d'autres ne jugèrent pas à propos d'agir avec la même prudence, avec la même modération. Tandis que M. le duc de Broglie donnait ouvertement au ministère du 1er mars l'assistance si précieuse de ses conseils et de son influence; tandis que M. Guizot, ambassadeur à Londres, semblait s'associer à la poli-

tique de ce ministère, il avait à lutter dans la chambre et hors de la chambre contre l'opposition systématique de M. Duchâtel et de quelques-uns de ses amis. Il y avait dès-lors, dans le parti doctrinaire, deux drapeaux et deux camps.

On peut dire à la vérité que depuis le 29 octobre un de ces deux camps a reconquis l'armée presque entière, et que, malgré quatre ou cinq défections plus ou moins importantes, le parti doctrinaire a repris son ancienne unité, son ancienne cohésion. Rien n'est plus faux. Parmi les doctrinaires ralliés au ministère, il en est qui très consciencieusement, très sincèrement déplorent la part qu'ils ont prise à la coalition, et n'ont d'autre pensée que d'en effacer le souvenir. Il en est qui ont conservé pour la politique du 15 avril les sentimens de 1838, et qui croient de bonne foi pratiquer aujourd'hui une tout autre politique. Il en est enfin qui, sans avoir la contrition des premiers, ni les illusions des derniers, se laissent entraîner par l'autorité bien naturelle de leur ancien chef, et gémissent tout bas des votes qu'on leur demande. Est-ce là le vieux parti doctrinaire? et ceux qui ont été forcés de s'en séparer n'ont-ils pas le droit de dire que le parti n'existe plus?

Je passe maintenant d'un côté de la chambre à l'autre, et j'arrive au centre gauche.

Pendant quelques années, on le sait, le centre gauche a joui d'une grande faveur. « La France est centre gauche, » avait dit un orateur de l'opposition dans un jour de politesse, et ce mot, relevé et commenté, devint en quelque sorte le mot d'ordre du parti. C'était une prétention un peu ambitieuse et que l'évènement n'a pas justifiée. Il faut reconnaître pourtant que pendant long-temps le centre gauche eut dans la chambre et dans le pays une grande force d'attraction. Dès 1835, en s'opposant à quelques conséquences peut-être exagérées du système de résistance, il avait acquis beaucoup de consistance et de popularité. En 1836, M. Thiers vint lui apporter ce qu'il y a de fécond dans son esprit, de pratique dans sa conduite, de large et d'élevé dans ses idées. De plus, ce parti enleva à la gauche, vers la même époque, un député d'une grande valeur, M. Dufaure, de sorte qu'on le vit se recruter des deux côtés, et parmi les premières illustrations de la chambre. En 1837, le ministère, qui, pour vivre, avait besoin de lui, lui fit de tendres avances, et prit en quelque sorte son drapeau. Aux élections de la même année enfin, il eut l'avantage de voir presque tous les candidats nouveaux adopter son programme

devant les électeurs et s'inscrire d'avance sur ses contrôles. Ce fut l'apogée du centre gauche, qui, depuis ce moment, n'a, comme les autres partis, fait que déchoir et se décomposer.

La première perte notable qu'il subit fut celle d'un de ses plus anciens chefs, M. Dupin, qui, on s'en souvient, refusa de le suivre dans la coalition. Cette perte isolée et toujours réparable n'avait pourtant point affaibli le centre gauche, qui, le lendemain des élections de 1839, restait encore le vrai centre de gravité politique et le maître de la situation. Mais une scission aussi difficile à prévoir qu'à expliquer éclata dans ses rangs, qui, en peu de jours, détruisit sa puissance et son autorité. Depuis cette scission, qui ne voit que, flottant entre des tendances diverses, le centre gauche ne sait plus où prendre son assiette, où trouver son point d'appui? La majorité sans doute, la grande majorité, est restée fidèle à M. Thiers et à la coalition; mais, dans cette majorité même, il y a des consciences troublées, des esprits perplexes, des cœurs découragés. C'est évidemment le moment d'une crise dont l'issue est encore incertaine; c'est le commencement d'une transformation qui autorise toutes les conjectures et se prête à toutes les combinaisons. Si jadis le centre gauche a eu un lien réel, ce lien est évidemment brisé. C'est par des alliances et sur des bases nouvelles qu'il est appelé à se reconstituer.

Je viens de parler de trois partis qui, pendant les premières années de notre révolution, ont marché souvent d'accord et concouru à faire prévaloir la politique dont M. Périer est la plus claire et la plus glorieuse personnification. Le parti qu'il me reste à examiner a, au contraire, combattu cette politique, et n'a guère depuis quitté l'opposition. Long-temps donc on avait pu supposer que, dominée par de vieilles habitudes et enchaînée aux idées comme aux pratiques de l'opposition, la gauche constitutionnelle était incapable de devenir un parti de gouvernement, et de prêter à un pouvoir, quel qu'il fût, un appui durable et sérieux. Long-temps on avait pu croire au moins qu'il faudrait acheter un tel appui par des concessions incompatibles avec tout bon gouvernement. En 1836, sous le 22 février, en 1840 surtout, sous le 1er mars, la gauche constitutionnelle a prouvé qu'on se trompait. C'est là un progrès notable et qui doit réjouir tous ceux qui croient que tôt ou tard le mécanisme constitutionnel doit appeler la gauche au pouvoir en lui donnant la majorité.

S'ensuit-il pourtant que la gauche constitutionnelle soit aujourd'hui plus que la droite, plus que le centre droit, plus que le centre gauche, composée d'élémens homogènes et animée par une pensée

commune? Je ne le pense pas. Dans la gauche constitutionnelle, il y a aujourd'hui une portion nombreuse qu'il serait difficile de distinguer du centre gauche autrement que par ses antécédens. Il y en a une autre que ses idées et ses tendances radicales rapprochent beaucoup de la gauche républicaine. Or, tant qu'il y a simplement des lois à rejeter, des abus à dénoncer, des dépenses à réduire, une politique, en un mot, à combattre et un ministère à renverser, ces deux portions de la gauche peuvent aisément marcher d'accord et ajourner ou cacher leurs dissentimens très réels. En serait-il de même le jour où il y aurait un ministère à soutenir et une politique à faire prévaloir, des impôts à voter, des fautes à pallier, des lois à adopter, même imparfaites et quelquefois impopulaires? Il ne faut pas se le dissimuler, le rôle d'un parti ministériel est plus difficile et plus pénible que celui d'un parti d'opposition. Quand on est de l'opposition, on dispose à son gré du temps, des circonstances, des obstacles, et de plus on a l'avantage de juger des actes par leurs résultats, et de prophétiser après coup. Quand on est ministériel, il faut ne pas trop exiger, et souvent encore être déçu dans son attente. C'est une nécessité assez dure, et à laquelle tout le monde ne se plie pas également.

Il y a donc dans la gauche constitutionnelle des opinions et des dispositions différentes. Aussi s'en faut-il qu'elle soit d'accord tout entière sur le rôle qu'il lui convient de jouer dans la chambre et dans le pays. Si je ne me trompe, la majorité de la gauche, pénétrée des vraies idées parlementaires, désire qu'il lui soit permis d'appuyer honorablement un cabinet, et d'exercer ainsi, au prix même de quelques sacrifices, une action directe sur le pays; mais il existe dans la gauche une minorité ennemie jurée de toute transaction, et qui, par goût autant que par opinion, veut à tout prix rester opposition. C'est seulement dans l'opposition, comme d'autres dans le pouvoir, qu'elle se sent vivre à l'aise, qu'elle se meut et respire librement.

Si ce tableau est exact, voici quel est l'état réel des partis dans la chambre. Quand on veut la regarder dans ses deux grandes divisions, dans celles qui, depuis les dernières élections, ont formé la majorité et la minorité, le parti ministériel et l'opposition, on n'y voit rien qu'un mélange confus, qu'un va-et-vient perpétuel d'hommes et d'opinions. Quand on l'examine dans ses fractions principales, dans celles auxquelles l'opinion publique donne un nom, on y trouve tous les symptômes, tous les signes, d'une décomposition déjà avancée et d'une mort prochaine. Une majorité homogène est donc impossible,

d'abord parce qu'aucune fraction n'est assez nombreuse pour la fournir, ensuite parce qu'aucune fraction, dans son sein même, n'en possède les élémens. C'est, quant à présent, une pure chimère, une chimère qu'il serait insensé de poursuivre.

Mais je veux bien qu'à un signal donné les dissensions intérieures s'arrêtent comme par miracle, et que les partis recouvrent subitement leur accord et leur unité; je veux même, pour simplifier la question, que les fractions intermédiaires disparaissent entièrement, et que, des quatre partis constitutionnels qui se partagent la chambre, il en reste deux seulement, la droite telle que le 15 avril l'a laissée, la gauche telle que dix années d'opposition l'ont produite. Dans ce cas, il y aurait à droite ou à gauche une majorité, et par conséquent un ministère homogène. Il reste à savoir si cette majorité ou ce ministère serait en mesure de donner satisfaction à tous les besoins légitimes du pays, et de gouverner utilement.

Il est juste de le reconnaître, la droite a, comme parti de gouvernement, de grandes et précieuses qualités. L'amour de l'ordre, de la discipline, de la hiérarchie, est chez elle vif et puissant, et les dangers que des doctrines perverses et des tentatives coupables font courir à la société, ne la trouvent jamais insensible. Elle sait d'ailleurs que le pouvoir ne s'exerce qu'à de pénibles conditions, et qu'on doit lui prêter un appui énergique, si l'on veut qu'il accomplisse sa difficile mission. Elle soutient donc énergiquement le pouvoir de son choix, malgré les fautes qu'il peut commettre, et se résigne, quand il le faut, à partager son impopularité. Enfin, elle est animée d'un sentiment conservateur qui donne au gouvernement le lest dont il a toujours besoin, et qui l'empêche d'être à la merci de tous les vents et de tous les courans. Ce sont là de rares avantages, des avantages qu'on aurait tort de ne pas apprécier.

Malheureusement, à côté de ces mérites, une portion notable de la droite a un grand défaut, celui de ne pas croire assez à la vertu de nos institutions. Elle en a un autre plus grand encore, celui de chercher ailleurs qu'en elle-même sa force et son point d'appui. Je m'explique clairement. La vie politique a nécessairement ses agitations et ses désordres; la liberté, sa licence et ses dangers. Dans ce monde, ce sont là malheureusement des abus inséparables de l'usage. Faut-il pourtant, de peur des abus, supprimer l'usage, ou du moins l'énerver et le corrompre? Une portion notable de la droite penche vers cet avis. Ce n'est pas tout. La droite pense avec beaucoup de raison que la royauté a dans notre ordre constitutionnel un rôle important à jouer,

et qu'on ne saurait l'annuler sans mettre l'état en péril. Elle se souvient en outre qu'il y a cinquante ans une autre assemblée, en détruisant tout équilibre, a précipité le pays dans une longue suite d'épreuves et de malheurs. Il en résulte que, dans le conflit régulier qui de temps en temps s'établit entre les pouvoirs, elle est rarement prête à soutenir les droits et la juste influence du pouvoir auquel elle appartient. Loin de là, c'est vers un autre pouvoir, déjà fort de sa prérogative, qu'elle tend sans cesse à faire pencher la balance. C'est à ce pouvoir qu'elle consent jusqu'à un certain point à se subordonner. De là une facilité singulière à accepter les ministres qui lui sont donnés, pourvu qu'ils le soient librement. De là, au contraire, une disposition remarquable à repousser les ministres nés de la prérogative parlementaire, et qui ont été plutôt subis que choisis. De là enfin, lorsque, entre la couronne et ses conseillers responsables, quelque dissidence se manifeste, la résolution presque invariable de prendre parti pour la couronne contre ses conseillers.

Ce que je raconte comme fait, d'autres, je le sais, l'érigent en système, et soutiennent que telle doit être nécessairement en France la conduite du parti conservateur. Et quand on leur cite l'exemple de l'Angleterre où le parti conservateur est si indépendant de la couronne, ils répondent que cela peut être convenable et bon dans un pays aristocratique, mais qu'au milieu de la démocratie française le parti conservateur ne peut se maintenir et se défendre que sous le patronage et par l'influence de la royauté. Je n'examine point en ce moment si cette opinion est fondée, et si, dans le cas où elle le serait, elle n'attaquerait pas à la racine le gouvernement représentatif et notre constitution. Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne pas reconnaître qu'une telle disposition chez le parti conservateur en France est un fait des plus importans, et dont la politique doit tenir compte.

Voilà pour la droite. Quant à la gauche, on ne peut lui adresser le même reproche, et le pouvoir parlementaire est assuré de trouver toujours en elle une assistance persévérante et dévouée. La gauche aussi croit aux institutions libérales et les aime. Loin qu'elle cherche à les restreindre, à les affaiblir, c'est donc à les étendre et à les fortifier qu'elle consacre ses efforts. Mais la gauche, préoccupée des périls de la liberté, a-t-elle au même degré le sentiment des dangers que l'ordre peut courir? Comprend-elle assez surtout quels sont, en présence de ces dangers, les devoirs du gouvernement et à quelles conditions le pouvoir peut s'exercer? Il y a, pour qu'il n'en soit pas

ainsi, deux raisons : l'une, qu'élevée et nourrie dans des idées d'opposition, une portion de la gauche ne peut encore se défendre de regarder le pouvoir comme un ennemi naturel, et d'imputer à ses mauvais desseins, à ses violences, à ses fautes, tous les maux dont le pays est atteint; l'autre, que, pendant plusieurs années, les partis extrêmes, ceux qui poussent au désordre, ont été ses alliés, et qu'elle a dû les traiter avec des ménagemens qui ne peuvent cesser tout à coup. Et qu'on ne se fasse pas contre la gauche une arme de mes paroles. Il est inévitable que les oppositions extrêmes et violentes viennent, dans les luttes parlementaires et électorales, prêter quelquefois appui aux oppositions modérées et régulières. Il est inévitable, en outre, que celles-ci leur en sachent quelque gré. Depuis qu'en Angleterre les radicaux aident les whigs, croit-on que les whigs n'aient pas pour les radicaux bien plus d'égards qu'auparavant? Et dans la dernière élection les tories eux-mêmes ont-ils refusé ou dédaigné l'appui momentané des chartistes? Ce sont là, dans les gouvernemens libres, des combinaisons naturelles, et dont l'ignorance ou la mauvaise foi pourrait seule s'indigner.

Quand, dans la chambre et dans le pays, la gauche modérée a accepté le concours de la gauche extrême, elle n'a donc rien fait, en définitive, que n'eût fait le parti contraire à sa place, et les avances que certains organes ministériels prodiguent aujourd'hui au parti légitimiste en sont une démonstration suffisante. Il n'en est pas moins vrai qu'en se prolongeant, ce concours a créé des engagemens et des habitudes dont, comme parti de gouvernement, la gauche modérée doit être embarrassée. Les partis parlementaires ne sauraient d'ailleurs être isolés et séparés de ceux qui les soutiennent. Or, il est certain que les proportions relatives de la gauche modérée et de la gauche extrême ne sont pas les mêmes dans le pays que dans la chambre. Dans la chambre, la gauche modérée l'emporte de beaucoup sur la gauche extrême. Je penche à croire que c'est le contraire dans le pays. Livré tout entier à la gauche, le gouvernement, s'il en est ainsi, pourrait se trouver sur une pente rapide et dangereuse, sur une pente où les efforts de la gauche modérée ne suffiraient pas à l'arrêter.

Ce que je conclus de là, c'est que, si la droite gouverne seule, elle offre un point d'appui très réel contre le désordre, non contre les obstacles que peut rencontrer dans une sphère supérieure la volonté parlementaire; c'est que, si la gauche gouverne seule au contraire, elle prête à la volonté parlementaire une force suffisante, mais n'op-

pose pas à l'invasion des opinions extrêmes une digue assez solide et assez haute. Pour qu'un ministère accomplisse utilement sa mission, il faut pourtant qu'il trouve le moyen d'être partout fort et respecté; il faut qu'il ne fléchisse pas plus devant l'esprit révolutionnaire que devant l'esprit courtisan, devant les agitations de la place publique que devant les complots de salon et de palais; il faut enfin qu'au besoin il sache et puisse braver en bas l'impopularité, en haut la défaveur. Or, c'est là, l'expérience le prouve, une double mission, une double épreuve à laquelle il est difficile et rare de suffire, surtout dans les temps agités, où ne manque ni l'une ni l'autre attaque, ni l'une ni l'autre tentation.

Je ne sais si je m'abuse, mais jamais, à mon sens, la difficulté ne fut plus grande, le danger plus pressant des deux parts. Que voyons-nous en effet depuis quinze ans? Ici, chez quelques esprits uniquement préoccupés de l'ordre, un complot permanent pour absorber dans le pouvoir royal tous les autres pouvoirs, un complot souvent déjoué, souvent vaincu, mais qui se renouvelle sans cesse, sous une forme ou sous l'autre, avec une infatigable persévérance; là, de la part d'autres esprits qui croient toujours la liberté à la veille de périr, une conspiration éternelle pour affaiblir, pour annuler les garanties sociales au profit des garanties individuelles, conspiration que ne peuvent satisfaire ou lasser les succès ni les échecs. Puis, entre ces deux écueils, un ministère ballotté de l'un à l'autre sans une majorité solide et compacte où il puisse s'appuyer, sans un parti ferme et consistant qui lui donne en même temps le moyen de se garantir de tous les deux. Comment veut-on qu'un tel ministère marche droit, et qu'il ne dévie pas plus ou moins du chemin qu'il s'est tracé? C'est trop, quand on n'est armé et soutenu qu'à demi, que d'avoir à se défendre par tous les côtés à la fois. C'est trop que de lutter au-dessous et au-dessus de soi contre des adversaires si divers, sans pouvoir s'aider contre tous des mêmes adhésions et du même concours. Dans de tels combats, les forces s'épuisent, le courage tombe, les meilleures résolutions s'affaiblissent et chancellent.

Je l'ai déjà dit dans la *Revue* (1) et je le répète avec une entière conviction, pour qu'il en soit autrement, il n'existe qu'un moyen, l'alliance sincère, sérieuse, de la portion libérale de la droite et de la portion conservatrice de la gauche. Là seulement se rencontrent les élémens d'une majorité qui, dans aucun cas, ne puisse être ou pa-

(1) *De la Politique du 1er mars*, livraison du 1er janvier 1841.

raître servile ou factieuse; d'une majorité assez nombreuse, assez puissante, assez indépendante pour que le ministère émané d'elle et soutenu par elle soit toujours en mesure de faire prévaloir partout la volonté nationale et de triompher de toutes les résistances; d'une majorité, en un mot, qui mette l'état à l'abri du double péril que je viens de signaler. Or, l'alliance de la droite libérale et de la gauche conservatrice, comment l'obtenir, si ce n'est par une transaction?

En France, où les mots comme les idées s'usent et passent vite, le mot de transaction, je l'avoue, commence à paraître vieux, et, pour obtenir faveur, il serait peut-être bon d'en inventer un nouveau. Je m'y tiens pourtant, parce qu'à mon sens il exprime mieux que tout autre l'idée dont je suis préoccupé. Je m'y tiens aussi parce qu'il est consacré, et qu'il me paraît puéril, en politique, de vouloir imaginer chaque année quelque chose de nouveau. Les faits ne vont pas si vite que les idées, et les situations sont plus persévérantes que les esprits. Or, depuis un an, malgré de grandes vicissitudes dans les positions personnelles, la situation générale n'a pas changé. Ce qui était bon et utile alors l'est encore aujourd'hui. Je ne vois, quant à moi, aucune raison d'en douter ou de le dissimuler.

Je veux, au surplus, essayer de démontrer deux choses: l'une, que l'idée de transaction est en soi si excellente, si nécessaire, que, depuis cinq ans, tout le monde y cherche sa force et son salut; l'autre, qu'au point où les choses en sont venues, les bases d'une transaction sérieuse et durable sont faciles à poser. Si je réussis dans cette double démonstration, j'aurai, je crois, fait faire un pas à la question.

Je ne remonterai point au-delà de 1836, époque où commença réellement la dissolution des vieux partis. Avant 1836, il s'était bien formé, sous la conduite de M. Dupin et sous le nom de tiers-parti, une opinion intermédiaire; mais cette opinion avait plutôt la prétention de s'isoler des deux autres que de les concilier. C'était une protestation plus ou moins opportune, plus ou moins éclairée, en faveur de l'indépendance individuelle; ce n'était point une tentative sérieuse et féconde de transaction. Si l'idée en existait déjà dans quelques esprits, elle n'y existait qu'en germe. Après la chute du 11 octobre, sous le ministère du 22 février, on la vit briser son enveloppe et grandir; mais alors encore elle n'eut rien de précis, rien de mûri, rien de systématique. A vrai dire, il semblait que le cabinet s'y attachât par situation plus que par choix. Le chef de ce cabinet, M. Thiers, sortait en effet du 11 octobre, et ne pouvait, sans un motif très grave, changer de politique et de parti. Il n'en est pas moins évident que

son avénement signifiait quelque chose et marquait un pas vers la gauche. De là une situation compliquée, difficile, et par conséquent un peu d'hésitation dans la conduite du cabinet, un peu d'incertitude dans son langage. Par degrés pourtant l'idée de transaction se dégageait et prenait le dessus, quand une question de politique extérieure renversa le cabinet du 22 février et jeta M. Thiers dans l'opposition.

On sait que le 6 septembre, bien que privé du concours de M. Thiers d'une part, de M. de Broglie de l'autre, annonça l'intention de reconstituer l'ancienne majorité et de replacer les esprits et les partis dans la situation où ils étaient avant la chute du 11 octobre. C'était un essai hardi, périlleux, mais qui avait sa grandeur et ses chances. Malheureusement pour ceux qui en avaient conçu la pensée, les partis auxquels on faisait appel n'avaient plus qu'un reste de vie, et ne se souciaient point de l'épuiser en de nouveaux combats. Plus le ministère du 6 septembre s'efforçait de les réchauffer et de les ranimer, plus donc il les trouvait froids et inertes; plus aussi ils s'irritaient d'un commun accord contre les hommes d'état qui venaient les tirer de leur apathie et leur faire violence. C'est ce qui fait que, vivement attaqués d'un côté, ces hommes d'état ne furent de l'autre que très mollement défendus. Ils tombèrent enfin, et, dès le lendemain de leur chute, l'idée de transaction fut reprise par leurs successeurs avec bruit et ostentation.

On ne saurait le nier, le chef du cabinet du 15 avril avait, pour achever la décomposition des anciens partis et pour fonder une majorité de transaction, quelques avantages réels. Par ses opinions bien connues sur la nature et sur la portée des institutions représentatives, il plaisait naturellement à la droite, et lui offrait toutes sortes de garanties. Par sa résistance à plusieurs des lois répressives votées sous le 11 octobre et par son attitude dans le procès d'avril, il avait accès dans la gauche. Il profita habilement de cette circonstance, et le jour où il put, avec l'approbation de la droite, offrir l'amnistie à la gauche, l'œuvre parut définitivement accomplie. C'était, en effet, de la part du parti conservateur une concession immense, puisqu'elle entraînait à la fois l'abandon de la politique suivie jusqu'alors et le désavœu implicite des doctrines sur lesquelles s'appuyait cette politique. En acceptant l'amnistie sans opposition, le vieux parti de la résistance déclarait lui-même son abdication et signait son arrêt de mort. Tout le monde le comprit alors, et c'est ce qui fait que cet acte mémorable eut tant de retentissement.

Le ministère du 15 avril avait donc débuté dans la voie de la transaction par un pas énorme, et qui laissait bien loin derrière lui le ministère du 22 février. Pourquoi le 15 avril ne réussit-il pas en définitive, et se vit-il bientôt attaqué avec ardeur par ceux-là même auxquels il avait tant accordé? Cela s'explique par plusieurs raisons; j'en signalerai une seule, la plus importante selon moi. L'amnistie avait tout d'un coup vidé la question si long-temps débattue du système de résistance; mais derrière cette question il y en avait une foule d'autres relatives à la politique extérieure et intérieure. Or, sur ces questions long-temps ajournées, mais qui reprenaient leur importance, l'opinion du chef du cabinet du 15 avril différait radicalement de celle de ses nouveaux alliés. Sur ces questions, au contraire, il existait une certaine analogie entre les idées de la gauche et celles des défenseurs les plus persévérans du système de résistance, de ceux qui, sous le ministère du 6 septembre, avaient livré pour ce système une dernière bataille. A mesure que le souvenir de l'amnistie s'éloignait, il s'opérait donc d'un côté une séparation, de l'autre un rapprochement naturel et légitime. Encore une fois, depuis la chute du 11 octobre, depuis l'échec du 6 septembre, depuis l'amnistie surtout, les vieux partis étaient en poussière, et chacun restait libre de choisir, et de contracter à son gré de nouveaux mariages de raison ou d'inclination. J'ajoute qu'à droite, au centre, à gauche, tout le monde s'en occupait également, tant l'éparpillement et la confusion parlementaires paraissaient regrettables et fâcheux à toutes les opinions.

C'est de ce mouvement général que sortit l'appel le plus hardi, le plus sérieux qui ait été fait à la transaction. Je veux parler de la coalition. J'ai pris peut-être à cet évènement une part trop directe et trop active pour qu'il me soit possible de la juger avec une parfaite impartialité. Quand tant de ceux qui y sont entrés comme moi l'abandonnent et la renient, je veux dire pourtant que, sans me dissimuler ses fautes et ses échecs, j'y persiste plus que jamais. Assurément ce n'est point aujourd'hui, après ce qui s'est passé, que je voudrais garantir la sincérité, le désintéressement de tous ceux qui en faisaient partie. Mais c'était, je le crois toujours, une grande et salutaire pensée que celle d'en finir avec les vieilles querelles, et de faire concourir au rétablissement de la puissance nationale au dehors, des principes constitutionnels au dedans, toutes les opinions nationales et constitutionnelles. C'était une grande et salutaire pensée aussi que celle de réunir des hommes d'état trop long-temps divisés, et de rendre au gouvernement la base large et solide qu'il a perdue. Devant

la chambre d'abord, devant le pays ensuite, l'entreprise, malgré sa hardiesse et ses difficultés, réussit admirablement, et il ne restait qu'à en recueillir les fruits. Mais, dans chaque situation, il n'y a réellement qu'une solution logique, complète, féconde. Continuer ensemble dans le pouvoir l'œuvre commencée ensemble dans l'opposition, telle était cette solution après la victoire électorale de la coalition. Malheureusement elle fut manquée.

Je n'entends ici accuser personne, mais il est bon de constater que, si la coalition a échoué, ce n'est ni parce que le pays l'a condamnée, ni parce que l'expérience a prouvé qu'elle s'était trompée; c'est uniquement parce que le lendemain de la victoire ses généraux se querellèrent entre eux, et qu'à la suite de ces querelles quelques-uns crurent devoir passer dans le camp opposé. L'idée de transaction, bien qu'affaiblie, bien que mutilée, survécut pourtant à ce déplorable incident, et le 12 mai, héritier bénéficiaire de la coalition, la recueillit et essaya de la faire fructifier. Une portion du 12 mai le nierait volontiers aujourd'hui; pour s'en convaincre cependant, il suffit de se rappeler d'une part les paroles et les actes des ministres qui composaient ce cabinet, de l'autre l'attitude des diverses fractions de la chambre à leur égard. C'est bien en dehors des opinions extrêmes, au sein des opinions intermédiaires que le 12 mai chercha et trouva son appui. C'est bien aussi du côté où ne siége pas d'ordinaire l'opposition qu'il rencontra la malveillance la plus active. Un seul mot suffit pour le prouver. Le jour où la chambre eut à se prononcer sur la dotation de M. le duc de Nemours, la gauche renversa le ministère, sans le vouloir, pour rester fidèle à ses opinions; cinquante membres de la droite votèrent contre leur opinion pour renverser le ministère.

Ce que le 12 mai avait fait avec hésitation et timidité, le 1er mars le fit hardiment et hautement, et, dès le début, malgré des efforts inouis, une majorité de cent voix répondit à son appel. La transaction devint donc sans réserve ni détour le symbole politique du nouveau cabinet. Est-il vrai, comme quelques personnes ont intérêt à le dire, que l'épreuve soit décisive, et qu'elle ait condamné irrévocablement le symbole du 1er mars? Je crois précisément le contraire. Avant le 1er mars, je doutais encore qu'une transaction fût possible. Je n'en doute plus aujourd'hui. Ce n'est certes point une tâche facile que de faire marcher d'accord des opinions long-temps divisées, récemment rapprochées, et qui se regardent encore d'un œil de défiance et d'envie. Tout naturellement chacune de ces opinions évalue

à haut prix l'appui qu'elle donne, et ne tient aucun compte de l'appui qui vient d'ailleurs. En principe, tout le monde admet donc que l'influence doive être partagée; en fait, personne ne le veut, et chaque pas vers l'un paraît à l'autre une marque d'indifférence ou de mépris. Dans une telle situation, d'ailleurs, il ne manque jamais d'ennemis habiles ou d'amis maladroits pour rallumer les haines, pour réveiller les susceptibilités, pour ranimer les jalousies. Ce sont là des difficultés et des obstacles sérieux. A tout prendre, pourtant, ces difficultés et ces obstacles furent, sous le 1er mars, moindres qu'il n'était permis de s'y attendre, et on put presque toujours les surmonter heureusement. Sans les funestes évènemens qui ont précipité le 1er mars du pouvoir, il est évident, ce me semble, qu'il eût achevé son œuvre, et réalisé, autant qu'il était en lui, une des pensées fondamentales de la coalition.

La situation et la prétention du ministère du 29 octobre sont fort différentes. Appuyé principalement sur le parti hostile à la coalition, ce ministère voudrait refaire, non la majorité du 11 octobre, mais celle du 15 avril; c'est ce désir qui, vers le milieu de la dernière session, se manifesta si clairement dans un rapport de fonds secrets. Et cependant telle est la force des choses, que, dans cette circonstance, le ministère du 29 octobre dut reculer et abandonner la commission, qui ne s'était certes pas avancée sans son aveu. Au fond, le ministère du 29 octobre, quelque mépris qu'il affecte pour l'idée de transaction, ne vit que par elle, et tombera le jour où elle lui manquera. N'est-ce donc pas une transaction que l'alliance de quelques-uns des chefs de la coalition avec quelques-uns des ministres que la coalition a renversés? N'est-ce pas une transaction plus marquée encore que le bon accord de la droite et d'une portion du centre gauche? Qu'on dise quel rapport d'antécédens, d'opinions, de sentimens, il peut y avoir entre M. Dufaure et M. Guizot, entre M. Passy et M. Martin du Nord? Ou je me trompe fort, ou, de l'un à l'autre de ces hommes politiques, la distance est pour le moins aussi grande que de M. Thiers à M. Barrot, que de M. de Rémusat à M. de Tocqueville. D'où vient donc que le rapprochement de M. Thiers et de M. Barrot, de M. de Rémusat et de M. de Tocqueville, vous paraît si monstrueux et si coupable, quand vous trouvez si naturel et si légitime le rapprochement de M. Dufaure et de M. Guizot, de M. Passy et de M. Martin du Nord?

Que personne ne se fasse illusion : depuis six ans, il n'est pas, le 6 septembre excepté, un seul ministère qui, chacun à sa façon et

dans sa mesure, n'ait voulu mettre fin aux vieilles classifications et offrir à des opinions long-temps divisées un terrain honorable de réconciliation; il n'est pas un seul parti qui, tout en trouvant la transaction très mauvaise et très ridicule quand on s'en servait contre lui, ne l'ait trouvée très bonne et très raisonnable quand il pouvait s'en servir contre ses adversaires. L'unique différence, c'est que les uns ont avoué leur pensée franchement, hautement, hardiment, tandis que les autres ont essayé de la pratiquer dans l'ombre et à petit bruit. Que conclure de là, si ce n'est que l'idée de transaction a pour elle ce qu'il y a de plus irrésistible au monde, le besoin général des esprits et la force des choses? Rien de plus commode pour un parti que d'entrer au pouvoir tout d'une pièce, et que de s'y maintenir, quand il le peut, par ses propres forces; rien de plus gênant au contraire que de prendre un pouvoir partagé, et que d'avoir chaque jour à rapprocher des opinions, à ménager des susceptibilités divergentes. Tout le monde pourtant se soumet à cette condition, non par goût, mais par nécessité.

En réalité, la question de savoir si, dans l'état actuel des partis, il doit y avoir ou non transaction, est résolue par le fait, aussi bien que par le raisonnement. Il reste à chercher comment et à quelles conditions la transaction doit s'opérer pour être sérieuse et durable.

Il est d'abord un point sur lequel il importe de s'expliquer. Dans la vie politique, les ressentimens privés et les ambitions personnelles jouent souvent un grand rôle, et contribuent plus que les questions politiques à déterminer telle ou telle séparation, telle ou telle alliance. Il peut donc arriver, il arrive que des esprits fort divisés et des opinions toutes contraires se trouvent momentanément réunis, non parce qu'ils veulent la même chose, mais parce qu'ils détestent la même personne. Il peut arriver, il arrive qu'il se forme ainsi des mariages monstrueux et condamnés d'avance à la stérilité. On conçoit que de telles associations puissent difficilement supporter la discussion publique, et que le silence, un silence obstiné et systématique, soit le seul moyen de les faire vivre.

Est-ce là pourtant ce qui constitue une vraie, une honorable transaction? Pour qu'une vraie transaction existe, il faut, ce me semble, qu'il y ait entre les parties contractantes autre chose que des rancunes ou des ambitions à satisfaire; il faut qu'à travers des opinions diverses d'ailleurs, il apparaisse un but à poursuivre, une pensée à réaliser; il faut enfin que cette pensée ait assez d'importance, que ce but soit assez prochain, pour que chacun puisse à ses propres

yeux, comme aux yeux du pays, justifier sa conduite. C'est ainsi qu'il y a six ans se forma en Angleterre, entre les whigs et les radicaux, la grande transaction qui, jusqu'aux dernières élections, a gouverné le pays.

Quant au silence considéré comme moyen de former ou de maintenir une majorité de transaction, je ne le crois ni digne, ni honorable, ni constitutionnel. A chaque question embarrassante, il est sans doute aisé de répondre qu'on ne dira rien, de peur de troubler l'union naissante du parti auquel on appartient. Il est aisé de mettre ainsi cette union sous la protection des réticences, et, lorsque la majorité s'y prête, d'escamoter un vote ou deux; mais est-ce là le gouvernement représentatif, et le pays nous envoie-t-il à la chambre pour assister à un spectacle de ce genre? Qu'eût-on dit en Angleterre si, lorsque lord John Russell était pressé sur le scrutin secret, il eût répondu : « Deux cents de mes amis sont pour le scrutin secret, et cent cinquante sont contre. Or, pour ne blesser ni les uns ni les autres, je refuse de dire mon opinion. » De quelques formes superbes que lord John Russell eût accompagné une telle déclaration, nul doute qu'elle n'eût été fort mal accueillie. Nous sommes plus indulgens en France.

Quand on a l'honneur d'être ministre et qu'on est soutenu par une majorité de transaction, il n'y a point deux conduites à suivre. On doit dire nettement ce que l'on pense, ce que l'on veut, et jusqu'où l'on entend aller. Chacun ensuite est maître de peser la déclaration ministérielle et de se décider en conséquence. C'est ce que pendant six années lord John Russell n'a jamais manqué de faire, même quand ses paroles pouvaient déplaire à une portion notable de ses amis. C'est ce qu'a fait également M. Thiers en 1840, au sujet de la réforme électorale. La gauche alors appuyait M. Thiers et demandait la réforme. M. Thiers, le jour où la question a surgi, s'est-il pourtant renfermé dans un silence prudent? Pas le moins du monde. Obéissant à la loi du gouvernement représentatif, M. Thiers est monté à la tribune, et, au risque de mécontenter la gauche, a dit que le cabinet du 1er mars ne ferait pas la réforme. Quelques jours auparavant, au risque de mécontenter la droite, il promettait de s'occuper de la question des fonctionnaires députés. C'est ainsi qu'un ministre vraiment parlementaire comprend ses devoirs et s'honore aux yeux de ses amis et de ses ennemis.

Pour qu'une majorité de transaction puisse marcher le front levé et faire les affaires du pays, deux conditions préliminaires sont donc

indispensables : la première, qu'elle ait pour lien des questions politiques sérieuses, non des intérêts ou des ressentimens ; la seconde, qu'elle n'hésite pas à déclarer hautement, sincèrement, quelles sont les questions sur lesquelles elle s'est mise d'accord, et quelles sont celles qui restent ajournées ou réservées. Si de ces deux conditions une seule manque, la transaction n'est plus, ne saurait plus être qu'une intrigue ou un trafic.

Je viens maintenant à la transaction elle-même, et je cherche quels en peuvent être les élémens.

Pour peu qu'on ait l'intelligence du gouvernement représentatif, on comprend qu'il est quelquefois nécessaire de céder une partie de son opinion pour obtenir l'autre, et, comme on dit, de sacrifier l'accessoire au principal. Si, pour mettre fin à l'anarchie qui nous tue, il fallait faire certains sacrifices, je n'hésiterais donc pas, pour ma part, et d'autres, je l'espère, n'hésiteraient pas davantage. Mais est-il même besoin d'un tel effort? Il y a dans les partis de vieille formation deux choses fort distinctes, ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent, ce qu'ils demandent et ce qu'ils désirent. Ne nous inquiétons donc pas de l'apparence, et allons au fond des cœurs. Qu'y voyons-nous? Beaucoup de ressentimens et de préjugés nés des anciennes luttes, mais, à côté, des opinions bien plus rapprochées, des intentions bien plus semblables qu'elles ne le paraissent d'abord; des défiances fâcheuses, mais en même temps un désir de conciliation qui s'accroît chaque jour à la vue des évènemens du dehors et du dedans; des divergences nombreuses enfin, mais, au milieu de ces divergences, certaines idées qui, dans la chambre comme dans le pays, réunissent une majorité réelle, une majorité que les combinaisons et les intrigues de parti empêchent seules de se produire. Ce sont, pour constituer cette majorité, ces idées qu'il s'agit de dégager et d'éclairer.

En première ligne se présente la question étrangère, la plus difficile, la plus délicate, mais aussi la plus importante de toutes. Voyons pourtant si, sur cette question même, il n'est pas possible de trouver dans la chambre une majorité imposante. Le lendemain de la révolution de juillet, une portion considérable de la gauche crut le moment favorable pour déchirer les traités de 1815 et pour modifier profondément, au profit de la France, la carte de l'Europe. Aux yeux même de ceux qui pensaient ainsi en 1830, ce moment est passé. Tout le monde donc préfère la paix à la guerre; tout le monde fait des vœux sincères pour que la paix puisse durer. Mais les uns subordonnent à cette unique pensée toute leur conduite, toutes leurs

résolutions, tandis que les autres croient que la paix n'est pas le seul bien dont un grand pays doive se montrer jaloux. Il y a donc deux politiques en présence : la première, qui, tout en regardant la guerre comme un malheur, est d'avis que la France peut la faire, et pense qu'entre nations comme entre individus, il faut quelquefois, si l'on veut être respecté, mettre son droit sous la protection de sa force; la seconde, qui, uniquement préoccupée des bienfaits et des douceurs de la paix, n'admet pas que, hors le cas d'attaque violente et directe, il soit permis d'en compromettre la durée. Comme chacune de ces deux politiques a son idée fondamentale, chacune aussi a son langage et ses pratiques. C'est la première qui, l'an dernier, luttait avec courage contre la coalition du 15 juillet 1840, et préparait la France à maintenir par les armes, s'il le fallait, son influence et son honneur. C'est la seconde qui a signé la convention du 13 juillet 1841, et qui, ces jours derniers, déclarait publiquement, avec une singulière bonne foi, que la France, quand elle est mécontente, peut bien mettre la main sur la garde de son épée, mais sans jamais la tirer (1).

Telles sont, tout débat spécial écarté, les deux pensées, les deux tendances, les deux conduites, entre lesquelles la chambre et le pays ont à choisir. Il est, je le sais, des hommes qui, par instinct ou par calcul, refusent d'accepter la question ainsi posée. A les entendre, entre une politique folle, aventureuse, désespérée et la politique actuelle il n'y a pas de milieu, et c'est simplement, absolument pour la guerre ou pour la paix que nous avons tous à voter. Quand on leur parle de la puissance de la France qui décline, de son influence qui périt, de sa renommée qui tombe, ils n'ont qu'un mot à répondre : « La guerre!... voulez-vous la guerre? Si vous ne voulez « pas la guerre... courbez la tête et soumettez-vous. » Avec ce seul mot ils excusent tout, ils justifient tout, ils se tirent de tout.

A ceux qui exploitent ainsi la crainte de la guerre, je ne sais ce que le ministère du 29 octobre serait en humeur ou en mesure de répondre; mais je sais ce que leur répondaient, il y a trois ans, les membres principaux de ce ministère, M. Guizot notamment. « Parce que nous demandons pour notre pays, leur disaient-ils, une poli-

(1) « L'Europe a été rassurée et avertie, rassurée par l'évidence de nos intentions pacifiques et par le loyal accord de notre conduite et de nos intentions, avertie que la France ne se laisserait jamais traîner à la suite d'une politique autre que la sienne, *qu'elle saurait, sans faire la guerre, se séparer nettement de ce qu'elle n'approuverait pas.* » (Discours prononcé à Lisieux, le 22 août 1841, par M. le ministre des affaires étrangères.)

tique plus ferme, plus digne, plus forte; parce que nous ne voulons pas que la puissance, l'influence, la renommée de la France, continuent à déchoir, vous dites que nous voulons la guerre, que nous courons à la guerre, et vous cherchez à susciter au cœur des classes modérées et paisibles de honteuses, d'imbécilles frayeurs. Mais cette guerre que vous redoutez tant, c'est votre faiblesse même qui l'infligera un jour à la France. Quand vous aurez cédé partout, sur tout, à la première invitation ou à la première menace; quand vous aurez perdu successivement toutes les positions que la France avait prises, toutes les influences dont elle s'était fortifiée; quand, en un mot, à force de reculer, vous aurez d'une part froissé les sentimens nationaux, de l'autre habitué les puissances étrangères à ne plus compter avec vous, il viendra un jour où les puissances étrangères oseront tant, où les sentimens nationaux feront une telle explosion que, malgré vous, la guerre éclatera, une guerre terrible, et dont personne ne peut prévoir les conséquences. Sachez-le bien; le vrai, le seul moyen de maintenir la paix, c'est de se faire respecter et craindre. Vous ne faites ni l'un ni l'autre, et c'est pour cela que nous vous accusons devant la chambre et devant le pays. »

Tel était, on s'en souvient, le langage commun de M. Guizot, de M. Duchâtel, de M. Villemain, à l'époque de la coalition, et le pays consulté, on s'en souvient aussi, leur donna pleinement raison. Qui oserait dire que ce qui s'est passé depuis fasse perdre à ce langage quelque chose de sa force et de sa vérité? Qui oserait dire qu'en 1841 la France soit plus grande, plus puissante, plus respectée qu'en 1838? On peut porter sur tel ou tel acte, sur tel ou tel ministre, des jugemens divers. On peut même se rejeter de l'un à l'autre la responsabilité des évènemens si tristement accomplis. On ne peut pas, si l'on a l'esprit droit et le cœur bien placé, refuser de reconnaître les échecs que la France a subis et l'abaissement qui en est la conséquence. On ne peut pas s'empêcher de faire des vœux ardens pour que les évènemens qui se préparent lui donnent l'occasion de demander et d'obtenir une juste réparation. Or, qui ne comprend que pour demander, pour obtenir cette réparation, la première condition est d'en sentir le besoin? Qui ne comprend que, si la situation actuelle doit être modifiée, ce n'est point par ceux qui semblent s'en enorgueillir et s'y complaire?

La question ainsi posée, ainsi circonscrite, ainsi dégagée de tout ce qui la compliquait l'an dernier, je ne puis, malgré des votes que je regrette, croire que la majorité de 1839 oublie complètement son

origine et le mandat qu'elle a reçu. Il y a trois ans, cette majorité a été élue expressément pour relever la dignité de la France et pour imprimer au gouvernement, dans ses rapports avec l'étranger, une marche plus ferme et plus hardie. Ira-t-elle solliciter le renouvellement de son mandat en laissant la dignité de la France plus compromise, la marche de son gouvernement plus vacillante et plus timide que par le passé? Parmi ceux qui, en 1839, combattaient la coalition, beaucoup d'ailleurs, sans partager son avis sur les affaires intérieures, le partageaient sur les affaires extérieures, et convenaient, tout haut ou tout bas, que la France avait, en diverses occasions, trop fléchi et trop cédé. Approuvent-ils qu'elle fléchisse aujourd'hui et qu'elle cède encore davantage? Qu'on y fasse bien attention, ce n'est point là, ce ne doit jamais être une question de parti. En Angleterre, il y a comme en France un parti conservateur ami passionné de l'ordre. Si dans la politique extérieure quelque chose distingue ce parti du parti contraire, c'est pourtant, ainsi que M. de Rémusat l'a fait si justement remarquer, un sentiment plus vif de l'honneur national et une susceptibilité plus jalouse. Il serait déplorable que dans le parti conservateur français un tel exemple ne trouvât pas d'imitateurs.

Je sais, au reste, qu'au point où en sont les choses, il n'est pas permis d'espérer qu'un cabinet, même résolu, même libre, même soutenu dans les chambres et hors des chambres, puisse subitement réparer le mal des derniers temps, et rendre à la France le rang qu'elle a perdu. Des fautes telles que celles qu'on a commises ont malheureusement de longues conséquences, et le pays, quoi qu'il arrive, souffrira plusieurs années encore des faiblesses qu'il a tolérées. Ce serait beaucoup pourtant qu'il y eût dès aujourd'hui dans cette politique descendante un temps d'arrêt bien marqué, et que les puissances étrangères ne pussent pas en douter. Ce serait beaucoup qu'il leur fût clairement, péremptoirement démontré que la coupe est pleine, et qu'une goutte de plus la fera déborder. Mais, il faut le répéter, ce résultat même, ce résultat négatif, est-ce à la politique qui en a produit un tout contraire qu'il est possible de le demander? Malgré le déclin de notre puissance territoriale et l'abandon de notre puissance révolutionnaire, malgré la perte récemment consommée de nos dernières alliances, de nos dernières influences, l'Europe sait que la France, rajeunie par vingt-cinq ans de paix, contient en elle-même de grandes, de formidables ressources. C'est donc de notre volonté qu'elle doute plus que de notre force; c'est sur notre amour immodéré de la paix qu'elle fait fonds plus que sur notre fai-

blesse. Voilà l'opinion fatale, l'opinion désastreuse qu'il faut détruire à tout prix. Voilà l'opinion qu'on ne détruira pourtant que par un vote notable et significatif. S'il est une vérité incontestable dans le monde, c'est que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Pour changer les effets, changez donc les causes, ou préparez-vous d'avance à de nouveaux désastres, à de nouvelles humiliations.

On peut trouver que je m'explique peu clairement. Je crois cependant en avoir assez dit pour faire comprendre ma pensée. Encore une fois, il ne saurait être question de replacer la France dans la situation où elle était en 1840, et de défaire tout ce qui a été fait. Mais depuis la dernière session des actes se sont accomplis qui, bien qu'irrévocables peut-être, restent du moins justiciables de la chambre et du pays; mais d'autres actes s'accomplissent ou se préparent dans le même esprit, sous l'empire des mêmes craintes et avec les mêmes conséquences en perspective; mais enfin, d'un jour à l'autre, de nouveaux évènemens peuvent surgir et donner lieu à nouvelles complications. Il s'agit de savoir si la majorité, en approuvant les actes accomplis, veut encourager et sanctionner l'accomplissement d'actes pareils. Il s'agit de savoir si elle entend que les questions nouvelles seront résolues comme l'ont été les précédentes, et que la France continue à jouer dans le monde le rôle qu'elle joue depuis quelques années. La majorité, j'en suis profondément convaincu, n'est pas de cet avis. Qu'elle secoue donc les déplorables préventions qui la troublent; qu'elle se dégage des liens qui la retiennent, et qu'en se montrant elle rende à l'Europe une inquiétude salutaire, à la France une juste confiance. Ce ne sera point peut-être tout ce qu'elle avait promis; ce sera quelque chose, et le pays, relevé dans sa propre opinion, lui en devra tenir compte.

A mon sens, auprès de la question extérieure, les autres questions qui nous divisent n'ont qu'une importance secondaire. Je reconnais pourtant que dans aucun pays la question extérieure seule n'a pu suffire à un classement durable des partis. La raison en est simple. La question extérieure, jusqu'au jour où un évènement grave vient la mettre à la portée de tous, est d'ordinaire enveloppée de voiles et chemine dans l'ombre. A toutes les attaques de l'opposition, le ministère est presque toujours maître d'opposer la réponse si simple et si facile de négociations entamées et de secret de l'état. La question extérieure, rarement débattue, ne donne donc point, ne peut point donner aux partis l'aliment quotidien qui les nourrit et les soutient. Voyons quels sont dans la politique intérieure les points sur

lesquels les opinions qu'il s'agit de réunir se sont à peu près entendues d'avance et spontanément; je m'attacherai à ceux-là seulement, et j'écarterai tous les autres.

Dans un article récent (1), j'ai essayé d'expliquer comment en France le gouvernement représentatif est faussé, entravé, paralysé dans son action par la rencontre et le conflit des institutions diverses que nous ont données cinq ou six gouvernemens superposés l'un à l'autre. J'ai surtout tâché de montrer combien dans la chambre, dans les élections, au sein même de l'administration, il existe de chocs inévitables entre la monarchie administrative telle que l'empire nous l'a léguée, et la monarchie constitutionnelle telle que l'ont faite 1814 et 1830. Or, de ces difficultés, la plus grave assurément est celle qui naît de la double qualité et des doubles devoirs de certains fonctionnaires députés. Selon la monarchie administrative, un fonctionnaire doit obéir en tout à son supérieur hiérarchique, et lui prêter loyalement son concours; selon la monarchie constitutionnelle, un député doit toujours parler et agir conformément à son opinion, tantôt pour, tantôt contre le cabinet. Quelle est donc la situation du député fonctionnaire pressé entre deux devoirs contradictoires, et hors d'état d'observer l'un sans manquer à l'autre? Si, comme quelques personnes le voudraient, le devoir du fonctionnaire passe avant tout, voilà cent députés peut-être condamnés, chaque fois que le ministère change, à la pénible alternative de changer eux-mêmes d'opinion et de parti. Si le devoir du député est le premier, voilà cent fonctionnaires donnant l'étrange spectacle d'une sorte de guerre civile au sein de l'administration, et couverts par leur opposition même contre le mécontentement de leur supérieur. Il est vrai qu'il existe un troisième moyen, c'est que tous les fonctionnaires députés quittent et reprennent leurs places à chaque crise ministérielle. Mais qui ne sent que cela est impossible dans un pays où les crises ministérielles sont si communes, et où pour une classe nombreuse et estimable de la société les fonctions publiques sont une carrière, comme l'industrie et le commerce. Qu'il en soit ainsi en Angleterre, rien de mieux. Des fonctions publiques rares et gratuites, une classe riche et nombreuse qui se prépare dès l'enfance à la vie parlementaire et qui remplit la chambre des communes aussi bien que la chambre des pairs, une société, en un mot, organisée de telle sorte que la poli-

(1) *Du Gouvernement représentatif en France et en Angleterre*, livraison du 15 mai 1841.

tique et l'administration ne se touchent presque par aucun côté, et que le jour où un parti succède à l'autre, il n'a, pour être maître du pouvoir, qu'une cinquantaine de hauts fonctionnaires à changer, voilà l'Angleterre. Une société démocratique, telle que la société française, a nécessairement de tout autres conditions.

En France, le problème a donc deux données invariables, l'une que les fonctions publiques sont une carrière ouverte à tous, et qu'on ne peut quitter et reprendre cinq ou six fois dans sa vie; l'autre qu'à défaut d'une classe élevée pour la vie publique, il ne peut manquer d'entrer dans la chambre élective beaucoup de fonctionnaires publics. C'est en partant de ces données impossibles à modifier qu'il faut concilier l'indépendance de la chambre et la libre action du pouvoir ministériel. Ce n'est pas tout, et l'état de choses actuel a encore un autre vice, un vice très grave, et dont l'attention publique est vivement préoccupée. On se plaint que pour beaucoup de fonctionnaires, surtout d'un ordre secondaire, la députation soit une sorte de marchepied, à l'aide duquel ils s'élèvent aux degrés supérieurs. On se plaint qu'entre les ministres et quelques députés il s'établisse ainsi un échange de services et de complaisances aussi fâcheux pour le parlement que pour l'administration. Que de telles plaintes soient quelquefois injustes ou exagérées, je le veux bien. Oserait-on dire qu'elles sont tout-à-fait sans fondement?

Maintenant n'est-il pas évident qu'il y a dans la chambre comme dans le pays une majorité frappée de ces inconvéniens divers, et convaincue que la question des fonctionnaires députés appelle un examen approfondi et une prompte solution? J'en ai pour preuve deux prises en considération successives, l'une sous le 12 mai, l'autre sous le 1er mars, et les rapports de deux commissions favorables au principe de la réforme. Dans la dernière session, il est vrai, une troisième proposition incomplète et tardive n'a pas obtenu la même faveur; mais tout le monde sait que cela a tenu à des circonstances particulières et à l'influence ministérielle. Malgré cet échec, je maintiens que dans les rangs même du parti conservateur cinquante membres au moins croient, au fond de l'ame, avec M. le ministre actuel des travaux publics, « qu'il y a quelque chose à faire. » Qu'ils se réunissent à ceux qui ne se contentent pas de le croire, et la question sera résolue.

Je ne prétends point discuter et apprécier à leur valeur les divers systèmes qui ont été proposés. Il n'est aucun de ces systèmes, on l'a dit avec raison, qui soit parfaitement satisfaisant, et qui pro-

mette une complète guérison. Il n'est aucun de ces systèmes, d'un autre côté, qui ne diminue le mal. Dès-lors, si de part et d'autre on ne veut pas montrer trop d'entêtement, la transaction est facile. Encore une fois, ce n'est pas là une de ces réformes hasardées, précipitées, qui inspirent à tout esprit sage et modéré une salutaire défiance. C'est une réforme bien accueillie sur tous les bancs de la chambre, préparée par de longues discussions, et à laquelle plusieurs des ministres actuels avaient eux-mêmes, à une autre époque, donné leur assentiment. S'ils l'ont retiré depuis, ce n'est pas une raison pour que la chambre retire le sien en même temps.

Si la réforme parlementaire, en ce qui concerne les fonctionnaires députés, est arrivée à sa maturité, il en est tout autrement de la réforme électorale. Là encore on ne rencontre que principes et projets non pas dissemblables seulement, mais contradictoires, et qui s'excluent mutuellement. Il existe pourtant un progrès notable et qu'il importe de constater. Il y a quelques années, les partisans de la réforme électorale semblaient tous partir de ce principe, que l'électorat est un droit, et que ce droit doit être reconnu et proclamé même quand l'intérêt momentané de la société en commande la violation. Dans le débat qui s'est engagé depuis trois ans à ce sujet entre la gauche républicaine et la gauche constitutionnelle, celle-ci n'a pas hésité à condamner la théorie de la souveraineté du nombre, et à proclamer que l'électorat n'est point un droit, mais un devoir et une fonction. Elle n'a pas dès-lors hésité à déclarer que la base de toute loi électorale raisonnable est l'indépendance et la capacité.

Malheureusement, l'indépendance et la capacité ne peuvent se démontrer rigoureusement, et c'est par des signes plus ou moins arbitraires et incertains qu'il est possible de les atteindre. Or, il est reconnu que le meilleur de ces signes est une certaine aisance constatée par la possession d'une certaine industrie. Tel est incontestablement le principe de la loi électorale de 1831. Cette loi pourtant est-elle sur tous les points parfaitement fidèle à son principe? Voici deux frères qui ont partagé également l'héritage de leur père, mais dont l'un a employé sa part à acheter un champ, l'autre à acquérir une charge d'avoué ou de notaire. Le second est aussi indépendant et assurément aussi capable que le premier. Le premier, pourtant, est électeur, le second ne l'est pas. Pourquoi cela? Si la loi électorale était fondée sur le principe féodal et exclusivement territorial, rien de plus naturel. Mais il n'en est pas ainsi; que signifie dès-lors une telle anomalie?

Cette anomalie, il faut le reconnaître, est l'œuvre du hasard plus que du législateur. La loi électorale de 1831 adjoignait à la liste électorale un certain nombre de professions libérales, celles à peu près qui figurent aujourd'hui sur la liste du jury. Par un concours de circonstances singulières, une des catégories fut rejetée, et presque toutes les autres tombèrent ensuite par de justes représailles. Deux des catégories pourtant restèrent debout, comme témoignage de la pensée véritable du législateur, comme indice de la lacune qui restait à combler.

Les faits ainsi rétablis, qui peut s'opposer sérieusement, sensément, à ce que la lacune soit comblée, et la méprise de 1831 réparée? Je sais que, depuis cette époque, nous avons fait du chemin, et qu'une loi, présentée en 1831, par M. de Montalivet, paraît à certains conservateurs de 1841 anarchique et presque factieuse. Cependant j'ai la certitude que beaucoup d'entre eux ne sont pas de cet avis. Beaucoup, en effet, ne s'en sont-ils pas expliqués, soit dans leurs circulaires électorales, soit même à la tribune? Beaucoup ne s'en expliquent-ils pas encore chaque jour dans leurs conversations? A vrai dire, il n'y a contre cette réforme qu'un argument spécieux, c'est qu'elle est sans grande importance, et que pour si peu ce n'est pas la peine de remettre la loi électorale en question. Mais on doit savoir que dans le gouvernement représentatif, une fois constitué, les grandes réformes sont toujours l'exception. Refuser les grandes réformes parce qu'il en résulterait un bouleversement permanent dans les institutions, et les petites parce qu'elles ne les modifient pas assez profondément, c'est une vraie dérision.

Là encore je vois donc un terrain où, le plus facilement du monde et sans nul sacrifice, la portion libérale du parti conservateur et la portion conservatrice du parti libéral peuvent se rencontrer et s'entendre. Il y aura sans doute cette différence, que parmi les nouveaux alliés, les uns iront jusqu'au bout de leur opinion, tandis que les autres feront leurs réserves. Mais qu'importe? N'est-ce pas ainsi que les choses se passent toujours, dans tous les pays et dans tous les partis? De quelques élémens qu'un parti se compose, ce parti a toujours sa droite, sa gauche et son centre. Tout ce qu'on peut demander, c'est que ces trois fractions ne représentent que des degrés divers de la même opinion.

Quand je songe aux lois de septembre, j'éprouve, je l'avoue, plus d'inquiétude et de perplexité. A mon sens, ces lois sont bonnes, sinon dans tous leurs détails, du moins dans leur ensemble et leur esprit.

Pour ne parler que de l'article principal, de celui qui a excité toujours d'honorables scrupules et de vives réclamations, il est hors de doute, selon moi, que des attentats peuvent être commis par la voie de la presse, et que dès-lors ils sont, comme tous les autres attentats, justiciables de la cour des pairs. Et, cependant, je le reconnais, dans la rédaction de la loi, il y a quelque chose d'arbitraire et de vague. Quand, en 1835, ce défaut nous a été signalé par l'opposition, nous avons cru répondre en disant qu'après tout la cour des pairs restait maîtresse de sa compétence, et qu'elle pourrait toujours s'affranchir d'un procès injuste ou ridicule. Eh bien! l'expérience l'a prouvé, cette réponse ne valait rien. Une fois la chambre des pairs saisie, la question judiciaire disparaît devant la question politique, et la question d'incompétence devant la question de ministère. Il y a là pour les pairs, pénétrés de leur devoir, une pénible alternative à laquelle il convient peu de les soumettre. Qui ne se souvient de ce qui s'est passé lors du procès Laity? Dans l'écrit incriminé, il n'y avait certes pas un attentat caractérisé, et beaucoup de pairs en étaient convaincus. Cependant on leur fit entendre qu'en se déclarant incompétens, ils renversaient le ministère, et, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, ils n'osèrent prendre une si grande responsabilité.

Assurément cela est grave et mérite toute l'attention des hommes politiques et des jurisconsultes. La révision de l'article relatif à l'attentat a d'ailleurs été promise, le lendemain des élections, par tous les ministres qui, jusqu'au 29 octobre, ont pris place au conseil. Plusieurs des ministres du 29 octobre eux-mêmes ont pris à cet égard des engagemens que sans doute ils tiendront à honneur de remplir. La question de l'attentat est donc aussi une de celles qui peuvent et doivent réunir dans la chambre une majorité certaine.

Je m'en tiens à ces trois réformes, non que d'autres ne puissent s'y joindre, mais parce que plus que d'autres elles me paraissent mûres et acceptées par l'opinion. Voilà donc un programme qui n'est point le résultat d'un jeu arbitraire de l'esprit ou d'un caprice momentané, mais de plusieurs années d'étude et d'un besoin bien senti. Voilà un programme dont aucun article n'est de nature à blesser ou à effrayer la portion libérale de la droite, et dont la portion conservatrice de la gauche semble disposée à se contenter en ce moment (1).

(1) J'en ai pour preuve trois articles remarquables d'un des hommes les plus éclairés de la gauche, M. Gustave de Beaumont, insérés, il y a quelques mois, dans *le Siècle*. Dans ces articles, M. de Beaumont établissait une distinction fort juste

Voilà un programme, en un mot, qui, pour les hommes éclairés et modérés de tous les partis, offre une occasion toute naturelle d'unir leurs efforts et de fonder leur alliance sur quelque chose de positif et de réel. Croit-on que, dans l'état actuel des partis et de la chambre, un tel résultat soit à dédaigner?

Ainsi, à l'extérieur, une politique calme et prudente, mais digne, ferme, bien pénétrée des pertes de tout genre qu'a subies la France, et bien déterminée à réparer ces pertes à la première occasion; à l'intérieur une réforme parlementaire modérée en ce qui concerne les fonctionnaires députés, l'adjonction aux listes électorales de certaines professions libérales qui supposent à la fois indépendance et capacité; enfin une nouvelle définition de l'attentat qui fixe plus positivement la compétence de la chambre des pairs en matière de presse: telles sont les conditions auxquelles je crois la transaction praticable et facile; tel est le drapeau que je voudrais voir arborer dans la chambre par les hommes que leurs antécédens placent naturellement à la tête de la nouvelle majorité. Une fois ces conditions arrêtées et ce drapeau déployé, n'est-il pas évident que les partis sortiraient de la confusion actuelle pour se classer et pour s'organiser? Ce qui fait cette confusion, ce qui empêche ce classement et cette organisation, c'est que personne, à vrai dire, ne sait bien où il va ni ce qu'il veut; c'est que personne ne sait aussi jusqu'à quel point et pour combien de temps il peut compter sur ceux dont il se trouve l'allié. On est de tel parti parce qu'on a de l'affection pour tel homme politique ou de la répugnance pour tel autre. Puis, comme, dans ce temps, l'affection et la répugnance sont assez mobiles, on passe d'un camp à l'autre sans scrupule et sans hésitation. Cela serait moins facile si dans chaque camp il y avait quelques idées claires à réaliser, un but précis à atteindre.

Est-ce tout pourtant? et pour former, pour maintenir la majorité que je désire, suffit-il de trois ou quatre réformes législatives? Certainement non. La réforme des lois est dans la vie des peuples quelque chose d'important; mais il y a quelque chose de plus important encore, la manière d'appliquer les lois existantes, et, pour tout exprimer en un seul mot, la conduite. Eh bien! là encore je suis convaincu qu'il est aisé de se mettre d'accord. Je suis de ceux qui ont tenu le plus long-temps au vieux système de résistance comme à la vieille classification des partis. Dans mon opinion, il y avait inconvénient

entre les réformes que l'on peut préparer pour l'avenir et celles qui sont immédiatement réalisables. Or, les seules qu'il plaçât dans cette dernière catégorie sont précisément celles dont je viens de parler.

grave à déchirer de sa propre main le drapeau sous lequel on avait combattu, à briser le cadre où l'on était volontairement entré; mais l'évènement a prononcé, et du vieux système de résistance aussi bien que des vieux cadres il ne reste plus aujourd'hui que des débris. Pense-t-on qu'il soit possible et utile de réunir et de remettre sur pied ces débris? Pense-t-on que l'on puisse ainsi faire en 1841 ce qu'on n'a pu faire en 1837 avant l'amnistie, avant la coalition? Pense-t-on, en un mot, que, pour gouverner et pour pacifier le pays, il soit bon de tendre la corde comme on a dû la tendre jadis, et d'user jusqu'à la dernière extrémité de ses droits et de ses armes?

Il n'entre point dans mon plan d'examiner en ce moment les questions dont s'occupe toute la France. Il est pourtant un double fait qu'il importe de constater. De mars à octobre 1840, il y a eu dans le pays des causes très graves de désordre et d'agitation : la cherté des grains, des coalitions formidables d'ouvriers, enfin le traité du 15 juillet et l'émotion si naturelle, si légitime que le pays en ressentait. Tout cependant s'est terminé sans troubles sérieux et sans que le sang coulât. Quelques banquets, quelques promenades, quelques chants patriotiques dans les théâtres et dans les rues, voilà, en définitive, à quoi l'agitation s'est réduite.

De mars à octobre 1841, au contraire, pas un évènement extérieur ou intérieur n'est venu, en dehors des actes du pouvoir, compromettre l'ordre et la paix. Cependant jamais, de l'aveu même des organes ministériels, le pays n'avait été plus profondément agité, la royauté exposée à plus d'outrages, l'ordre troublé par des attentats plus audacieux, la société menacée jusque dans ses fondemens par des doctrines plus perverses. D'où vient cela? Le hasard seul doit-il être accusé, ou bien n'est-ce entre les deux ministères du 1er mars et du 29 octobre qu'une question d'habileté? Pour moi, je crois peu au hasard, et je sais qu'à d'autres époques les ministres du 29 octobre ont donné des preuves d'habileté. C'est donc ailleurs, c'est plus profondément que je cherche la vraie cause de leur échec et du succès de leurs prédécesseurs. Cette cause, la voici, selon moi :

Il y a des momens, je le crois, où l'ordre ne peut être sauvé que par un grand déploiement de forces et par une infatigable répression. Ce sont les momens où ceux qui l'attaquent, aussi bien que ceux qui le défendent, sont pleins d'ardeur et de colère. Il y a d'autres momens, au contraire, où l'ordre ne peut être maintenu qu'au moyen d'une modération soutenue et d'habiles ménagemens. Ce sont les momens où parmi les adversaires, comme parmi les défen-

seurs de l'ordre, il y a lassitude et froideur. Loin de rendre aux partis leur excitation par d'imprudens défis, il faut alors, par une conduite prudente et mesurée, achever de les calmer et de les désarmer. Loin de mécontenter les jurés, les gardes nationaux, les magistrats municipaux, en leur demandant des efforts hors de proportion avec leurs sentimens, il faut les ménager, et réserver leur action pour le jour du danger. Il faut surtout se garder d'inventer soi-même des causes de désordre et d'agitation, et de les lancer comme à plaisir au milieu du pays. Gouverner doucement, paisiblement, à petit bruit, tel est, quand les esprits sont dans cet état, le meilleur plan de conduite. Or, c'est ce plan de conduite qu'avait adopté à l'intérieur le ministère du 1er mars, et que le ministère du 29 octobre a répudié.

Je désire qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Je suis loin de croire que le pouvoir doive désormais regarder faire et se contenter, quand l'ordre matériel est troublé, de le rétablir à coups de fusil. Mais je vois dans ce qui se passe depuis six mois la preuve incontestable que, pour rendre le repos au pays, les procès nombreux et les circulaires menaçantes sont aussi impuissans que les coups de fusil; j'y vois aussi la preuve que, si la faiblesse perd les gouvernemens, il existe en revanche une certaine irritation obstinée et tracassière qui ne les sauve pas. Qui ne gémit, par exemple, de voir la royauté imprudemment traînée dans l'arène judiciaire, et venant en quelque sorte partager avec les accusés toutes les anxiétés, toutes les vicissitudes de procès sans cesse répétés? Qui ne sent qu'à tout prendre, il y a là pour elle un danger mille fois plus grand que celui de quelques articles souvent inaperçus le jour de leur publication, ou dès le lendemain oubliés?

Maintenant, si je connais un peu la chambre, je reste persuadé qu'entre les deux politiques dont je viens d'indiquer les principaux traits, la majorité n'hésite pas. Je reste persuadé que, dans le parti conservateur, beaucoup blâment la politique irritante, tracassière, obstinée, dont quelques écrivains et quelques administrateurs se partagent aujourd'hui la théorie et la pratique. Je reste persuadé que, si, sans paraître infidèles à leur parti, le moyen leur en était offert, ils concourraient avec joie à faire prévaloir une politique différente. Or, une telle politique ne peut guère prévaloir et réussir que sous une majorité et sous un ministère de transaction. Je vais expliquer pourquoi.

Ce que les partis disent tous les jours avec plus ou moins d'à-propos, avec plus ou moins de vérité, finit par produire peu d'effet, et

plus d'une fois, dans des occasions importantes, ils en ont fait eux-mêmes la triste expérience. Quand le parti conservateur plaide pour l'ordre, et le parti libéral pour la liberté, les esprits n'en sont donc pas frappés, et la partie flottante de l'opinion ne s'en émeut guère. Mais qu'à un jour donné le parti conservateur déclare lui-même la liberté en danger, que le parti libéral s'écrie que l'ordre est sérieusement compromis et qu'il importe avant tout de le rétablir, alors chacun s'étonne, chacun s'effraie, chacun se dispose à voler au secours d'un intérêt si évidemment menacé. C'est précisément ce qui fait que, l'an dernier, au moment du traité de juillet, les déclamations belliqueuses du parti conservateur remuèrent cent fois plus profondément le pays que les appels guerriers de la gauche. Depuis dix ans, en effet, la gauche se plaint de la politique extérieure de la France, et signale ce que M. Villemain appelait jadis « l'abaissement continu. » Depuis dix ans, au contraire, le parti conservateur soutient que la politique extérieure est bonne, et que le pays a obtenu la paix sans rien sacrifier de sa puissance et de son honneur. Le jour où le parti conservateur proclama, par tous ses organes, que la mesure était remplie, et que la France, pour cette fois, devait prendre les armes, on ne douta donc point que cela ne fût vrai, et le sentiment public répondit de toutes parts aux énergiques déclarations du parti conservateur. C'était, pour ceux qui voulaient résister à l'Europe, une force inattendue, mais considérable, et à laquelle il n'a manqué que de persister plus long-temps.

Cela posé, qui ne comprend combien, lorsque le pays s'agite, il importe au pouvoir d'avoir l'appui du parti libéral et populaire? On voudrait, à la vérité, que cet appui lui fût assuré dans tous les cas, et que, le jour où l'ordre est troublé, tous les partis constitutionnels oubliassent aussitôt leurs griefs, leurs dissentimens, leurs combats, pour se réunir dans un sentiment et dans un effort commun. On voudrait qu'ils vinssent ainsi au secours d'une politique qu'ils croient mauvaise aussi bien que d'une politique qu'ils croient bonne, d'un ministère dont ils se défient aussi bien que d'un ministère en qui ils ont confiance. C'est là tout simplement méconnaître la nature humaine et la croire exempte de passions et de préjugés. Quoi qu'ils fassent ou qu'ils disent, le parti ministériel et le parti de l'opposition ne peuvent envisager du même œil les désordres moraux ou matériels qui troublent la société. Pour l'un, ces désordres n'ont aucun prétexte, aucune excuse; pour l'autre, ils trouvent dans les fautes du gouvernement un prétexte et une excuse. Ce n'est certes pas une

raison de les approuver. C'en est une de les traiter avec plus de ménagement.

Ainsi, point d'illusion, point d'hypocrisie. L'appui du parti libéral et populaire contre le désordre sera tout autre quand il aura le pouvoir pour allié, ou quand il l'aura pour ennemi. Or, je le répète, cet appui, dans de certaines circonstances, a d'immenses avantages. Quand le désordre est à son comble, et qu'il ne s'agit plus que de frapper et de punir, le parti libéral et populaire, je l'ai reconnu, a des habitudes, peut-être des préjugés, qui tendent trop à désarmer le pouvoir. Quand le désordre ne fait que de naître, et qu'il s'agit de le prévenir plutôt que de le réprimer, son assistance est incomparable. C'est cette assistance sur laquelle pourraient naturellement compter une majorité et un ministère de transaction. Elle n'a pas manqué au 1er mars, et le 1er mars sait quel profit il en a tiré. Elle manque au 29 octobre, et le 29 octobre sait combien elle lui serait utile.

Sur ce point, au reste, les hommes les plus éclairés, les plus intelligens du parti conservateur ne se laissent point abuser. Pendant l'intervalle de nos sessions, des troubles graves ont éclaté en France, et des symptômes plus graves encore ont apparu au milieu de ces troubles. La violence poussée jusqu'à la dévastation, jusqu'au pillage, la théorie barbare de l'abolition de la propriété professée et pratiquée au milieu du désordre, la guerre déclarée par ceux qui ne possèdent rien à ceux qui possèdent quelque chose, voilà ce qu'on a vu et ce qui a justement effrayé le pays tout entier. Or, contre cette nouvelle jacquerie, les conservateurs les plus ardens ont senti que ce n'était pas trop de toutes les forces sociales, et ils ont adressé à l'opposition constitutionnelle un chaleureux appel. « L'opposition constitutionnelle, ont-ils dit avec raison, n'a rien de commun avec l'opposition sauvage et désordonnée dont les doctrines et les actes révoltent tous les honnêtes gens. Bien plus, si cette opposition triomphait jamais, l'opposition constitutionnelle serait la première victime. Qu'elle oublie donc des dissidences secondaires, et qu'elle vienne au secours de l'ordre social menacé. »

Cet appel à l'union est juste et sensé; mais, pour qu'il fût écouté, il serait bon que le parti conservateur prêchât d'exemple. Vous appelez l'union de toutes les opinions constitutionnelles, et dans le même moment il n'est pas d'injures, pas de sarcasmes, que vous ne jetiez à une de ces opinions. Vous demandez qu'on oublie de misérables dissidences, et ces dissidences vous les relevez, vous les reconstruisez, vous en faites la base même de votre politique et le marche-pied de

votre pouvoir. Croyez-vous qu'en disant chaque jour à une portion de la chambre et du pays qu'elle est incapable, absolument incapable d'arriver jamais au pouvoir, vous la disposiez à répondre favorablement à votre appel? Pensez-vous qu'en déclarant qu'un ministère aujourd'hui tombé était indigne d'inspirer la plus légère confiance, par cela seul que la gauche lui donnait son appui, vous fassiez de grands pas vers la conciliation? Tel est pourtant votre langage journalier, tels sont les sentimens dont vous faites parade. Je n'appartiens pas, quant à moi, à la gauche, et je n'ai pas le droit de parler pour elle. Je sais pourtant qu'elle a, comme le parti conservateur, sa dignité à maintenir, ses opinions à défendre. Respectez cette dignité, transigez avec ces opinions, si vous voulez qu'elle puisse consciencieusement, honorablement joindre sa force à la vôtre.

Si pourtant la transaction devait avoir pour conditions ou pour conséquences au dehors la guerre révolutionnaire, au dedans la destruction de toutes les garanties légales d'ordre et de stabilité, le parti conservateur ferait bien de la trouver trop chère à ce prix, et j'approuverais, quant à moi, ses refus. Mais en est-il ainsi? A l'extérieur, à peu de chose près, la politique que le parti conservateur a lui-même soutenue et vantée quand le pouvoir était entre les mains de M. Casimir Périer, de M. de Broglie, de M. Thiers; à l'intérieur, quelques réformes proposées ou acceptées à diverses époques, sinon par le parti tout entier, du moins par plusieurs de ses membres : voilà à quel prix il serait possible, facile de mettre fin à de vieilles querelles, et de constituer enfin dans la chambre une vraie majorité. Sans doute de telles conditions ne satisferont pas tout le monde, soit dans le parti conservateur, soit dans le parti opposé. Ici on les trouvera insuffisantes, là démesurées, et dans les deux camps il y aura des murmures et des séparations. Une majorité de transaction ne peut se constituer sans laisser sur ses deux ailes deux minorités extrêmes, également mécontentes, bien que par des motifs opposés. Là précisément doit être la force de la majorité nouvelle et sa raison d'exister. Entre les exagérations monarchiques et démocratiques, un parti existe certainement plus nombreux à lui seul que les deux autres réunis, et qui, s'il le voulait bien, serait le maître. C'est ce parti dont il s'agit de rassembler, de rapprocher, d'organiser les élémens dispersés.

J'ai tâché de prouver dans cet article, d'abord que les vieux partis sont bien morts, et que, parvinssent-ils à ressusciter, aucun d'eux ne serait, par ses propres forces et sous son ancien drapeau, en état

de former une majorité et de gouverner le pays. Prenant ensuite l'idée de transaction à son origine, je l'ai suivie dans ses développemens, et j'ai montré que, toujours en progrès depuis 1836, tout le monde l'a successivement embrassée, même ceux qui s'en montrent le moins épris. Puis j'ai discuté cette idée elle-même, et indiqué quelles pourraient être les bases, les chances, les avantages de la transaction. Mais, à mon sens, il y a toujours quelque chose qui domine cette discussion, la nécessité absolue, impérieuse, de sortir de l'état actuel. Je suis loin d'être pessimiste, et je crois fermement à l'avenir de nos institutions. Comment pourtant, si elles devaient toujours être comprises et pratiquées comme depuis quelques années, se défendre du scepticisme et du découragement? Qu'est-ce que des hommes d'état qui démentent aujourd'hui leurs paroles d'hier, et qui démentiront demain celles d'aujourd'hui, pour peu qu'ils y trouvent quelque profit? Qu'est-ce que des associations politiques qui se forment et se dissolvent tous les six mois, au gré de quelques vanités ou de quelques rancunes personnelles? Qu'est-ce que des chambres qui ont des ministres pour toutes les causes et des majorités pour tous les ministères? Sans doute, cela vaut mieux que le gouvernement absolu, puisqu'il reste la liberté de la tribune et la liberté de la presse, ces deux puissantes garanties; mais ce n'est pourtant pas là le gouvernement représentatif comme nous l'avons conçu et tel qu'il existe ailleurs. Serait-il vrai que le gouvernement représentatif ne puisse exister et fleurir que dans les pays où règne une riche et puissante aristocratie? Serait-il vrai que nos fortunes médiocres, nos occupations nécessaires, notre besoin si vif, si général, d'emplois publics salariés, nos mœurs démocratiques en un mot, soient un obstacle invincible à toute persévérance, à tout désintéressement, à toute grandeur dans nos résolutions? Je refuse de le croire, et, quand je me sens ébranlé, je me rassure en pensant que l'aristocratie anglaise a mis plus de cent ans à constituer l'admirable gouvernement dont elle s'enorgueillit aujourd'hui. Cependant il est temps d'y songer et de travailler à former une majorité qui soit unie dans ses élémens, ferme dans son avis, persévérante dans sa conduite. Persuadons-nous-en bien : tant que cette majorité n'existera pas, toutes nos discussions sur le rôle que doit jouer chacun des grands pouvoirs dans la monarchie parlementaire seront une pure logomachie, et le pouvoir parlementaire ne sera rien. C'est donc pour tous les amis de ce pouvoir une question vitale, une question de beaucoup supérieure à toutes leurs petites querelles. Ceux qui ne le

comprendraient pas seraient des hommes aveugles ou de mauvais citoyens.

En résumé, la situation nouvelle du pays, comme l'état déjà ancien des partis, le besoin d'opposer aux tentatives de désorganisation sociale toutes les forces constitutionnelles, comme la nécessité d'assurer au pouvoir parlementaire le point d'appui qui lui manque; l'intérêt de l'ordre et de la liberté au dedans, de la dignité et de la puissance nationale au dehors, tout se réunit pour concilier, pour commander la solution que j'indique. Et qu'on ne croie pas qu'une telle solution soit, dans l'histoire des gouvernemens représentatifs, quelque chose d'extraordinaire et d'irrégulier. L'état habituel du gouvernement représentatif, c'est, sans doute, l'existence parallèle d'un parti libéral et d'un parti conservateur, qui, au lieu de se confondre, se succèdent au pouvoir et se contiennent mutuellement; mais il est dans les pays les mieux constitués des époques de transition où les lignes se rompent, où les rangs se mêlent et où, pour arriver à un nouveau classement, il faut de grands efforts et de longs tâtonnemens. J'en citerai un exemple récent et éclatant. En 1826, avant la mort de lord Liverpool, il s'était fait, en Angleterre, au sein des vieux partis, un travail latent qui les avait obscurément minés et décomposés. Dans les chambres et hors des chambres, l'opposition whig, le ministère tory, se livraient encore leurs combats habituels et se servaient de leur langage accoutumé; mais, parmi les whigs comme parmi les tories, il s'opérait un double mouvement, l'un de séparation dans chaque parti, l'autre de rapprochement entre les membres modérés des deux partis. Le jour où lord Liverpool mourut, ce mouvement éclata, et, sous la direction d'abord de l'illustre Canning, puis après lui de lord Goderich, un parti intermédiaire se forma, qui écrivit sur son drapeau le mot de transaction, et entreprit de gouverner contre les opinions extrêmes des deux côtés. Cette entreprise, comme il fallait s'y attendre, fut vivement blâmée, violemment attaquée, et réunit contre elle une double opposition. Elle résultait pourtant si bien de la force des choses et de la situation des esprits, que le jour où la faiblesse de lord Goderich rendit le pouvoir aux tories, le duc de Wellington lui-même ne put s'empêcher de la suivre. Pendant presque toute la durée de son ministère, il eut donc contre lui, comme M. Canning, comme lord Goderich, deux oppositions, l'une libérale, l'autre conservatrice. Il ne fallut rien moins, pour mettre fin à cette situation, que le bruit et le contre-coup d'une grande révolution.

C'est sous l'empire d'une nécessité semblable que nous nous débattons aujourd'hui. J'ignore si la majorité intermédiaire que je désire se constituera d'une manière assez forte pour gouverner long-temps le pays ; mais je sais que cette majorité est aujourd'hui notre seul moyen de salut. Que quelques échecs accidentels ne nous rebutent donc pas. Nous sommes en France prompts à concevoir et à entreprendre, plus prompts à nous décourager et à quitter la partie. Quand le succès ne suit pas immédiatement la tentative, nous déclarons volontiers la tentative chimérique et le succès impossible. C'est une déplorable disposition. L'idée la meilleure, la plus juste, peut rencontrer des obstacles qui l'empêchent long-temps de se réaliser. Elle se réalise pourtant à la fin, et récompense pleinement ceux qui n'ont pas désespéré. Telle est, dans l'état actuel des partis en France, l'idée de transaction. Quant à ceux qui verraient dans une telle combinaison quelque chose de peu moral et de peu sûr, ce n'est pas moi, c'est M. Guizot qui se chargera de leur répondre.

« Quand le rapprochement est sincère, écrivait il y a moins de « trois ans l'honorable M. Guizot, quand on ne met en commun que « ce qu'on a de sentimens, d'idées, d'intentions réellement semblables, je voudrais bien savoir qui aurait le droit, qui aurait l'audace « de trouver là quelque chose à redire. Cela est non-seulement légi« time, mais excellent. C'est l'un des meilleurs résultats de nos belles « institutions, qui, en tenant sans cesse en présence les idées et les « hommes, les amènent à se comprendre, à s'épurer, et tôt ou tard « à transiger au sein de la raison et de l'intérêt public. Le régime « représentatif est un régime de transaction et de conciliation conti« nuelle. La liberté divise d'abord et rapproche ensuite. Qui ne serait « frappé aujourd'hui de ce progrès des sentimens équitables, des « idées modérées, qui tend à s'accomplir et à se manifester partout? « Et il ne serait pas permis de le faire passer dans la pratique des « affaires! Les camps politiques seraient des prisons où les hommes « demeureraient éternellement renfermés, farouches, inabordables « les uns pour les autres, comme au jour du plus vif combat. Une « telle prétention, de tout temps fausse et nuisible, ne peut être de « nos jours, après toutes nos révolutions, qu'un mensonge intéressé « ou une absurdité palpable. »

J'ajoute seulement qu'après ce qui s'est passé depuis que M. Guizot écrivait cette belle page, l'absurdité serait plus palpable que jamais, et le mensonge plus audacieusement intéressé.

P. Duvergier de Hauranne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1841.

La tentative des *christinos* a complètement échoué. Le parti modéré a manqué cette fois encore d'unité, de dévouement, d'énergie. Les généraux qui avaient pris la direction du mouvement cherchent leur salut dans l'exil, ou tombent sous le glaive des vainqueurs. Espartero voudra-t-il, pourra-t-il mettre un terme à ces dures réactions qui, loin d'étouffer les germes des discordes civiles, les fécondent et préparent au pays de nouvelles et sanglantes catastrophes? Il est permis d'en douter.

Le parti exalté s'est vivement agité à la nouvelle de la tentative de Pampelune. Il a senti qu'il s'agissait pour lui d'être ou de n'être pas. Si les modérés fussent parvenus à enlever à Espartero la plus grande partie de l'armée, s'ils avaient ressaisi à la fois l'autorité civile et la puissance militaire du pays, il eût été difficile en effet, impossible peut-être aux exaltés de renouveler les scènes de la Granja et de Valence. Une minorité qui succombe a peu de chances de se relever. C'est l'audace qui, en lui donnant les apparences de la force, peut seule lui assurer la victoire. Le succès entretient ce prestige, une défaite le dissipe. Le jour où chaque parti ose également regarder en face et compter ses adversaires, le jour où tout homme comprend qu'il peut tenir tête à l'homme qui lui est opposé, ce jour-là la question n'est plus qu'une question de nombre, et la majorité triomphe; c'est dire le parti de la modération et de la liberté régulière, parti qui en réalité, dans les discordes civiles, forme presque toujours la majorité. Ce jour n'est pas encore arrivé pour l'Espagne. Le parti modéré a fléchi devant l'audace des exaltés. Les vainqueurs, irrités par l'agression inattendue d'O'Donnell, par le souvenir du danger auquel ils viennent d'échapper, voudront profiter de la victoire pour franchir

les bornes dans lesquelles ils se sont renfermés jusqu'ici. Il est dans la nature d'un parti extrême d'oser de plus en plus et d'avancer toujours, jusqu'à ce qu'un obstacle insurmontable l'arrête et le brise.

Déjà de graves symptômes peuvent faire craindre en Espagne de terribles commotions. A Barcelone, l'autorité du régent est méconnue. Malgré les protestations du chef politique et du général Zabala, la démolition de la citadelle a commencé, en présence de la junte de vigilance et de la municipalité. La garde nationale défilait devant les membres de la junte, chacun tenant une pierre de la citadelle à la main. Que fera Espartero en recevant ces nouvelles? A Madrid, il a laissé fusiller ses frères d'armes; il a voulu que la justice ait son cours, que la loi soit appliquée. Et à Barcelone? Aura-t-on démoli impunément, au mépris du pouvoir central, la citadelle d'une ville maritime? Aura-t-on bravé impunément et l'autorité civile et l'autorité militaire? Certes nous ne lui demanderions pas, en eût-il le pouvoir, de faire répandre du sang. La peine capitale ne convient pas aux commotions politiques : elle est à la fois excessive et impuissante. Mais la répression peut être efficace sans être sanglante. L'ordre a besoin d'une justice certaine plus encore que d'une justice sévère. Ce n'est pas par la douceur des peines, c'est par l'impunité, qu'on sape les fondemens de la société, qui ne peut exister sans justice. Le moment est décisif pour la gloire et l'avenir d'Espartero. Si on en croit les apparences, il peut être appelé avant peu à se prononcer entre je ne sais quelle république et la royauté, entre la monarchie et l'anarchie; il aura à nous apprendre s'il est en effet le chef de l'état ou l'instrument d'un parti, s'il est véritablement digne de garder le dépôt qu'il arrachait, à Valence, des mains d'une mère éplorée.

L'Espagne est aujourd'hui le seul pays où le parti républicain puisse tenter une explosion avec quelques chances de succès, non à la vérité d'un succès durable, mais de ce succès momentané qui fait illusion aux partis et exalte leurs espérances. La faiblesse du pouvoir central, les emportemens de l'esprit municipal, les habitudes irrégulières et violentes d'un pays que la guerre civile a si long-temps agité, l'appui que le parti des *exaltados* a trouvé en Angleterre et qui ne lui serait probablement retiré qu'à la dernière extrémité, que le jour où, jetant complètement le masque, il proclamerait la république, l'indifférence et la joie secrète des carlistes, qui se flatteraient d'être ramenés au pouvoir par les excès de l'anarchie, la mollesse et le décousu du parti modéré, que la dernière défaite a de plus en plus abattu : tout se réunit pour frayer la route aux ennemis de la monarchie, tout semble les inviter à d'audacieuses tentatives. Si ces conjectures sont fondées, c'est avec eux qu'Espartero aurait bientôt une lutte à soutenir, et nous aimons à croire qu'il ne faiblirait pas dans le combat, qu'il resterait fidèle au serment qu'il a prêté en prenant la régence. Sans être au nombre des admirateurs d'Espartero, nous reconnaissons qu'il peut dans ce moment rendre de grands services à son pays et le préserver peut-être des plus odieuses catastrophes. Il déploierait

sans doute, pour conserver intact ce pouvoir royal dont il est dépositaire, la même activité et, si l'on veut, la même habileté qu'il a déployées pour l'obtenir.

Au surplus, quelque crainte que puisse inspirer l'état présent de l'Espagne, quelque redoutable que paraisse en ce moment le parti exalté, il est encore possible que les tentatives de ce parti se trouvent paralysées par les mêmes causes qui semblent interdire aujourd'hui aux Espagnols tout effort considérable, tout mouvement général. Il y a dans le pays une lassitude, une impuissance qui doivent se retrouver, dans une certaine mesure, même au sein du parti exalté. Ce qui nous frappe, c'est le manque d'originalité dans tout ce qui se fait ou se prépare en Espagne. Dans ce pays, qui a plus que tout autre la prétention d'être un pays à part, on n'aperçoit cependant dans les mouvemens des partis que de pâles et imparfaites imitations de la révolution française. On n'y voit rien de véritablement national, rien de cette profonde et terrible agitation d'un grand pays qui, contraint de se renouveler violemment, lance, pour ainsi dire, à la surface tout ce qu'il renfermait de bien et de mal dans la profondeur de ses entrailles. On voit alors les hommes nouveaux et puissans surgir tout à coup, par milliers. Les idées ne manquent pas plus aux hommes que les hommes aux idées. Il y a quelque chose de gigantesque dans l'audace des partis, de surprenant dans leur habileté. Le monde est frappé d'admiration et de terreur. Les héroïques dévouemens et les épouvantables forfaits, dans leur rapide succession, laissent à peine le temps de respirer. — Rien de pareil ne peut s'accomplir en Espagne. Il y a loin des cortès aux assemblées nationales, de la junte de vigilance au comité de salut public, de je ne sais quel *ayuntamiento* à la commune de Paris. Ajoutons que le principe municipal, assez puissant en Espagne pour affaiblir le pouvoir central, n'est nulle part en état de se substituer à lui et de prendre le gouvernement du pays. Il en est de l'Espagne comme d'une confédération mal organisée. Toute localité peut résister, nulle ne peut dominer et imposer ses décisions au pays tout entier. Au contraire, ce qui se fait dans une ville est souvent une raison de faire autrement pour la ville ou la province voisine. Le parti exalté, devant s'appuyer sur les municipalités, éprouvera tous les inconvéniens que traîne à sa suite cet incommode auxiliaire. Ses mouvemens manqueront d'unité. Il n'y aura probablement que des révoltes partielles, et non une insurrection générale contre la royauté. Il faut aussi ne pas oublier que l'Espagne, par les mêmes raisons, n'a pas de véritable capitale; elle n'a pas une ville sur laquelle se fixent tous les regards avec une anxiété respectueuse, avec une attention qui peut être mêlée de quelque envie, mais qui n'est pas moins pleine de déférence. Madrid n'est qu'une résidence royale. Ses télégraphes et ses diligences n'apporteraient pas une révolution toute faite à Vittoria, à Barcelone, à Saragosse, à Cadix. Il est également vrai que Barcelone et Cadix ne pourraient pas imposer une révolution andalouse ou catalane aux populations de la Castille.

L'infant don François de Paule est rentré en Espagne. Ce prince serait peut-être embarrassé de dire quel est le rôle qu'il peut y jouer dans ce moment. Il a cédé, ce nous semble, à d'imprudens conseils. Les princes, comme les particuliers, doivent avant tout avoir soin de leur dignité : lui sera-t-il facile de la garder au milieu des troubles civils, de l'emportement des partis, des conditions qu'on peut lui imposer, des sacrifices qu'on peut lui demander? Au surplus, si tout ce que les journaux ont raconté ces derniers jours est fondé, il y aurait eu plus d'un aveuglement autour de la famille royale d'Espagne. L'Espagne aurait deux ou trois Coblentz au lieu d'un : ce seraient encore des imitations, et des imitations malheureuses. Nous avons lu, entre autres, une incroyable proclamation attribuée à don Carlos. On y rêve pour lui le retour sur le trône à la suite de l'anarchie, comme si c'eût été l'anarchie qui eût ramené les Bourbons en France.

Les négociations commerciales avec la Belgique viennent d'être reprises. On désire évidemment arriver à une conclusion. La Belgique, pressée entre l'Allemagne et la France, est menacée d'étouffement; elle demande à pouvoir respirer, et il est juste de reconnaître que plus d'un intérêt nous conseille de lui en donner les moyens. Aussi n'y a-t-il qu'un avis sur le principe, sur la convenance générale d'une transaction. Les difficultés sont toutes relatives au mode, à la mesure et à l'opportunité. La question est fort compliquée, et demanderait plus de développemens que nous ne pouvons lui en donner ici.

La fusion des deux pays, sous le rapport des douanes, serait sans doute la mesure la plus complète, et sous certains rapports celle à laquelle nos producteurs pourraient le mieux se résigner. Qu'auraient-ils fait si la Belgique eût été incorporée politiquement à la France? A coup sûr ils n'auraient pas demandé le rétablissement des douanes intérieures, ou c'est en vain qu'ils l'auraient demandé. On peut ajouter que par l'incorporation commerciale les capitaux des deux pays pourront se porter de l'un dans l'autre, et y trouver leur emploi tout aussi facilement que s'il y avait eu incorporation politique; qu'ainsi on peut se résigner à la première comme on se serait sans doute résigné à la seconde. Reconnaissons cependant que la fiction est quelque peu hardie. Les sacrifices qu'ils feraient dans un cas à leur pays, ces producteurs privilégiés sont sans doute moins disposés à les faire au profit du royaume belge. On leur dira que ces sacrifices tourneront à l'avantage de la France, car ils profiteront aux consommateurs français; on leur dira que d'autres producteurs nationaux gagneront ce que perdraient les producteurs aujourd'hui protégés, car c'est avec des produits français que nous paierons les produits belges. Cela est irrécusable, mais il n'est pas moins certain qu'une profonde perturbation se manifesterait dans plusieurs de nos industries, qu'il y aurait des capitaux perdus, du travail plus ou moins long-temps paralysé; ces producteurs ainsi menacés opposeront à ces mesures toute la résistance légale qui est en leur pouvoir. Ils trouveront des représentans, des défenseurs, des collègues peut-être dans les chambres, dans les conseils, dans les administrations, partout. Le gou-

vernement se croit-il en mesure de vaincre ces résistances? en aurait-il les moyens, le courage? le moment lui paraît-il opportun? Il y a là une question politique qui a plus d'une ramification, qui touche à plus d'un intérêt et qui mérite la plus sérieuse attention.

Notre association commerciale avec la Belgique entraînerait nécessairement l'adoption dans ce pays de nos lois et règlemens fiscaux relatifs aux monopoles, en particulier à celui du tabac. Nous ne pourrions certes pas compromettre une des principales ressources de notre budget. La Belgique accepterait donc notre système. Cela se conçoit facilement. La Belgique le connaît : il n'y a pas long-temps qu'elle a cessé d'être française. Toutefois l'exécution de la mesure ne serait pas aisée. Qui garderait les frontières belges contre l'invasion du tabac étranger? La France confierait-elle un intérêt si capital pour ses finances à une inspection étrangère, ou bien la Belgique recevrait-elle des douaniers français?

En présence de ces difficultés, il est à présumer que le cabinet n'osera pas présenter aux chambres un projet d'association commerciale. Il rendra sa tâche un peu moins scabreuse en se bornant à un traité de commerce. Ce traité lui-même rencontrera de violentes oppositions. Les producteurs privilégiés jetteront les hauts cris; et les Belges ne voudraient pas du traité s'il n'était pas de nature à faire jeter les hauts cris à nos fabricans de fer et de toile. Pour dire notr pensée toute entière, nous sommes convaincus qu'après avoir beaucoup discuté, beaucoup négocié, le ministère finira par ne rien conclure du tout. A mesure que la session approche, il sentira son zèle se refroidir. N'oublions pas qu'avec la session arrive aussi en perspective la question des élections générales. A coup sûr le ministère ne l'oublie pas.

Depuis quelques jours, il n'est question que de nominations et de promotions, surtout dans l'ordre judiciaire et dans notre diplomatie. On a dit que le cabinet a partagé avec la Providence le soin de nos affaires, qu'il se réserve les personnes et lui laisse les choses. Il ne faudrait pas se plaindre du partage : Dieu protège la France. Sérieusement parlant, nous n'avons rien à dire sur les choix connus. Toute question de personnes nous répugne, et d'ailleurs parmi les élus il en est plus d'un que nous connaissons et dont nous ne pourrions qu'approuver le choix et l'avancement. Nous applaudirions surtout à la nomination de deux conseillers d'état, nomination dont la presse parle aujourd'hui. Ce serait un acte de justice et de bon goût.

Deux remarques générales peuvent frapper dans ces nominations. L'une, c'est le contingent fort considérable, il est vrai, qu'on a pris parmi les députés. Il est impossible de ne pas y apercevoir une pensée politique, un moyen de stratégie parlementaire. D'un autre côté, nous reconnaissons sans peine combien il serait fâcheux qu'un député capable ne pût être nommé ou promu à des fonctions publiques, que la députation le frappât d'incapacité. On peut ajouter qu'après tout, le pays juge la question dans chaque cas particulier, le député nommé devant se présenter de nouveau devant ses électeurs. S'il est réélu, ne peut-on pas dire que la nomination est justifiée? Ces considérations, quelque

graves qu'elles paraissent, ne suffisent peut-être pas pour apaiser l'opinion publique. Il y a là des questions qui ne sont pas encore bien éclaircies. Nos mœurs, nos idées, diffèrent à ce sujet des mœurs et des idées des Anglais. Ainsi qu'on l'a dit, la question des incompatibilités se représentera avec beaucoup de vivacité devant les chambres, et on peut craindre que cette année la chambre des députés, en délibérant sur cette matière délicate, ne songe trop aux électeurs, trop peu à elle-même et aux exigences de la chose publique. La perspective des élections générales pourrait jeter les députés dans quelque résolution excessive : ils ne peuvent pas se dissimuler qu'un grand nombre d'électeurs sont disposés à révoquer en doute l'indépendance du député qui accepte des fonctions rétribuées. Or, sans vouloir affirmer que l'ordre de choses actuel ne doive être en rien modifié, nous n'hésitons pas à penser que des exclusions trop nombreuses et trop absolues, en élevant, pour ainsi dire, un mur de séparation entre l'administration et la chambre, entraveraient la marche régulière des affaires publiques, et prépareraient des tiraillemens funestes entre les pouvoirs de l'état.

Si des hautes régions du droit constitutionnel on veut descendre à la politique personnelle et du moment, on peut remarquer, au sujet de toutes ces nominations, qu'un grand nombre d'entre elles ont été coup sur coup adressées aux hommes les plus dévoués et les plus ardens du 15 avril. Ne dirait-on pas un rapprochement intime, un retour de tendresse, une fusion entre le 15 avril et le 29 octobre? C'est une pure conjecture : nous serions d'ailleurs très loin de blâmer, nous qui avons toujours déploré et qui déplorons encore les schismes, tous les schismes de notre église gouvernementale.

Laissons les personnes et revenons aux choses. La question du désarmement occupe toujours les esprits, et on cherche maintenant à combiner avec elle la question des chemins de fer. On veut compliquer l'une par l'autre. Sur la première, nous persistons à croire que, dans l'état général des affaires, il importe de conserver la flotte, les cadres, le matériel, les armes savantes, mais qu'on peut, dans un pays comme la France, diminuer sans danger l'effectif de l'infanterie. L'Europe sait qu'avec des cadres et un matériel suffisant la France peut entrer rapidement en campagne et présenter à ses ennemis ces phalanges formidables qui lui ont valu de si nombreuses et de si brillantes victoires. A quoi bon épuiser nos finances et donner à nos adversaires le plaisir de nous voir jeter notre argent pour entretenir, en pleine paix, pendant des années peut-être, des fantassins qu'en cas d'alarme la conscription nous fournirait en peu de jours?

Mais qu'on diminue ou qu'on conserve l'effectif de l'infanterie, nous ne concevons pas qu'on puisse subordonner à cette question la question des chemins de fer. Voudrait-on établir que, s'il convenait à la France d'entretenir une armée de 400,000 hommes, elle serait hors d'état de se donner ces puissans moyens de communication, et que, tandis que les Belges, les Allemands, les Autrichiens, volent sur les *rail-ways,* nous devrions nous résigner à nous traîner dans les vieilles ornières? Est-ce à un pays qui hier encore

empruntait sans difficulté à moins de 4 pour 100 qu'on pourrait ainsi persuader qu'il est hors d'état de faire ce qui se fait en Prusse, en Hongrie, en Lombardie? Sans doute moins seront lourdes les charges du budget, et plus il sera facile à l'état de se procurer, au moyen du crédit, les fonds nécessaires à de vastes entreprises. Mais encore une fois, dût-on conserver un effectif de 400,000 hommes, rien n'empêcherait d'entreprendre ces grands travaux. Les prêteurs s'effraient peu des quelques millions de plus portés au budget. Ils savent que la richesse nationale augmente chaque année, et que, par une conséquence nécessaire, les revenus de l'état doivent suivre une progression analogue. Ce sont les bruits de guerre qui les effraient, et souvent leurs craintes à cet égard sont poussées jusqu'au ridicule. Quoi qu'il en soit, ces craintes n'existent pas; l'état, plus encore que les compagnies, trouverait par des emprunts les fonds nécessaires pour une dépense annuelle qui ne serait pas folle. Les capitalistes savent très bien que construire un chemin de fer *utile*, c'est créer un véritable capital. C'est plutôt un placement qu'une dépense, ou, pour mieux dire, c'est une dépense productive.

Au surplus, ces considérations n'ont pas pour but de prouver que l'état doit décidément se substituer en tout et pour tout aux compagnies, et entreprendre directement la construction des chemins de fer que la France réclame. Le système mixte est probablement le meilleur. Peut-être aussi convient-il d'appliquer des moyens divers aux diverses entreprises, selon les localités, selon le but qu'on se propose, d'après l'ensemble des circonstances.

Ce que nous tenions à établir, c'est que, dans tous les systèmes, même dans celui qui exclurait complètement les compagnies, l'état peut suffire aux besoins du pays, à moins toutefois que, par une pensée plus ambitieuse que prudente, on ne voulût entreprendre des travaux multipliés et gigantesques. C'est là, disons-le, notre crainte. Les intérêts des localités vont se trouver en présence dans le conseil des ministres et dans les chambres. La lutte sera vive, les efforts obstinés; il est à craindre que les ministres ne veuillent tout concilier en accordant quelque chose à tout le monde, et que les chambres ne soient entraînées vers cet étrange moyen de conciliation. N'oublions pas les deux chemins de Paris à Versailles, ces quinze ou vingt millions inutilement dépensés sous l'influence d'idées aveugles et opiniâtres.

Tout entreprendre à la fois, c'est le sûr moyen de ne rien faire et surtout de ne rien terminer. En établissant une concurrence effrénée, les travaux seront plus chers, les matériaux seront mauvais, les entreprises se nuiront l'une à l'autre, et l'achèvement de tous les chemins entrepris en sera retardé. Il faut choisir dans le nombre des projets les deux ou trois chemins qui sont les plus utiles et les plus urgens, soit sous le rapport commercial, soit sous le rapport politique, et se borner d'abord à ce travail déjà fort considérable. L'état peut confier aux compagnies les chemins utiles au commerce, et se charger de ceux dont l'utilité serait avant tout politique. Mais, avant d'entrer dans la discussion des points particuliers, il convient d'attendre la publication des projets. Nous espérons que le gouvernement ne tardera pas à les

faire connaître. Il faut que la discussion puisse en être approfondie : il faut qu'elle ait lieu promptement. Il serait déplorable de voir ces importans projets se traîner misérablement de session en session.

Quelques changemens survenus dans l'état des armemens maritimes de l'Angleterre nous engagent à compléter ici, par des documens plus récens, les renseignemens que contenait l'article inséré dans notre livraison du 15 octobre, sous le titre de : *La Flotte française en* 1841. Ainsi plusieurs vaisseaux qui figuraient dans les escadres de la Méditerranée et des autres stations ont été désarmés. Ce sont : *Princess Charlotte,* de 104; *Asia,* de 84; *Bellerophon,* de 80; *Donégal,* de 78; *Belle-Isle, Hercule, Édimbourg, Melville,* de 72, auxquels on peut ajouter le *Magnificent,* de 72, qui sert à la Jamaïque d'hôpital et de caserne; en tout, neuf vaisseaux portant 706 canons. Mais en revanche les vaisseaux suivans viennent d'être armés ou sont en cours d'armement : *Saint-Vincent, Caledonia,* de 120; *San-Josef* (caserne), de 110; *Victory, Camperdown,* de 104; *Formidable,* de 84; *Ocean,* de 80; *Poictiers, Malabar, Cornwallis* (omis), de 72; en tout, dix vaisseaux de haut bord armés de 938 canons. On a donc désarmé neuf vaisseaux pour en armer dix, et l'armement excède le désarmement de 232 bouches à feu. Dans ce nombre ne sont pas compris plusieurs vaisseaux de troisième rang et de 50 canons, tels que : *Alfred, Vindictive, Excellent, Royal-George.* Nous omettons aussi les trois beaux vaisseaux neufs qui viennent d'être lancés : *Goliath, Indostan, Collingwood,* de 80 canons.

Voici d'ailleurs la situation exacte des forces actuelles de l'Angleterre en vaisseaux de ligne armés ou en armement. (Les bâtimens de 50 canons, tels que *Warspite, Dublin,* etc., ne figurent pas dans ce tableau).

Britannia.	120	canons.	Vanguard . . .	80	canons.
Howe.	120	—	Indus	80	—
Saint-Vincent . .	120	—	Ocean	80	—
Caledonia	120	—	Revenge. . . .	76	—
San-Josef.	110	—	Poictiers. . . .	74	—
Queen.	110	—	Illustrious. . .	72	—
Impregnable. . .	104	—	Benbow	72	—
Camperdown. . .	104	—	Cambridge. . .	72	—
Victory.	104	—	Hastings. . . .	72	—
Rodney	92	—	Malabar. . . .	72	—
Formidable. . . .	84	—	Implacable. . .	72	—
Powerfull	84	—	Wellesley . . .	72	—
Calcutta	84	—	Blenheim . . .	72	—
Ganges.	84	—	Cornwallis. . .	72	—
Thunderer. . . .	84	—	Melville	72	—
Monarch.	84	—			

La flotte anglaise compte donc en tout 31 vaisseaux de haut bord, portant 2,718 canons. C'est 146 canons en excédant du chiffre que constatait l'article du 15 octobre, et 866 bouches à feu de plus que les 1,854 dont sont armés nos vingt vaisseaux. Les argumens pour le maintien intégral de nos forces navales n'en acquièrent que plus de valeur.

Les officiers-généraux qui commandent les flottes anglaises sont l'amiral E. Codrington, les vice-amiraux G. Moore, H. Digby, E. Owen, et les contre-amiraux Ommaney, Bouverie et Bremer.

Une ordonnance du roi, rendue sur le rapport de M. le ministre de l'instruction publique, a récemment prescrit la rédaction et l'impression du catalogue général des manuscrits conservés dans les bibliothèques des villes des départemens. C'est une mesure qui était depuis long-temps désirée par l'Europe savante, et qui honore l'administration de M. Villemain. On sait qu'il existe dans nos dépôts publics des collections précieuses de manuscrits, qui proviennent, pour la plupart, des établissemens religieux supprimés par la révolution. Ces manuscrits n'avaient été jusqu'à présent l'objet d'aucun travail de catalogue méthodique et complet. Il avait bien paru quelques notices partielles rédigées par les bibliothécaires des villes; mais ces notices en petit nombre, et faites sur des plans différens, ne pouvaient tenir lieu d'un catalogue général et raisonné, et les savans regrettaient tous les jours que des ouvrages inédits du plus grand intérêt, cités dans les anciens recueils comme appartenant à tel ou tel dépôt, eussent disparu depuis l'époque de la révolution, sans qu'il fût possible d'en rechercher la trace, à l'aide d'un inventaire détaillé des manuscrits de nos bibliothèques.

C'est cet inventaire si important que M. le ministre de l'instruction publique s'occupe de faire dresser et publier. Les amis des lettres qui avaient accueilli avec reconnaissance la mesure prise par M. le ministre, pouvaient craindre que la réalisation n'en fût long-temps ajournée, et qu'il n'en fût du catalogue général comme de tant de travaux utiles qui restent à l'état de projet dans les cartons administratifs. M. Villemain s'est empressé de dissiper à cet égard toutes les craintes; il a fait immédiatement commencer, sur plusieurs points, des recherches actives, dirigées d'après des instructions uniformes, et qui ont produit les meilleurs résultats. MM. Libri et Ravaisson ont déjà rédigé le catalogue complet de quelques-unes des riches collections de manuscrits qu'ils étaient chargés d'explorer; les travaux du même genre, confiés aux bibliothécaires des villes, à des professeurs de l'Université, à des élèves de l'école des chartes, seront promptement terminés. Il y a donc lieu d'espérer que les matériaux du premier volume du catalogue général pourront être réunis d'ici à quelques mois; et si rien ne ralentit le mouvement imprimé à

cette entreprise, il sera facile au ministère de l'instruction publique de mener à fin, dans l'espace de quelques années, une publication qui pourra figurer au premier rang parmi les monumens de l'érudition nationale.

Quel sera le plan suivi dans cette publication? Comment seront classés les catalogues des bibliothèques, et dans ces catalogues les notices des divers manuscrits? Ce sont là autant de questions, dont l'examen est confié à une commission instituée près du ministère de l'instruction publique, pour assurer les travaux relatifs à la préparation du catalogue général. Les lumières de cette commission, composée presque tout entière de membres de l'Institut et présidée par M. Victor Leclerc, sont une garantie du soin qui sera apporté dans la révision et dans le classement des différens catalogues. Un point qui est dès à présent décidé et qui nous paraît de la plus grande importance pour le succès de la publication projetée, c'est l'insertion, dans les notices consacrées aux manuscrits inédits, de quelques extraits ou analyses des passages les plus intéressans; cette méthode a été heureusement appliquée dans des recueils du même genre, tels que ceux de Lambecius et de Casiri, par exemple. Nous ne pouvons que féliciter M. Villemain de l'avoir adoptée pour la collection dont il fait réunir les élémens; elle répandra sur les indications toujours un peu sèches d'un catalogue l'attrait et la variété d'une suite de morceaux choisis, offerts pour la première fois à la curiosité des savans.

— Un écrivain connu par d'intéressantes études sur la philosophie allemande, M. Barchou de Penhoën, vient de publier, sous le titre d'*Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde*, un livre sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs. La naissance, le progrès, le développement de la puissance anglaise en Orient forment, sans nul doute, un des épisodes les plus importans de l'histoire contemporaine. Il est peu d'évènemens qui soient faits pour éveiller plus vivement l'intérêt de l'homme d'état, de l'historien, du penseur. Aussi peut-on s'étonner que ce sujet n'ait tenté jusqu'à présent la plume d'aucun de nos historiens, et nous concevons sans peine qu'un écrivain philosophe se soit laissé aller à l'ambition de combler cette lacune. Ce que nous avons lu de l'ouvrage de M. Barchou de Penhoën nous persuade qu'il n'est pas resté au-dessous de sa tâche. Il est difficile de porter avec une liberté plus brillante le joug d'un long travail. En attendant l'examen que nous ne manquerons pas d'en faire, nous souhaitons que le succès de ce livre réponde au courage dont l'auteur a eu besoin pour l'entreprendre.

V. de Mars.

e de
ourra

és les
s ma-
com-
surer
es de
tut et
porté
nt qui
pour
consa-
ssages
ns des
exem-
our la
ations
ite de

e alle-
oire de
vre sur
grès, le
doute,
est peu
homme
et n'ait
acevons
ombler
enhoën
icile de
tendant
que le
ur l'en-